LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 4 janvier, 1931 — No 44

LE "POOL" 100%

La session 1931 de notre législature provinciale s'ouvre demain 8 janvier. Que le Dieu de lumière, le Législateur suprême veille sur notre Chambre provincial, l'éclaire, la guide, donne force et droiture aux hommes que la voix populaire nous a choisies comme députés et gouvernants !

Entre autres problèmes qu'ils auront à résoudre — probablement le plus sérieux au point de vue matériel — se classe la vente de la principale, la presque unique denrée que produise la Saskatchewan : le grain.

* * *

Si nous avons bien saisi les explications que nous fournissait de vive voix, récemment, un expert sur la question, le véritable auteur de la mévente du blé, c'est l'*agioteur*. Cet homme, cet agent, cette compagnie trafiquante, de Winnipeg ou de toute autre ville, qui achète du blé sans avoir le moindre désir d'en prendre livraison; vend du blé qu'il ne possède pas, ne possedera jamais, du blé non existant de l'an prochain ou de l'année suivante.

L'agioteur sur le grain, selon qu'il achète ou qu'il vend, escompte, dans l'intervalle, sur une hausse ou une baisse, use de moyens illégitimes pour l'amener, fonde ses espérances de hauts prix sur une mauvaise récolte, et ses espérances de baisse sur la surproduction.

Autre phase du problème de l'agriculteur. Quand ce dernier a engrangé son blé, le créancier arrive. Il faut vendre, ou la récolte (sinon la terre) est saisie. Or, une vente forcée, c'est toujours une vente à bas prix. Là se trouve l'opportunité de l'agioteur, cela, tous les automnes.

Mais une fois que les cultivateurs se sont dessaisis de leur blé, que les agioteurs en sont maîtres, qu'il s'agit, pour le public et le producteur de blé lui-même, d'acheter du pain, alors le monopole tâche de hausser les prix, sous un prétexte ou un autre. Cette année, la baisse dure plus longtemps qu'il n'a été coutume : n'en cherchons pas ici la ou les raisons.

* * *

L'ami du fermier — auquel nous faisions allusion plus haut — nous disait :

"*L'agiotage* sur le grain n'est pas une spéculation régulière. Celle-ci place des capitaux dans l'achat de blé réel, lorsque les conditions véritables d'offre et de demande ont fait baisser les prix. Elle conserve la marchandise, la transporte, la distribue. Puis, en temps de hausse, elle vend. La différence couvre ses dépenses et lui donne un profit légitime.

La culpabilité de l'*agioteur* consiste en ce que, sans que les véritables conditions économiques d'offre et de demande l'exigent, il fait changer les prix d'une marchandise qu'il n'a pas produite et ne possède réellement pas, mais sur laquelle il trafique en *gambler* sur le dos du producteur et du consommateur. L'agiotage est malfaisant au corps social.

Il y a deux moyens de s'en défaire. Ou le mettre hors la loi, par une déclaration de la Chambre législative que c'est là un métier défendu. Ou ne pas lui livrer un minot de grain : d'où l'idée de la vente cent pour cent par une association fermière contrôlant la récolte entière. Le premier de ces deux moyens n'est pas envisagé pour le moment, nous disait notre interlocuteur. Employons le deuxième.

* * *

Le *Wheat Pool* de la Saskatchewan a donc demandé au gouvernement provincial — et a reçu une réponse affirmative — qu'une loi soit présentée à cette session, rendant obligatoire à tout producteur de vendre son blé par l'agence de ce même *Wheat Pool*.

"Le *Pool*, nous disait le monsieur en question, n'est pas une maison de commerce ou une société de finance faisant des affaires avec le cultivateur. Ce sont les cultivateurs groupés et associés, afin d'ouvrir au fruit de leurs durs labeurs un marché sûr et un prix convenable, d'après les conditions économiques. Nous voulons une Union qui nous fasse disposer de notre grain, comme les Unions ouvrières vendent leurs heures de travail : et, de même que celles-ci se choisissent des chefs, les membres du *Pool* gouvernent leur association du fait qu'ils élisent leurs directeurs. Mais tant que l'*agioteur* se trouvera du grain hors du *Pool*, ce dernier ne pourra protéger suffisamment le producteur."

* * *

Depuis cette conversation, nous avons appris que la loi rendant obligatoire la vente du blé par le *Pool* (si elle passe, ce qui est très probable), sera sujette à un referendum aux producteurs. Mais qui sera considéré comme producteur, et donc aura droit de vote sur la question ? Rien que celui qui de fait sème et récolte du blé sur une terre à lui appartenant ? ou toute personne ou compagnie ayant des intérêts plus ou moins directs sur une terre à blé ?

La session qui s'ouvre demain a devant elle de sérieux problèmes à étudier, de graves résolutions à prendre. La province et tout le Dominion en suivront les travaux avec grand intérêt et des sentiments de pleine sympathie.

Dernière heure

RÉGINA. — La Législature de Régina s'ouvre demain. Le lieutenant-gouverneur Newlands étant absent, Sir Frederick Haultain, administrateur de la province, ouvrira la session et lira le discours du trône.

On légiférera moins que l'an passé, semble-t-il, et l'on s'occupera surtout du rouage que l'on doit établir pour administrer les ressources naturelles, la question des arrérages de taxes et celle des prêts gouvernementaux aux fermiers.

x x x

Winnipeg. — Le 7 janvier, M. Bracken, premier ministre du Manitoba, a dit savoir du T. Hon. Bennett qu'à l'avenir le gouvernement fédéral paiera 95 pour cent de la pension des vieillards, et non seulement 50 pour cent comme c'est maintenant le cas.

x x x

PANAMA. — Une révolution a renversé le gouvernement du président Florencio Harmodio Arosemena. Harmodio Arias, chef révolutionnaire, le remplace.

x x x

LONDRES. — Sir George Perley, ministre dans le cabinet Bennett, a été nommé membre du Conseil privé, par Sa Majesté.

LE MEETING DE WINNIPEG

M. Bennett et les trois premiers ministres des Prairies ont eu un meeting à Winnipeg, le 6 janvier. D'après la *Presse canadienne*, il s'est agi surtout de questions relatives au transfert des ressources naturelles, mais on a parlé aussi de diverses questions agricoles.

A l'issue de la conférence, M. Bennett a refusé de parler. L'Hon. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, a cependant dit que M. Bennett leur avait soumis ses plans pour mettre au marché la récolte de 1930, et comment il se propose d'aider aux fermiers en leur fournissant du grain de semence et aussi par des secours directs.

Le T. Hon. R. B. Bennett à Régina

Parle devant 8,000 personnes—S'adresse spécialement aux fermiers — Rappelle engagements électoraux — Société financière de prêts à l'agriculteur—Coopération des gouvernements provinciaux et fédéral—Marché en Europe et dans l'Orient—L'attitude du premier ministre à la conférence impériale—Pas de prix fixe obligatoire.—

Le T. Hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, en route pour Calgary, où il a passé le jour de l'an, s'est arrêté à Régina et y a donné, le 30 au soir, un discours important promis depuis quelques semaines et attendu avec impatience.

Il a parlé dans la salle de l'Arsenal, devant une assistance de 8 000 personnes. A son arrivée, l'Hon. J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la province, lui souhaita la bienvenue. M. F.-B. Reilly, président de l'association conservatrice de Régina, présidait l'assemblée. Après quelques mots du docteur Anderson, M. F.-W. Turnbull, M. P., fut invité à présenter le T. Hon. Bennett à l'assemblée.

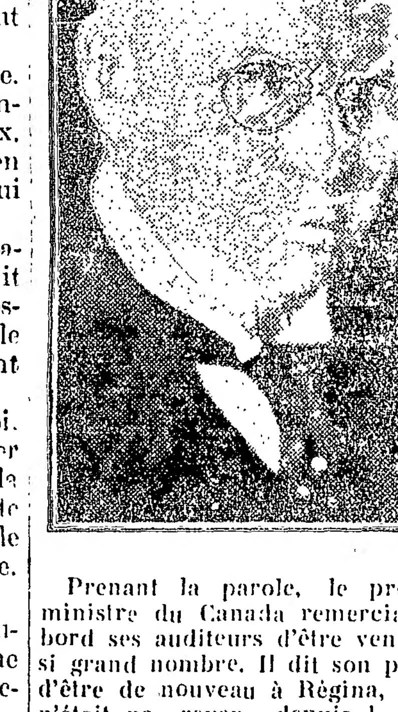

Prenant la parole, le premier ministre du Canada remercia d'abord ses auditeurs d'être venus en si grand nombre. Il dit son plaisir d'être de nouveau à Régina, où il n'était pas revenu depuis la campagne électorale, félicita la ville du choix qu'elle avait fait pour la représenter à Ottawa, dit quelques mots sur les responsabilités de l'administration, surtout à cette époque de crise, rappela que comme premier ministre il doit faire face à des difficultés et travailler à la solution de problèmes dont il n'est pas l'auteur. Puis il proposa ses plans pour surmonter la crise dont souffre le Dominion, particulièrement le fermier de l'Ouest.

Il rappela les engagements qu'il avait pris dans son discours politique du 9 juin 1930, à Winnipeg, et parla des efforts que le gouvernement a fait pour les tenir.

M. Bennett, parlant à Régina, s'est adressé plus particulièrement aux fermiers. Pour leur venir en aide, il se propose de former une société financière, au capital d'environ $ 5 000 000, qui leur prêtera de l'argent pour les mettre à même de se lancer dans la culture diversifiée, et même donner un secours direct aux plus embarrassés. Dans cette compagnie, les banques, les compagnies de transport, d'assurances, d'hypothèques, les industries seront actionnaires. Il fit entrevoir l'extension du commerce canadien à l'étranger, un débouché pour notre blé en France, où il dit que l'on vendra 7 000 000 de boisseaux de notre récolte de 1930, assura que nos relations commerciales avec l'Orient prennent de l'ampleur.

M. Bennett promit l'aide du gouvernement fédéral aux provinces de l'Ouest, pour que celles-ci puissent secourir la population fermière.

M. Bennett dit aussi comment, immédiatement après les élections, le parlement se réunit en session spéciale pour apporter un remède au chômage, vota $ 20 000 000 à cet effet, et comment cette somme a bénéficié l'Ouest.

Le premier ministre expliqua son attitude à la conférence impériale à Londres et ce qu'il attend de la continuation de cette conférence à Ottawa, cette année.

Quant à fixer un prix déterminé pour le grain, M. Bennett dit que cela ne serait pas à l'avantage du cultivateur canadien. Il dit aussi que c'était une erreur que de blâmer la politique du *Pool*, lequel a agi comme les autres compagnies de grain.

Il termina son discours par un pressant appel à la concorde parmi les Canadiens : là se trouve la force, et par l'expression de ses voeux et souhaits d'heureuse et prospère année.

— x —

Résumé du discours

La *Presse canadienne* résume le discours de M. Bennett sous les titres suivants :

1. Institution d'une corporation privée qui prêtera de l'argent aux fermiers et leur permettra ainsi de s'adonner à la culture mixte.
2. Octrois aux gouvernements provinciaux pour venir en aide aux fermiers nécessiteux, en leur fournissant de la nourriture, des vêtements et des graines de semence.
3. Facilités de crédit, afin d'empêcher la vente forcée de la récolte de 1930.
4. Garantie du gouvernement français d'acheter de 7 000 000 à 9 500 000 minots de blé de la récolte de 1930.
5. Négociations avec le gouvernement chinois pour la vente du blé canadien en Chine.
6. Revision de plusieurs traités commerciaux dans le but d'améliorer les débouchés pour le blé canadien.
7. Taux spéciaux pour le grain sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, passés sur ceux de la Passe-du-Nid-de-Corbeaux.

— x —

Commentaire de M. Ward

Président des Fermiers-Unis du Manitoba

Winnipeg (Manitoba). — "Les mesures palliatives, telles que proposées par M. Bennett, ne guériront pas le malaise dont souffrent les agriculteurs de l'Ouest", dit M. Ward, président des Fermiers-Unis du Manitoba, dans un commentaire du discours de M. Bennett à Régina.

Produire à moins de frais est ce dont ont besoin les fermiers aujourd'hui, déclara M. Ward. Ils doivent faire face à la concurrence. Pour qu'ils soient en mesure de concourir sur les marchés du monde, sans déchoir de leur position économique et sociale, il faut un rajustement des taux d'intérêts, des tarifs de transports par chemin de fer et bateaux.

"Aussi longtemps que le fermier de l'Ouest sera la vache à lait et le cheval de bât de certaines grosses firmes de l'Est, aussi longtemps il demeurera dans l'état de faillite irrémédiable de l'heure actuelle", ajouta M. Ward.

Le président des Fermiers-Unis invite le premier ministre à travailler au rajustement équitable des taux et tarifs de transport tels que ceux en vigueur dans l'Est.

M. Ward fut "étonné de l'absence de suggestions solides et fondamentales dans les propositions de M. Bennett."

Le discours du premier ministre pourrait se résumer en une phrase, firma le président : "Je vais guérir vos maux et vous rendre prospères en augmentant le coût de la production."

"La seule suggestion qui a une réelle valeur pour les producteurs de l'Ouest est l'allusion à la mise en vigueur des taux du Nid-de-Corbeau au chemin de fer de la Baie d'Hudson. Les fermiers seront très intéressés de savoir, conclut M. Ward, que, grâce aux démarches des organisations des Fermiers-Unis des trois provinces, aidées des premiers ministres, les taux avaient été antérieurement assurés, même avant que M. Bennett laissât Ottawa."

"CANADIAN UTILITIES"

Règlement très important. L'avenir de Prince-Albert en jeu. Que tous les contribuables aillent voter.

Le règlement no 31 autorisant la mise à exécution de l'entente conclue entre la ville et la "Canadian Utilities Limited", sera soumi au vote des contribuables, mercredi le 14 janvier.

Cè règlement autorise la concession à la susdite compagnie de la force de Prince-Albert.

Tous les contribuables intelligents se feront un devoir strict d'aller voter.

La question est très importante. La prospérité de la ville en dépend.

L'approbation du dit règlement aiderait à la construction d'écoles, mettrait la ville en état d'entreprendre des travaux publics plus considérables, diminuerait les taxes et les taux du kilowatt.

Cette concession donnerait à la ville un capital très considérable, qui, sans doute, augmenterait son influence.

Contribuables allez tous voter.

— x —

Lisez ceci ! . . .

Une pauvre, mais généreuse personne, ayant une nombreuse famille à nourrir, a pensé que le plus sûr moyen d'attirer les faveurs de Dieu sur ses propres enfants, leur assurer le pain de chaque jour et autres nécessités de la vie, était d'avoir elle-même le coeur ouvert à l'orphelin. Bien qu'elle, et tous les siens, soient soumis à un travail ardu et à une stricte économie, elle a fait parvenir au R. P. Bruck, O. M. I., une somme rondelette pour l'orphelinat catholique de Prince-Albert. Songeant à l'infortune de ces petits qui sont privés des soins et caresses de papa et de maman, elle a dit : Donner à l'orphelin, c'est ouvrir un compte d'épargne à la banque du bon Dieu, qui saura l'employer si je viens à mourir.

La *Drive* de l'orphelinat va son train. Un peu lentement, il est vrai; mais elle a suscité des dons qui nous ont émus.

Comme nous nous y sommes pris un peu tard en décembre, et que les conditions économiques actuelles en ont retardé la marche, nous nous soumettons volontiers à la requête de plusieurs curés et conseils de Chevaliers de Colomb, qui nous ont priés de continuer l'appel à la charité jusqu'à la fin de janvier ou au commencement de février.

S'il vous plait, âmes chrétiennes, aidez-nous à secourir l'orphelin. Si vous ne l'avez déjà fait, organisez la campagne dans votre district. Il reste vrai que celui qui donne au pauvre prête à Dieu.

Le comité de Secours à l'Orphelinat.

— x —

Nouvelles

Recomptage des votes à Estevan

Régina. — Le recomptage des votes à l'élection d'Estevan, demandé par David McKnight, candidat conservateur défait, se fera jeudi, le 8 janvier, sous la présidence du juge E.-R. Wylie. Les deux candidats seront représentés.

— x —

SESSIONS

Winnipeg. — La session 1931 de la législature du Manitoba s'ouvrira tout probablement le 28 janvier et celle de l'Ontario, le 12 février.

— x —

La Princesse Louise est morte

La princesse Louise, soeur du roi Georges d'Angleterre, est morte dans l'après-midi du 4 janvier, à l'âge de 63 ans.

Les funérailles auront lieu samedi, le 9 janvier, dans la chapelle St-Georges, Windsor.

Le fils de Gandhi aux travaux forcés

Surat (Inde anglaise). — Ramkas Gandhi, fils de Mahatma Gandhi, a été condamné à six mois de travaux forcés pour avoir donné un discours en faveur de la désobéissance civile.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Le discours de Régina

Que faut-il penser du discours de M. Bennett ? Les avis, comme il fallait s'y attendre, sont partagés.

Le *Star* de Saskatoon, qui appartient à la même famille politique que que le *Leader* et le *Free Press*, mais qui, craignant terriblement la naissance d'un journal conservateur à Saskatoon, se tient sur la clôture, essayant de plaire à tout le monde, décerne à M. Bennett un brevet de sincérité, et dit qu'il faut reconnaître que le premier ministre a le courage d'envisager la situation en face.

Les journaux conservateurs de l'Ouest chantent les louanges de M. Bennett, mais semblent éprouver une certaine gène, et leur attitude ressemble un peu à celle de l'auditoire de Règina qui, prêt à l'enthousiasme au début, se refroidit petit à petit, pour arriver à n'accorder qu'une ovation bien calme et juste polie, à la fin du discours.

C'est que les journaux se rendent compte, comme l'auditoire le fit, que M. Bennett ne nous apporte rien de précis, rien d'immédiat. C'est aussi l'opinion de M. William président des *United Farmers* qui, dans une entrevue, déclara qu'il trouvait peu de choses dans le discours du premier ministre, et affirma que l'auditoire de Régina avait été désappointé, abasourdi, stupéfié. On attendait beaucoup, on recevait bien peu.

Les présidents des organisations de fermiers de l'Alberta et du Manitoba expriment la même pensée. L'on peut donc dire que ce discours, si impatiemment attendu, apporta une cruelle déception aux fermiers de l'Ouest. La situation reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, sans aucune espèce d'amélioration sensible à l'horizon; et le premier effet du discours de M. Bennett fut d'occasionner une baisse de deux sous le minot dans le prix du blé dès le lendemain.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien dans le discours du premier ministre ? Non. Affirmer une telle chose serait une injustice. Mais à un malade agonisant qui a besoin d'un énergique fortifiant, on offre une purge.

Nous ne pouvons pas payer nos taxes, nous devons aux banques et aux compagnies d'hypothèques. Dans beaucoup de cas nos hommes engagés et nos battages sont encore impayés, et l'on vient offrir la charité d'un morceau de pain et d'une paire de chaussures pour cet hiver. C'est à cela qu'équivaut l'offre de secours de M. Bennett.

C'est de l'enfantillage et c'est humiliant. Si l'on veut nous aider, qu'attend-on pour réduire à un taux plus raisonnable le taux des intérêts ? Va-t-on encore dire que cette question relève du gouvernement provincial ? Nous en sommes fatigués de cette confusion des pouvoirs qui permet aux gouvernements provinciaux et fédéral de se passer la balle les uns les autres en dégageant leurs responsabilités.

Avec l'établissement d'un prix minimum, cette question d'intérêt est la plus importante à l'heure actuelle pour le fermier, et M. Bennett ne l'a pas seulement mentionnée dans son discours. Il a parlé du *moratorium* et de la suppression des dettes pour en ridiculiser l'idée, mais il a passé sous le silence le plus complet cette question vitale de la réduction du taux d'intérêt. Pourquoi ? A-t-on peur de tarir l'une des sources les plus importantes du revenu des caisses électorales ? Qu'on prenne garde à ne pas pousser nos fermiers à bout de patience, comme ils sont à bout d'endurance.

Y a-t-il quelque chose de plus immoral, de plus anti-social que de voir à 30 sous le minot le blé numéro 1, à 18 sous le numéro 3 humide, avec des centaines de milliers de fermiers dans une détresse voisine de la misère, sans aucun espoir de relèvement prochain, pendant qu'aucun gouvernement n'a le courage ou la bonne volonté de toucher à des taux d'intérêt qui, dans bien des cas, s'élèvent à 12 pour cent ?

Le premier ministre nous fait entrevoir pour plus tard la création d'une compagnie spéciale de prêts pour aider les fermiers qui voudraient faire de la culture mixte, compagnie qui serait formée par les banques, les compagnies de chemins de fer et les compagnies d'hypothèques. Quel serait le taux de l'intérêt ? On n'en a pas parlé.

Certes, cette mesure pourra donner plus tard des résultats intéressants, si le gouvernement peut nous procurer des marchés nouveaux et si l'on comprend que l'agriculture, mixte ou non, ne peut pas payer plus de 3 ou 4 pour cent d'intérêt.

Mais que nous donne pour le temps présent l'annonce de la création future de cette compagnie

Suite à la page 2

Joffre est mort

Le 3 janvier, à 8 h. 23 du matin, s'éteignait à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Paris, le courageux et brillant militaire, héros et vainqueur de la Marne, général en chef des armées françaises au début de la Grande Guerre : le maréchal Joffre. Il était âgé de 79 ans moins un jour.

A l'exception de çà et là quelques rares et courts instants de lucidité, il était dans le coma depuis une semaine ; ne survivant que grâce à de savantes piqûres, à une constitution exceptionnellement robuste et à son énergique volonté. L'abbé Bellesoeur qui lui avait administré les derniers sacrements quelques jours auparavant, lui donna une dernière absolution à huit heures, et récita les prières des agonisants au moment de la mort. N'étaient présents que Mme Joffre, le docteur Fontaine et quelques intimes.

Dès que le décès fut annoncé, M. Steeg, premier ministre français, le colonel Fabry, ancien aide-de-camp du maréchal, et M. Jean Chiappe, préfet de police, se rendirent à la chambre mortuaire.

Les restes mortels ont été embaumés et transportés à l'Ecole militaire, où ils sont exposés jusqu'au jour de l'inhumation.

La France reconnaissante accordera à Joffre l'honneur d'obsèques nationales revêtant le même éclat que celles de Foch : service religieux à Notre-Dame, cortège à travers la ville.

Les journaux font remarquer que la mort de Joffre ne laisse plus que trois des grands chefs militaires de la grande guerre : Hindenburg et Ludendorff en Allemagne, et Pershing aux Etats-Unis. Il est vrai qu'il reste encore le maréchal Pétain, mais il fut à la tête des armées françaises sous les ordres de Foch. Haig, Cadorna, Foch et autres ont disparu de la scène.

Nous détachons ce qui suit d'un

LA MARNE

En certains quartiers, on reproche aujourd'hui au gouvernement français de trop craindre une nouvelle invasion, invasion de revanche ; de maintenir sur pied des troupes trop nombreuses ; d'être trop militariste.

En 1914, au moment où éclata la guerre — et depuis — on a adressé avec autant de sévérité à ce même gouvernement français d'avoir coupablement négligé la préparation de défense. Devant l'invasion, Joffre reculait, reculait. Certains le blâmaient. Mais que faire avec des troupes trop faibles, mal armées, devant la force militaire la plus puissante et la mieux organisée qui fut jamais ?

Joffre laissa l'ennemi s'avancer, se croire victorieux sans coup férir et, ainsi, négliger certaines précautions nécessaires, même en face d'une armée réputée faible. Quand la rapide marche sur Paris eut dispersé les troupes allemandes sur un trop vaste territoire, Joffre saisit l'occasion pour livrer bataille, arrêta l'invasion, força un recul. Ce fut la victoire de la Marne, à laquelle, d'après l'opinion de beaucoup, les alliés doivent le succès final.

(*Suite à la page 2.*)

PAGES D'HISTOIRE.

La résistance au règlement XVII

L'appel aux forces surnaturelles—L'"élan mystique"—Les négociations — L'opposition constructive — L'enquête Merchant-Scott-Côté — L'édit de pacification — Au Cap-de-la-Madeleine.

A travers le dernier cours de M. l'abbé Groulx

M. l'abbé Groulx, dans son dernier cours d'histoire, a traité de la M. l'abbé Groulx, dans son der- Résistance au Règlement XVII. Nous détachons de son texte les pages suivantes (les premières suivant le récit des incidents d'Ottawa, de Green Valley et de Pembroke) :

Que cette forme d'héroïsme n'étonne point. C'est bien jusqu'en leur profondeur que les âmes sont remuées. L'appel aux forces surnaturelles, ou ce que l'on a appelé à ce propos même l'élan mystique, on le retrouve tout au long de la lutte franco-ontarienne. Aux bureaux de l'Association d'Education, siège de la résistance, une lampe brûle jour et nuit en l'honneur du Sacré Coeur. Dès le début de la lutte, les écoles franco-ontariennes ont été solennellement consacrées à la Vierge, en son antique sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine; cette consécration sera renouvelée en 1915, en 1923; cette dernière année, le futur vicaire apostolique de l'Ontario consacre ces mêmes écoles au Sacré Coeur, à Paray-le-Monial. Tous les jours, les petits Franco-Ontariens réciteront dans leurs classes la prière à Jeanne d'Arc, composée par l'évêque d'Haileybury, approuvée par Pie X : " O Christ, ami des Francs ! Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France... nous vous en prions par les mérites et par l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc, que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre foi."

L'appel au surnaturel prendrait pourtant des formes encore plus touchantes et peut-être plus solennelles. En 1914, le matin du jour où s'ouvrait à Ottawa l'un des congrès de l'Association d'Education, les enfants de la paroisse de Walkerville s'approchaient en corps de la communion. Aussitôt quelqu'un écrivit dans *Le Devoir* de Montréal : "Je me suis demandé l'autre jour s'il n'y avait pas, dans ce fait, l'indication du champ de bataille où il faut diriger tous les enfants de la province opprimée. Je me suis pris à rêver d'une communion annuelle, faite le même jour, de tous les petits héros qui veulent continuer de monter la garde autour de leurs écoles..." Ce qu'on avait appelé la "neuvième croisade" ou la "croisade eucharistique", enrôla dans tout l'Ontario d'abord, les blancs bataillons des petits communiants. Puis, d'un bout à l'autre du Canada français, les enfants, les jeunes gens des écoles, des couvents, des collèges voulurent en être, offrir à leurs petits compatriotes opprimés ce suprême épaulement. On put écrire : 'L'étincelle est devenue un brasier.'

Quand une cause se pare de ces beautés, il ne lui appartient plus de limiter le nombre de ses adhérents. Les opprimés eurent tôt fait de se gagner partout d'ardentes sympathies qui allèrent jusqu'à l'appui effectif, généreux. Les premiers, on le présume bien, à se laisser prendre par les reflets d'héroïsme qui montaient de la frontière ontarienne, furent ceux du Québec. La vieille province qu'on avait vue, dans les précédentes luttes scolaires, si repliée en sa paix égoïste, ou si tiraillée par les factions politiques, se ressouvint tout de bon de son devoir d'aînesse. La presse indépendante qui lui était née, opéra même chez elle le miracle de l'unanimité.

On ne saurait exagérer, pendant ces années-là, l'influence de cette presse nouvelle qui au temps de la question des écoles du Manitoba et des écoles de l'Ouest, avait si déplorablement manqué à la province. Deux journaux quotidiens et une revue, *L'Action catholique* de Québec, *Le Devoir* de Montréal, *L'Action française*, se firent en particulier les champions de la minorité. Entre tous, *Le Devoir* se signala. L'un de ses rédacteurs, M. Omer Héroux, se fit le chroniqueur, et j'ai presque envie d'écrire, le trouvère de l'épopée ontarienne. Attentif à ne rien laisser échapper des incidents de la bataille, il sut les narrer en des articles éloquents, d'une émotion contagieuse, qui allaient mettre au front des chefs, des institutrices et des petits enfants héroïques une auréole conquérante. La foule fut vite empoignée, comme jamais elle ne l'avait été. Au *Denier scolaire*, fonds de secours pour les opprimés, les plus humbles bourses, les enfants des écoles, des couvents, des collèges, voulurent contribuer. Quand les écoles d'Ottawa manquèrent de charbon, de petites et de grandes soirées s'organisèrent pour leur fournir le combustible.

Pour aider à la résistance, en défrayer les dépenses, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française parcourut toute la province et recueillit au delà de $50 000. Des corps graves comme les Conseils de Ville de Montréal et de Québec, versent au même fonds chacun $1 000. Beaucoup de municipalités scolaires rurales envoient leur obole. Le mouvement gagne toutes les couches. L'Université Laval, par la plume de son recteur, assura "les vaillants champions d'une si belle et si noble cause de ses profondes sympathies." Les évêques n'ont pas été les derniers à prendre attitude. Plusieurs recommandent à leurs ouailles le *Denier scolaire*. Le 21 décembre 1914, l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, tient à présider l'inauguration de la campagne de l'A. C. J. C., en faveur des écoles ontariennes, "pour affirmer hautement", dira-t-il, "que nous sommes en faveur de toute juste revendication." Quelques jours plus tard, dans une lettre d'un langage élevé, S. Em. le cardinal-archevêque de Québec, Mgr Bégin, félicite de son discours l'archevêque de Montréal; puis, reprenant l'historique des droits du français au Canada, "on n'efface pas d'un trait de plume", affirmera-t-il le cardinal, ces pages écrites avec le sang même des aïeux." Et la lettre se termine par cette solennelle promesse d'assistance : "Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'épreuve imposée à nos frères ontariens devait se prolonger, ce sera le noble devoir de la province française et catholique de Québec d'appuyer de son influence et de toutes ses ressources ceux qui souffrent et ceux qui luttent, jusqu'à ce que pleine justice leur soit rendue. Ces nobles sentiments trouveront écho jusque sous les voûtes du parlement québécois. Le 11 janvier 1915, dans un discours sur la politique générale, le premier ministre, Sir Lomer Gouin, lance en faveur des opprimés un appel avec cette éloquente finale : "Je demande qu'on fasse justice à la minorité française de l'Ontario et même qu'on soit généreux envers elle. Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de résonner sur les lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler." Quelques jours plus tard, sur proposition de deux députés anglo-protestants, l'Assemblée législative adopte à l'unanimité un autre appel à la justice. Enfin, à la session de 1916, le parlement de Québec, faisant un pas de plus, autorise les municipalités scolaires à souscrire au fonds ontarien. C'est donc la solidarité de toute une race qui s'affirme autour de la minorité et de sa superbe résistance. L'on a pu dire que "toute l'Amérique française, à de certains moments, fut secouée par ce magnifique spectacle." Qu'ajouterai-je pour marquer au juste la température des âmes ? Peut-être faudrait-il citer ici quelques beaux vers d'Albert Lozeau, les poètes, en ces grandes heures, étant souvent le plus juste écho du sentiment populaire. Du fond de sa retraite de paralytique, le doux poète clamait :

"Que ce langage clair vous ennuie
ou vous blesse,
"Nous parlerons français... tant
que nous parlerons !
"La bouche restera libre, comme
les fronts.
"C'est là notre désir, et c'est notre
noblesse.

.. ..

"Plus le parler chéri sera souillé
d'affronts,
"Plus amoureusement nous le
vénérerons.
"Aux menaces du joug la fierté se
redresse !
"Levez-vous et chantez, vocables
glorieux,
"Revêtus de splendeur, si vivants
d'être vieux !
"Chantez : voici le bois du bûcher
qu'on prépare !
"Ils veulent votre mort, nobles
morts immortels !
"Chantez ! Sans le savoir, ils vous
font des autels,
"Car toutes les beautés ont souffert
du Barbare !

En 1927, il y a bien quatorze ans que la minorité endure la persécution. Capables d'impétuosités généreuses, les Canadiens français pratiquent moins facilement les longues ténacités. Serait-ce influence de leur climat qui oppose les saisons et les jours par des contrastes souvent violents ? Serait-ce plutôt lassitude de luttes trop longues, fatigue du chevalier harassé de batailles et qui ne songe plus qu'à délacer son armure ? Il est donc admirable qu'après quatorze ans, les Franco-Canadiens paraissent encore fermes dans leur volonté de résistance. Pendant cette longue et dure bataille, on perçoit malaisément chez eux de véritables signes de faiblesse. Avec $230 000 au plus, la Commission scolaire d'Ottawa a continué de faire aller ses écoles, instruisant bientôt près de 11 000 élèves, alors que, pour un nombre moindre d'écoliers, il en coûte $1 000 000 aux écoles publiques de la capitale. Au congrès franco-ontarien de 1924, 800 délégués venus de tous les coins de la province, ont réaffirmé leur indomptable volonté de résister jusqu'au triomphe de leur droit. D'autre part, y a-t-il quelque espoir que l'épreuve prenne fin ? Vers 1928, le gouvernement persécuteur donnait-il quelques signes de fatigue ? Avec lui, avec leurs coreligionnaires de langue anglaise, les Franco-Ontariens n'ont laissé passer nulle occasion de négocier. Dépouillés de toute intransigeance déraisonnée, plus amis de la paix que de la lutte, on pourra même leur rendre ce témoignage qu'ils ont négocié autant que bataillé. Tantôt par eux-mêmes et tantôt par des intermédiaires bénévolents, leur histoire nous les montre dans le rôle de négociateurs, en juin, juillet, octobre et décembre 1912, en mai, juin, juillet 1913, en août, septembre, octobre, novembre 1914; en juin et juillet 1915, en mars 1916; en janvier et mai 1917. Dès 1915, dans un discours public, le sénateur Belcourt pourra confesser mélancoliquement : "Nous avons épuisé tous les moyens de conciliation et de bonne entente à notre disposition." Pendant tout près de trois ans, d'octobre 1919 à l'été de 1922, ils tiendront des pourparlers ouverts entre eux et le gouvernement Drury, multipliant les entrevues, les essais d'entente, renouant sans se lasser les fils toujours rompus avec un négociateur aussi prompt à se dérober qu'à faire des avances.

(A suivre.)

Tribune Libre

Le discours de Régina

(Suite de la première page)

nouvelle ? Il nous faut une aide immédiate, et l'on nous fait des offres de service qui pourront peut-être produire des effets quelconques dans cinq ou six ans.

Les fermiers demandent à tous les échos qu'on leur accorde un prix minimum, ou un bonus, à titre tout à fait provisoire, en raison même de la crise exceptionnelle qui atteint l'agriculture, et l'Hon. Bennett se débarrasse de la question en disant qu'elle relève des gouvernements provinciaux, et en affirmant qu'il ne veut pas compromettre le crédit national. C'est une fin de non-recevoir absolue et définitive.

Les Etats-Unis et même l'Australie ont adopté des mesures à peu près semblables; mais il faut croire que les gouvernements de ces pays-là n'ont pas, autant que M. Bennett, souci du crédit national.

Le premier ministre ne semble pas vouloir comprendre que le crédit national ne souffrirait pas de l'établissement de ce prix minimum parce que l'argent reçu par les fermiers servira à payer leurs dettes les plus pressantes et restera dans le pays.

Ce prix minimum, mais est-ce qu'on ne le garantit pas aux manufacturiers en établissant des droits de douane qui leur permettent de vendre leurs produits en réalisant un bénéfice ? On appelle cela de la protection. Le fermier est-il le seul au Canada à ne pas avoir droit à cette protection ?

C'est justement cette politique qui, en temps de crise, creuse un fossé entre l'Est et l'Ouest. Nos gouvernants ne veulent pas le comprendre. Espérons que la divine Providence les éclairera avant qu'il ne soit trop tard.

Nous n'aurions pas besoin d'un prix minimum pour nos grains, si on nous permettait de réduire notre coût de production en enlevant les droits de douane sur ce que nous achetons. On prétend que c'est impossible, parce que ce serait la ruine des industries de l'Est. Préfère-t-on ruiner l'agriculture ? C'est d'ailleurs à peu près fait.

Aussi longtemps que notre situation économique l'a permis, nous avons accepté sans murmurer ce tarif douanier, cette protection aux industries; et nous sommes prêts à le faire encore à condition que dans les temps de crise comme ceux que nous traversons, on nous fasse bénéficier de cette protection.

Ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est de compromettre non pas le crédit national qui tient tant au coeur de M. Bennett, mais le crédit individuel de tous les fermiers de l'Ouest en garantissant un prix minimum aux manufacturiers, par l'établissement solide des droits de douane nécessaires à cette fin, et de ne rien recevoir en retour quand nous en avons tant besoin.

Comme le rédacteur du *Patriote*, je ne crois pas à l'efficacité des révolutions, et je lutterai de toutes mes forces contre toute idée de séparation d'avec l'Est. Je ne crois pas qu'il se trouve un seul Franco-Canadien qui consentirait à accepter l'idée d'une rupture de la Confédération. Nous aurions trop à y perdre au point de vue national. Mais c'est justement parce que je tiens au maintien de cette Confédération que je considère comme un devoir de jeter le cri d'alarme avant qu'il ne soit trop tard. Le mécontentement est là, il est réel, il gronde sourdement. Un jour ou l'autre, il peut se traduire par quelque mouvement qu'on ne pourra plus enrayer.

L'Hon. Bennett s'est servi du mot "traître" dans le cours de son discours. Qu'il prenne garde que ce mot ne soit appliqué plus tard à ceux qui, après avoir préconisé une politique étroite, n'ont pas su l'élargir et auront peut-être été responsables d'événements graves et dangereux.

Raymond DENIS...

JOFFRE EST MORT

Suite de la première page

bel article que Omer Héroux, du *Devoir*, consacre à Joffre le 30 décembre dernier :

"Un moment vint où les chefs du gouvernement français crurent que le vainqueur de la Marne n'était plus à la hauteur de circonstances imprévues ; qu'il fallait à la tête des armées un chef nouveau. Eurent-ils tort, eurent-ils raison, nous n'essaierons point — cela dépasse absolument notre petite compétence— de le démêler. Le vieux soldat, en tout cas, parut accepter avec une suprême dignité la poignante disgrâce. Incapable désormais de servir militairement, il mit au service de son pays ce qui lui restait de force et son grand prestige. C'est alors que nous le vîmes aux Etats-Unis et au Canada, qu'on lui imposa cette formidable corvée de courses à travers des pays inconnus où il lui fallait être constamment en représentation. On imaginait bien que cette besogne ne lui plaisait guère, mais il s'y soumettait comme à tout le reste ; car c'était encore une façon de servir.

Le maréchal avait alors soixante-cinq ans. C'était un vieillard superbe et qui, en dépit de ses cheveux blancs, ne paraissait point sentir le poids des années. Au passage, il donnait plutôt l'impression d'une imbrisable force, ordonnée et disciplinée, que de la souriante et paternelle bonté qu'évoquait son populaire surnom, le *Papa Joffre* des soldats de son pays; mais un bref incident dévoilà tout à coup la richesse et la tendresse de son coeur.

Le grand soldat avait courtoisement, mais sobrement accueilli les manifestations et les hommages du public ; il était, devant certaines effusions excessives, resté d'une froideur polie, mais quand il passa la revue des vétérans, ce fut autre chose. A l'extrémité de la ligne, un soldat canadien-français gisait, incapable de se dresser, sur un lit roulant. Sa mère était debout, tout auprès. Joffre tendit la main au blessé, mais celui-ci ne pouvait même lever le bras. Le maréchal alors se penchant sur le soldat inconnu, l'embrassa comme si c'eût été son enfant ; puis, se tournant vers la maman : C'est votre fils, Madame? La mère s'inclina, en un oui silencieux. Le maréchal mit un genou en terre et baisa la main qui avait bercé le petit soldat.

"Ceux qui virent ces choses comprirent qu'en le baptisant de son final et respectueux sobriquet, les soldats avaient simplement deviné quel coeur battait sous l'uniforme de l'homme, apparemment impassible, qui, pour la défense du pays, les envoyait au-devant de la mitraille et de la Mort..."

PARIS. — Des foules considérables ont défilé devant la dépouille mortelle du maréchal Joffre, dans la chapelle de l'Ecole militaire. Les mains du vieux militaire, défenseur de Paris et vainqueur de la Marne, tiennentn un crucifix. Sur sa poitrine brille une seule décoration : la médaille militaire.

De bonne heure, mercredi matin, 7 janvier, ont commencé les cérémonies des obsèques religieuses et nationales. Le panégyrique a été prononcé par le sénateur Louis Barthou, ministre de la Guerre et ami intime du défunt.

Le maréchal Joffre ne sera pas enseveli aux Invalides, comme il l'aurait été s'il l'avait voulu et comme le disaient les premières dépêches. C'est que, accédant au désir de sa femme qui veut être enterrée près de lui, il dit, dans son testament, qu'il veut être enseveli dans la propriété de la famille, à Louveciennes. La nation lui élèvera un mausolée.

CORRIGEONS-NOUS

POELE.

Le poêle est un appareil de chauffage qui se place dans la pièce ou l'appartement qu'on désire chauffer. Il peut servir en même temps à la cuisson des aliments, et il garde alors le nom de poêle si son principal usage est le chauffage de la pièce ou de l'appartement où il se trouve.

L'appareil qui se place dans une cuisine et qui sert uniquement ou principalement à cuire ou chauffer des mets est un fourneau. Nos poêles à gaz sont donc des fourneaux à gaz ; nos *poêles électriques*, des fourneaux électriques ; et nos *poêles à l'huile*, des fourneaux à pétrole.

En France, on donne le nom de *cuisinière* à l'appareil qui sert à la fois au chauffage du logement et à la cuisson des aliments. Mais nous croyons qu'il vaut mieux appeler cet appareil *poêle* ou *fourneau*, selon sa destination principale, à moins qu'il ne s'agisse d'en faire ressortir la double utilité ; et dans ce cas, nous recommandons l'emploi du terme *poêle-fourneau*, qui est usité aussi en France.

Ajoutons que nos *poêles* de cuisine qui fonctionnent, simultanément ou alternativement, au gaz et au charbon, sont des fourneaux mixtes.

POELE A DEUX PONTS,
A TROIS PONTS.

On donne, dans nos campagnes, le nom de *poêle à deux ponts* ou de *poêle à trois ponts* à un poêle à bois, de forme rectangulaire allongée et comprenant deux ou trois réceptacles superposés, c'est-à-dire un foyer et un four, ou un foyer et deux fours. Cet appareil de chauffage, qui sert chez nous à cuire ou chauffer les mets tout en chauffant le logement, semble inconnu en France.

FOURNEAU,
POELE A FOURNEAU.

Le fourneau est un appareil servant à cuire ou à chauffer les mets. La partie d'un poêle qui est placée au-dessus ou près du foyer et qui forme une caisse fermée où l'on puisse faire cuire des mets est un four, non pas un *fourneau*. Ainsi, on met les gâteaux dans le four, non pas dans le *fourneau* d'un poêle. Il va de soi qu'on peut fort bien dire mettre cuire un gâteau dans le fourneau, s'il s'agit d'un fourneau de cuisine et non d'un poêle.

Quant à notre *poêle à fourneau*, c'est un poêle ou un fourneau, selon sa destination principale, ou bien un poêle-fourneau. Il ne serait pas incorrect de dire *poêle à four*, mais cette appellation n'est pas usitée en France.

PATTES DU POELE.

Les supports d'un poêle, d'un fourneau, sont des pieds, non pas des *pattes*. C'est parler incorrectement que de dire : Le chat est couché entre les *pattes* du poêle.

PALETTE, BAVETTE
(DU POELE).

Nos gens donnent le nom de *palette* ou de *bavette* à la tablette qui est placée à la bouche du foyer d'un poêle, ou d'un fourneau, et celui de *palette* à la tablette qui est placée à la bouche du four d'un fourneau ou d'un poêle-fourneau. Les termes *palette* et *bavette* ne s'emploient pas avec ces acceptions, dans la langue du bon usage.

PLAQUE, ROND (DE POELE).

Dans les fourneaux de cuisine et les poêles, les pièces de métal avec lesquelles se ferment les trous circulaires qui sont ménagés dans la plaque établie au-dessus du foyer et qui servent à mettre le fond des vases en contact immédiat avec le feu, ne portent pas, en bon français, le nom de *plaques* ou de *ronds*, mais celui de *rondelles*. Ces rondelles mobiles sont dites *rondelles concentriques* quand elles s'emboîtent les unes dans les autres et qu'on peut les enlever en tout ou en partie de manière à obtenir des trous de diamètres différents.

(Le Comité d'étude de la Société du Parler français au Canada).

MESSIEURS Protégez-VOUS Toujours les PILULES MORO Pour les HOMMES

MAUX DE REINS, MAUX DE TETE, EPUISEMENT — MAUVAISE DIGESTION, RHUMATISME, MANQUE D'APPETIT

Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge

Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Attention

NOUS FAISONS TOUTES IMPRESSIONS COMMERCIALES ET DE LUXE

La Bonne Presse Ltée
PRINCE-ALBERT, SASK.

Le Café par Excellence
Repas servis à toute heure
L'excellence de notre cuisine et l'efficacité du service est le secret de notre succès.
Central Hotel & Cafe
KONG KEE, Propriétaire
Ave Centrale — Prince-Albert — Téléphone 2967

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES
$1.00
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES
PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglise, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 3275 — Nuit, 2813

TED. MATHESON, LTD.
QUALITE A PRIX MODERES
VETEMENTS D'HOMMES
Près de la Banque Royale
PRINCE-ALBERT, SASK.

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.
Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.
Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Donrémy — Hoey
J.-A. BRODEUR — L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE
Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy
ASSURANCE de TOUT GENRE
Ecrivez ou téléphonez pour renseignements
Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.
Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce
PRINCE-ALBERT, SASK.

JOHN DAISLEY
Plombier Expert en Chauffage
Réparations faites promptement. Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage
111, 14ème Rue Ouest
Téléphone 2201, Prince-Albert

BELL'S LTD.
Manufacturiers de "Bell's Laying Mash" pour poules couveuses. Fleur, grains de semence, etc.
TEL: 2701 — 102, 8è rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

BALDWIN HOTEL
2ème avenue sud, Saskatoon, Sask.
Central, Propre Confortable, service courtois
Plan américain—Plan européen
$3.00 en montant — $1.50 par jour
Chambres avec douches
20 Salles de bain

REGARDEZ VOS CHAUSSURES
Considérez-vous que vos chaussures peuvent encore vous durer l'hiver, ne pensez-vous pas qu'elles seraient plus chaudes si vous leur feriez appliquer des semelles, pas nécessairement épaisses, mais un cuir ELK chaud et très confortable; VENEZ ET INFORMEZ-VOUS.
Les patinoires seront bientôt ouvertes, vos patins sont-ils en bon état pour la saison? Si non, apportez-les chez HOUNSELL et faites les réparer et affiler. Nous avons des fausses-semelles en feutre, en liège et en poil de renne à 25c la paire. Nous avons aussi des lacets, courroies et des supports "Lea" pour chaussures à patins.
W. G. HOUNSELL
MITCHELL BLOCK
Avenue Centrale et 11ème rue
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
Plans et devis fournis sur demande; Soumissions gratis.
Bureau-chef: 10747—93ème rue, EDMONTON, ALTA.

HAMILTON'S LIMITED
M. C. Hamilton, Gérant-Directeur
Entrepreneurs de pompes funèbres
25 11ème rue E. Tél: 3005—3223
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co.
LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUEBEC

Monuments funéraires de toutes descriptions
J. O. BRUNET
414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

PAGE ECOLIERE

PETITE POSTE

Thérèse McLeod, Saint-Louis. — Toute ma gratitude pour vos souhaits affectueux et reconnaissants.

x x x

Antoinette Daniel. — Merci pour vos aimables lignes. De mon côté, je souhaite que 1931 vous apporte le plus de bonheur possible.

x x x

Lucille Dupras, Gravelbourg. — Moi aussi je vous souhaite une heureuse année, chère petite, et désire que vous la remplissiez de beaucoup de bien.

x x x

Pauline Chevrier, école Aussant. — Votre gentille lettre, remplie de si doux sentiments me fut fort agréable. Merci.

x x x

Béatrice Pepin. — Bonne année à vous, à vos bonnes maitresses, à vos charmantes compagnes. Merci pour vos souhaits.

x x x

Marguerite L'Heureux, Jack-Fish. — Maintenant que vous savez que vous avez une Tante, vous lui écrirez souvent, n'est-ce pas. Elle sera toujours heureuse de vous lire.

x x x

Rose Blouin, Collège Thévenet.— Votre aimable lettre reçut l'accueil le plus bienveillant. Ces courtes lignes vous apportent, avec mon affectueux merci, mes meilleurs voeux pour la nouvelle année.

x x x

Hélène d'Hondt, Ponteix. — Quelle journée du ciel fut la fête de la Vierge immaculée dans votre beau pensionnat ! Gardez-en à jamais le souvenir. Que Marie soit toujours l'amour de vos coeurs ! C'est mon souhait pour vous, pour vos aimables compagnes, que j'aime. Avec plaisir je transmets par la *Page écolière* vos voeux de bonheur aux dignes membres de l'A. C. F. C., en particulier à M. le président et à son dévoué secrétaire.

x x x

Alice Coulombe, Laflèche. — Merci pour vos voeux si gracieusement exprimés. En retour, je désire que l'année 1931 soit bonne en tous points, pour l'aimable secrétaire, pour ses chères compagnes, et ses dévouées mères.

x x x

Jacqueline Lebel, Zenon-Park. — Vous devez, en effet, trouver que Noël arrive très lentement avec tant de jolis cadeaux en perspective. Remerciez bien le petit Jésus de vous avoir donné de si bons parents.

x x x

Arthur Marchildon, Noella Lajambe, Hélène Chabot, Philippe Marchildon, Camille Hudon, Lucien April, Laurent Hudon, Simonne Hudon, Lucille Hudon, Donatienne Hudon, Gaston Hudon, Jean-Marc Lebel, Eveline Hudon, Edmond Hudon, Florence Marchildon, Dora Lajambe, Léopold Chabot, Laura Hudon, Blanche Marchildon. — Merci, chers enfants, pour vos jolies lettres. Elles m'ont fait un très grand plaisir. Je suis heureuse d'apprendre que votre église est reconstruite. A vous, à vos dévoués parents, à votre bonne maitresse, mes meilleurs voeux de fête.

x x x

Léona Boisselle, Collège Thévenet. — Merci pour votre chère lettre. Je vous ai lue avec tout mon coeur. Félicitations sincères pour votre belle distribution de prix. Quel encouragement pour l'année courante, n'est-ce pas ? Votre désappointement en ne recevant pas la *Page écolière* à date convenue trouva écho dans mon âme. Plus que personne j'en fus peinée, croyez-le. "Il faut faire bonne figure contre mauvaise fortune", dit le vieux proverbe, et certes nous avons cent fois occasion de le mettre en pratique.

x x x

Antoinette Lizée, Ponteix. — En lisant votre belle description de la fête de la Présentation, je me suis écriée : "Heureuses enfants, de passer leur jeunesse dans ce beau couvent de Ponteix ! Que le souvenir de ces saints jours soit comme un phare qui illumine votre existence toute entière." C'est le meilleur voeu que je pense faire pour vous, à l'aube de 1931.

x x x

Annette Lareau, Albertville. — Je regrette de ne pouvoir vous écrire long, long comme vous le désiriez. Donc acceptez ces quelques lignes avec le plus gracieux sourire. Il vous apporte bien des voeux de bonheur pour 1931, et vous rappelle surtout que la meilleure recette pour vivre heureux est simplement de savoir saisir au vol les nombreuses petites joies que la Providence répartit à chacun sur terre.

x x x

Chère Tante Présentine,

Malgré que l'hiver arrive, il y a en un petit coin, quelque part en Saskatchewan toute une volière de gais oiseaux. Depuis bientôt plus d'un an, ils chantent leur bonheur d'appartenir à la grande famille de Tante Présentine.

Aujourd'hui, nous nous unissons pour vous chanter un grand merci pour l'intérêt que vous nous avez porté jusqu'ici. Nous prions le bon Jésus de la crèche de vous combler de ses plus précieuses faveurs.

Acceptez, bonne Tante, avec leur reconnaissance, les meilleurs voeux pour Noël et le Nouvel An, de vos neveux et nièces de l'école Saint-Jean-Baptiste de Titanic.

Yvonne Rio.

x x x

R. — Les gais chanteurs font entendre de douces mélodies, fort agréable à l'oreille de la vieille Tante qui vous affectionne si sincèrement. Bonne et heureuse année à tous.

x x x

A Thérèse Raymond, Collège Thévenet, et à toutes ses aimables compagnes des grades XI et XII. — Merci à la gentille secrétaire qui a su exprimer si gracieusement les voeux, la reconnaissance des charmantes élèves du cours supérieur de son *Alma Mater.* Tante Présentine accepte tout avec reconnaissance. Les prières que vous faites à mes intentions, mes bien chères, sont déposées dans la Banque du bon Dieu. Mes richesses spirituelles sont aussi le trésor de mes nombreux neveux et nièces de la Saskatchewan que j'affectionne toujours davantage.

x x x

Philomène Huet, Saint-Louis. — Vos bons souhaits furent agréés avec gratitude. A mon tour je vous souhaite la plus heureuse des années. Puisse 1931 combler tous vos voeux.

x x x

Denise Duperreault, Willow-Bunch. — La plus douce récompense que je puisse désirer, c'est l'espoir de faire un peu de bien. Votre si charmante lettre m'assure que les chères élèves de Willow-Bunch promettent de faire fructifier la semence de vertu qui tombe dans leurs chères âmes si bien disposées. Que j'en suis heureuse ! Je dépose leurs ferventes résolutions au pied de la crèche du divin petit Roi, le priant, en retour de les bénir et de rendre heureux tous ceux qu'elles aiment.

x

Compositions primées

Mildred de Repentigny, Collège Thévenet, grade 12.

Alice Coulombe, Laflèche, grade 12.

Georges Deschamps, Willow-Bunch, grade 11.

Edithe Lauzière, Willow-Bunch, grade 10.

Thérèse Monette, Laflèche, grade 9.

Clotilde Lavoie, Gravelbourg, grade 8.

Marthe Carboltlz, Bellegarde, grade 7.

Alberte Lacoursière, Ponteix, grade 6.

Yvonne Morissette, Radville, grade 5.

Joséphine Nadon, North-Battleford, grade 4.

Noëllie Boily, Montmartre, grade 3.

x

Sujets de compositions

GRADES IX, X, XI, XII

Dans *Le Bourgeois-Gentilhomme,* Acte III, Sc. iii (page 29), Madame Jourdain dit à Monsieur Jourdain : "Oui, il a des bontés pour vous, et vous fait des caresses; mais il vous emprunte votre argent." Dans une histoire vraie ou imaginée, faites une application de cette réponse de Madame Jourdain; prouvez qu'elle a raison et que "les contes" sont moins rares qu'on ne le pense parfois.

GRADES VI, VII, VIII

Dans une petite histoire, prouvez la vérité de cet axiome : il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

GRADES III, IV, V.

Imaginez-vous que vous avez 25 sous. Votre petit frère âgé d'une dizaine d'années veut vous les emprunter. Ecrivez le dialogue qui s'engage entre vous deux. Donnez une importance particulière à la dernière phrase qui sera le point le plus intéressant.

Réponses aux Jeux d'esprit de novembre

1. Etincelle.
2. Ma-de-laine (Madeleine).
3. Louis 17; Jean 14; Paul 10.

x x x

Pauline Chevrier, de l'école Aussant, de Gravelbourg, a gagné le prix.

x

PENSEE

A l'occasion du nouvel an, Louis Veuillot, s'adressant à une grande Dame distraite du service de Dieu par les exigences de ses nombreuses relations mondaines, lui écrivit : "Je vous souhaite une bonne mort."

Surprise et puis indignée d'un souhait, si étrange, elle fut sur le point de déchirer la lettre. Mais le coup avait porté; elle réfléchit et comprit la pensée de l'illustre écrivain, qui eut la joie de la voir consacrer sa vie à Dieu et aux bonnes oeuvres.

JEUX D'ESPRIT

ENIGME

Je suis sans coeur; j'ai le pied dans la tête. Devine, enfant, si tu n'es pas trop bête.

METAGRAMME

Mesure de temps — Chez le boulanger. — Au palais du roi. — Niche. — Préposition. — Le premier mot de ce métagramme est *jour.* — le dernier, *pour.* — Trouvez les trois autres.

MATHEMATIQUES

Trouvez 14 au moyen de quatre chiffres impairs.

DEVINETTES

Pourquoi les enfants, lecteurs de la *Page écolière,* donnent-ils si peu d'attention aux Jeux d'esprit ?

x

A nos écrivains en herbe

Mes bien chers enfants,

Je viens vous féliciter de nouveau sur le beau travail que vous m'envoyez chaque mois; j'en suis de plus en plus charmée. Si la chose était possible, je publierais chaque ligne, chaque mot que je reçois... Mon grand chagrin est de mettre de côté tant de petits chefs-d'oeuvres littéraires.

Souvent même M. le Rédacteur n'a pas l'espace voulu pour les quelques compositions que je lui envoie.

Comme le mois passé, j'ai fait une cueillette au parterre des grandes.

Grades 9, 10, 11, 12. — Je n'oserais affirmer que les fleurs choisies sont les plus belles, les plus odoriférantes. La grande profusion de fraîches corolles ne me le permit pas. J'ai tout simplement pris, au passage, les premières qui se sont présentées. Ne sont-elles pas toutes belles, toutes parfumées d'affection et de reconnaissance.

CAUSERIE

Mes bien chers neveux,
Mes très chères nièces,

La douce solennité de Noël est revenue consoler nos âmes par ses mélodieux Gloria *et charmer nos coeurs par ses joyeuses réunions de famille. Elle est la fête par excellence des petits et des grands.*

Laissez-moi, tout d'abord, chers enfants, vous remercier bien cordialement de vos souhaits délicats, tout imprégnés d'affection et de reconnaissance. L'assurance de vos bonnes prières à mes intentions est réconfortante, croyez-le. Le bon vouloir de chacun, votre docilité à vos parents, à vos maîtres et maîtresses, votre désir de progresser dans la science et la vertu me procurent la plus douce des consolations.

Pour vous témoigner toute ma satisfaction, je vais vous raconter une jolie légende que j'ai lue je ne sais où. Un jour, le petit Jésus demanda des roses à sa maman. Pour faire plaisir à son divin Fils, elle se mit à la recherche de sa fleur préférée. Aux buissons, point de fleurs, mais ses mains s'y déchirèrent et sur la neige tombèrent des gouttes de sang. Chacune d'elles devint, par miracle, de belles roses parfumées. Comme autrefois, le petit Jésus veut encore des roses, les roses des petits sacrifices. Comme le divin Enfant paya de sourires et de baisers les tendresses de sa Mère, Il payera tout ce que vous ferez pour lui, mes très chers, par sa grâce et ses faveurs célestes.

Que puis-je vous conseiller de mieux à l'aube d'une année nouvelle, que de vous encourager à semer votre route des épines du devoir, pour y cueillir en retour, les roses du ciel. Vous avez, dans cette formule, le secret du vrai bonheur. Je résume donc tous mes voeux dans le souhait consacré par l'usage : "Bonne, Sainte et Heureuse Année."

Veuillez être mes interprètes auprès de vos bien-aimés parents, vos dévoués instituteurs, vos bonnes institutrices. Dites-leur que je supplie le divin petit Roi de répandre sur eux ses plus précieuses bénédictions. Que l'année 1931 leur apporte santé, joie, prospérité.

Votre toujours affectionnée,
TANTE PRESENTINE.

Cueillette parmi les compositions des grandes

"Est-ce un rêve vraiment que d'avoir votre famille entière groupée près de vous, pour vous souhaiter, en ce beau jour du nouvel an, les voeux les plus chers à vos coeurs ? Mais non, c'est plutôt une bien douce réalité.

Que l'année 1931 vous apporte une bonne santé, la prospérité et le bonheur ! Que Dieu vous garde longtemps à notre affection, chers parents; nous sommes désireuses de recevoir vos conseils, vos réprimandes même, souvent hélas ! attirées par notre légèreté. Tous nos coeurs s'enflamment en ce jour, en offrant au Maître une prière remplie de sentiments d'amour et de reconnaissance envers vous.

Maria Gratton, Collège Thévenet.

x x x

"Je bénis le bon Dieu qui me permet de saluer avec vous le commencement de cette nouvelle année. C'est en ce jour que chacun fait des voeux pour ceux qui lui sont chers. Comment pourrais-je vous oublier, vous à qui je dois tout, vous qui me chérissez si tendrement ?

Hélène Saint-Julien, Laflèche.

x x x

"Ma chère maman et mon cher papa, mon plus grand désir est de **vous rendre heureux par ma bonne conduite et mon application." — *Florence Leclerc,* Debden.**

x x x

"La vieille année 1930 s'est écoulée, car tous ses jours me rappellent l'affection, le bonheur que vous m'avez prodigués. Mais avec l'année nouvelle, je sens grandir en moi la reconnaissance que je vous dois, chers parents." — *Thérèse McLeod.* Saint-Louis.

x x x

"Les prières qui jaillissent de mon coeur vous disent quel amour j'ai pour vous et quels efforts je fais pour contribuer le plus possible par mon travail et ma bonne conduite au parfait bonheur que je vous souhaite. Mes efforts seront constants pour que je puisse mériter la continuation de votre tendresse." — *Cécile Campeau,* Laflèche.

x x x

"Enfin, mes chers parents, je sollicite de votre coeur si tendre une bénédiction qui me sera d'autant plus précieuse qu'elle m'aidera à être à votre égard ce que le bon Dieu désire pour sa gloire et votre bonheur." — *Aline Gagnon,* Laflèche.

x x x

"A l'aurore de 1931, je veux être la première à vous offrir mes voeux de bonheur pour que l'an nouveau ne vous apporte que des joies et du succès dans tout ce que vous entreprendrez." — *Berthe Jeannotte,* Battleford.

x x x

"Comme je suis délicieusement émue en vous exprimant mes souhaits de bonne année. C'est qu'aussi il est bien grand l'amour que je vous porte.

"Oh ! que je vous aime, chers parents ! Je vous aime pour les mille tendres soins que vous me donnez, mais je vous aime encore plus parce que vous êtes mes parents chéris." — *Yvonne Bourassa,* Laflèche.

x x x

"Je m'appliquerai davantage à mes études pour vous rendre heureux et gagner un prix au concours de français de l'A. C. F. C. au mois de juin." — *Lucien April,* Zenon-Park.

x x x

"Que d'inquiétudes vous ai-je causées ! Que de sacrifices vous avez faits pour moi ! C'est à mon tour, chers parents, de vous témoigner ma gratitude. Je vous la prouverai en suivant docilement vos exemples de vertu. Désormais mon plus grand bonheur sera de vous éviter tout peine, tout souci, afin que vous soyez, bien chers parents, heureux longtemps encore près de votre reconnaissante *"Léa" Gaudet,* Saint-Louis.

x x x

"En saluant l'aurore de ce beau jour, je suis heureuse de vous exprimer de vive voix ma tendresse et ma reconnaissance. Puisse chaque jour de cette nouvelle année me permettre, à mon tour, de contribuer à votre bonheur, en vous rendant un peu de ce que vous avez fait pour moi." — *Antoinette Daniel,* Saint-Louis.

x x x

"C'est dire que je ne saurais demander avec plus d'ardeur que le ciel vous bénisse dans votre santé et dans vos biens; qu'il fasse réussir toutes les affaires au gré de vos désirs et qu'il m'accorde de vous voir vivre une longue suite d'années dans la prospérité et le bonheur." — *Albert Dufresne,* Laflèche.

x x x

"Ma prière est si fervente, si ardente que 1931, me semble-t-il, ne vous apportera que des joies; et c'est bien ce que vous méritez, vous qui êtes si bon pour moi." — *Jeannette Côté,* Battleford.

x x x

"Je vais prier le bon Dieu pour vous, chers parents, afin qu'il vous conserve de longs et heureux jours et qu'il vous prépare une bonne place dans le ciel." — *Lucille Hudon,* Zenon-Park.

x x x

"La vieille année de 1930 vient de s'écouler. Je la regrette bien, puisque chaque jour me parlait de vous. Cependant, puis-je vous dire que je vous aimerai davantage en 1931 ? Non, car je le sais, je vous aime déjà de tout mon coeur." — *Alma Légaré,* Saint-Louis.

x x x

"Oui, je souhaite devenir ainsi que vous l'avez rêvé, la jeune fille accomplie, dévouée et aimante. Si le bon Dieu exauce mes prières, je serai tout cela, chers parents, et vous serez heureux près de votre enfant reconnaissante.

"Veuillez, chers parents, bénir votre fille." — *Antoinette Daniel,* Saint-Louis.

x x x

"Cependant, si grande que soit ma reconnaissance, jamais elle ne pourra égaler vos bienfaits ! Aussi, c'est à l'Enfant de la crèche que je confie le soin de vous récompenser dans une large mesure, et qu'Il vous conserve encore de nombreuses années auprès de nous." — *Cécile Huel,* Gravelbourg.

x x x

"Les enfants s'empressent de formuler de jolis compliments, en ce premier jour de l'année. Moi, je désire tout simplement vous faire part des voeux que je fais pour vous. Que le bon Dieu conserve votre santé, si précieuse et si utile à vos enfants. Que cette année ne renferme que des jours de véritable bonheur, et que chaque heure en soit bénie par un sourire de Dieu et de sa sainte mère Marie !" — *Marie-Claire du Bois,* Biggar.

x x x

"Je sais que les plus belles étrennes que je puis vous offrir, c'est la résolution d'être bien docile et bien obéissante envers mes maîtresses si dévouées." — *Thérèse Caron,* Montmartre.

x x x

"Enfin, bien cher papa et bien chère maman, laissez-nous finir ce compliment, plus ou moins bien exprimé, en vous souhaitant de vivre encore de longues années au mi-

Suite à la page **10.**

A ceux qui ont reçu un prix au Concours de Français

Vonda (Saskatchewan).
le 17 décembre 1930.

Chers écoliers,

Dans le dernier numéro de la *Page écolière,* nous vous demandions de nous écrire pour nous dire si vous aviez trouvé intéressant le livre de prix obtenu au dernier concours de français de l'A. C. F. C.

La première lettre en réponse à cette demande nous est venue de Lucille Bélanger, 11 ans, de Delmas (Saskatchewan). Bravo, Lucille ! D'autres lettres nous sont venues d'Yvonne Rio, Champlain Deshayes, France et Marguerite Quennelle, Rosario Morin et Henriette Paradis, James Cregan, Adrien Boudreau.

Nous remercions vivement ces dix-sept élèves de nous avoir écrit. Mais nous attendons d'autres lettres, beaucoup d'autres lettres, car nous ne voulons pas croire encore que nous n'avons donné que sept livres intéressants sur les centaines et les centaines qui ont été distribués.

Donc, chers écoliers, reprenez-vous. Si vous avez lu votre livre de prix, dites-nous si vous l'avez trouvé intéressant. Nous tenons à être renseignés sur ce point afin de connaître vos préférences et ne vous donner que de beaux livres, de belles histoires aux prochains concours.

Comprenez-nous bien. Nous ne désirons pas recevoir des compliments. Il peut bien se faire que certains de ces livres ne soient pas intéressants pour vous, ou bien encore qu'ils soient trop difficiles à comprendre. Dans ce cas, il ne faudrait pas, pour nous faire plaisir, nous dire qu'ils vous ont intéressés. Ce ne serait pas la vérité. Et ce que nous voulons, c'est la vérité.

Donc, chers écoliers, écrivez-nous un mot. Nous accuserons réception de vos lettres dans le prochain numéro de la *Page.*

Encore une fois merci à ceux et celles qui nous ont écrit.

Votre tout dévoué,
Le Chef du Secrétariat
de l'A. C. F. C.
Vonda (Saskatchewan).

Lettre au sujet des prix de français

Ponteix (Saskatchewan),
le 9 décembre 1930.

Cher Monsieur de Margerie,

Je m'empresse de répondre à l'appel que nous fit M. le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., par la voix du *Patriote,* et je viens donner un compte rendu de la distribution des prix à Ponteix.

Depuis longtemps nous songions à cette distribution des prix, nous posant avec anxiété cette question: "Aurai-je un prix ?" Enfin nos voeux sont réalisés et en la glorieuse fête de l'Immaculée Conception, les élèves du couvent et les Enfants de Marie s'unissaient pour donner une petite séance récréative qui fut accompagnée par la distribution des prix. Tous les parents avaient voulu assister à cette fête afin de féliciter les lauréats. Aussi notre salle paroissiale était bondée.

Le beau chant "Reviens, Dollard, combattre jusqu'au bout", composé par le R. P. Boileau, O. M. I., servit d'ouverture. Quel hymne vibrant de patriotisme ! Oui, implorons Dollard de venir soutenir le courage de nos Canadiens, dans ces luttes contre l'ennemi acharné; que notre jeunesse demeure toujours aussi fière que le héros du Long-Sault, qu'elle suive les traces de Dollard des Ormeaux.

Ensuite, les deux demoiselles Potvin chantèrent le joli duo "Les marchandes de gâteaux", d'où les plus jeunes pouvaient tirer une précieuse leçon de concorde et d'amitié. Mlle Maris-Stella Bourgouin vint réciter une des plus belles oeuvres littéraires de Crémazie, "Emigration." Nous comprenons dans cette poésie l'amour que nous devons avoir pour nos chaumières, nos foyers. Cette belle déclamation fut suivie par une fable de La Fontaine, "La Tortue et les deux canards", que les élèves du couvent, grades IX et X, avaient dramatisée. "Les deux Chinoises à Paris" remportèrent un grand succès.

Il y eut ensuite une petite saynète, "Mlle Sans-Gêne." Cette dernière méritait son nom, bien qu'elle fut assez gentillette." Enfin un dernier chant, "Vive le Patriote", et on procéda à la distribution de ces prix, si vivement attendus. Les gagnants prenaient place sur le théâtre. Tous étaient souriants en y montant. On put constater que les petites filles étaient plus nombreuses que les garçons. M. le curé en fit la remarque, ce qui fit rougir et les garçons et les filles : les uns de honte, les autres de fierté légitime.

Le numéro suivant, "Les dindons perdus et les dindons retrouvés", provoqua dans l'auditoire une crise d'hilarité dont on gardera longtemps le souvenir.

Un dernier chant, "O Canada" et aussi un mot de notre curé, qui n'eut que des félicitations à faire pour les actrices.

Toutes remercient cordialement l'A. C. F. C. pour les beaux prix, et tiennent à assurer à cette belle association que ses efforts ne sont pas vains ! Ah ! non, grâce à ses encouragements, nous aimons mieux notre langue et nous l'étudions avec plus d'amour.

Veuillez croire à la reconnaissance de tous les élèves canadiens-français de la paroisse de Ponteix.

Antoinette LIZEE,
Elève du couvent.

Quelques Compositions

Chers parents,

Hier soir, assise devant le foyer où la flamme, suivant pour ainsi dire le cours de mes rêves, augmentait, vacillait, diminuait tour à tour, je me pris un moment à retourner, sur les ailes de la mémoire, aux doux souvenirs de mon enfance, à ces souvenirs inoubliables : l'amour qui planait sur mon petit lit, le doux baiser qui guérissait toujours, la chaise berçante, près de laquelle je m'agenouillais chaque soir. Je revécus aussi mes années d'école, avec leurs incidents, très drôlatiques parfois. Et là, les yeux fixés vers la flamme qui vacillait toujours et jetait un éclat rosé sur les choses environnantes, je reconnus, sous un jour bien nouveau, tout ce que vous avez éprouvé, tout ce que vous avez subi pour moi et alors, je compris tout ce que je vous dois, chers et bons parents.

Oh ! si seulement je pouvais trouver des mots qui exprimeraient l'affection et la tendresse, dont mon coeur déborde en cet instant. En effet, comment vous payerai-je l'immense dette, contractée envers vous ? Par l'argent ?.. Non, jamais, car les sous ou les billets de banque ne sont pas un juste paiement pour une vie de sacrifices et de zèle plein d'amour. Mais, chers parents, j'ai la monnaie qui me permettra de m'acquitter. Et cette monnaie, c'est d'abord la reconnaissance. Je vais prouver mon désir de vous rendre heureux, en m'appliquant mes études, et mes succès, couronnant mes travaux, manifesteront que mon coeur me dicte ces paroles. Ensuite et surtout, je ne passerai pas un jour sans recommander à Dieu et la sainte Vierge toutes vos intentions, tous vos intérêts.

Et pendant cette saison, la plus joyeuse et la plus propre aux échanges d'affections, quand les vents soufflent à volonté dans les villes et à travers les blanches prairies, chaque fois que les cloches tintent leurs souhaits pour le nouvel An, on sait que l'amour n'est pas un rêve, mais une réalité; une réalité qui devient plus vitale, plus durable, plus précieuse avec les années, et c'est pour cela, chers parents, que lorsque l'an 1930, vieilli et usé, laisse sa place au jeune 1931, mon affection pour vous augmente et j'aime à vous le redire.

Ce matin, à la messe, j'ai demandé à l'Enfant Jésus, si humble et si compatissant, de vous combler de bonheur et de joie, afin que votre vieillesse soit des plus consolantes. Oui, j'espère que les souvenirs riants de votre vie, brillant à travers les larmes, formeront un ravissant arc-en-ciel pour vos jours futurs.

Mais, je lis sur vos visages le doute que j'ai oublié la chose la plus importante. Oh ! non ! car j'ai supplié le Dieu de toute bonté de nous réunir tous là-bas, oui, là-bas, dans le séjour des saints.

Chers parents, je ne puis terminer sans vous renouveler mes

(suite à la la page 10)

NOS ECRIVAINS EN HERBES

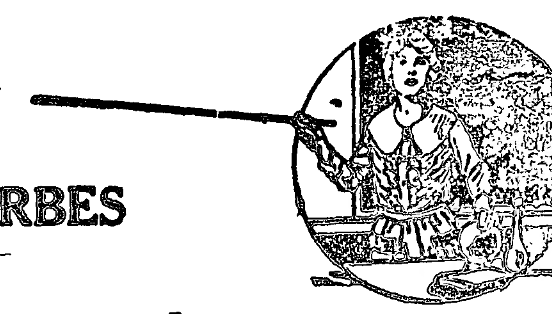

Compositions du mois de décembre

GRADE XII
Mildred de Repentigny,
Collège Thévenet 96
Alice Coulombe, Laflèche 96
Lucille Rheault, Col. Thévenet 93
Liliane Bellefleur, Col. Thév. . 92
M.-Claire Dubois, Biggar 92

GRADE XI
Georges Deschamps, Wil.-B. .. 95
Cécile Huet, Col. Thévenet ... 93
Yvonne Blais, N.-Battleford .. 93
Maria Gratton, Col. Thévenet 93
Marie Larose, N.-Battleford .. 92
Antoinette Roussel, Battleford 91
Alma Légaré, St-Louis 91
Léa Gaudet, St-Louis 90
M.-Claire Hébert, N.-Battlef. .. 90
Antoinette Daniel, St-Louis .. 90
Gertrude Dupras, Col. Thév. . 89
Léona Boisselle, Col. Thévenet 89
Régina Régnier, N.-Battleford . 89
Levina Duperron, Battleford . 89
Rose Blouin, Col. Thévenet .. 87
Frances Moreau, Col. Thév. .. 87
Frances Moreau, Col. Thévenet 86
Thérèse Raymond, Col. Thév. 70

x

GRADE X
Edithe Lauziere, Willow-B. .. 96
M.-Jeanne Mathieu, Willow.-B. 96
Hélène St-Julien, Laflèche ... 96
Jeanne Joly, Willow-Bunch .. 95
Laurienne Nadon, Wil.-Bunch 95
Ernestine Lallier, Gravelb. ... 95
Claire Lapointe, Willow-B. ... 93
Lucienne Desautels, Gravelb. . 92
Yolande Bonnay, Laflèche ... 90
Anita Lefebvre, Gravelbourg . 89
Simonne Joly, Willow-B. 88
Lumina Lallier, Gravelbourg . 87
Kathleen Kregan, Willow-B. .. 85
Mae Brunelle, Gravelbourg ... 84
Marguerite Lacroix, St-Louis . 83
Thérèse McLeod, St-Louis 82
Victoria Perrinet, Gravelb. ... 82
Hermaine Martel, Gravelb. ... 82
Florence Leclerc, Debden 80
Jeanne Prud'homme, Gravelb. 79
Camilia Allard, Gravelbourg . 77
Aurore Poirier, Gravelbourg . 76
Henriette Bru, N.-Battleford .. 74
Bertille Saint-Amant, N.-Battle. 70
Elmire Sanregret, N.-Battle. .. 68

x

GRADE IX
Thérèse Monette, Laflèche ... 97
Aline Gagnon, Laflèche 96
Amanda Lagassé, Laflèche ... 96
Thérèse Caron, Montmartre .. 96
Adéodat Lauzière, Wil.-B. 96
Betsey Rainville, Wil.-B. 96
Lucienne Paradis, Battleford . 95
Annette Légaré, Willow-B. ... 94
Cécile Campeau, Laflèche 94
Pearl Vick, Laflèche 93
Alice Brosseau, Laflèche 92
Lilliane Thuot, Gravelbourg .. 91
Yvonne Bourassa, Laflèche ... 90
Donalda Poirier, Gravelb. 90
Eliane Prud'homme, Gravelb. 90
Berthe Jeannotte, Battleford .. 90
Lucien April, Zenon-Park 90
Palmyre Lemieux, Wil.-B. 90
Albert Dufresne, Laflèche 88
Jeannette Côté, Battleford 87
Valérie Noël, Willow-Bunch .. 85
Simonne Hudon, Zenon-Park . 85
Marguerite Ethier, Gravelb. .. 85
Rita Lemyre, Gravelbourg 84
Clotilde Renoul, Battleford ... 84
Reva Dubois, Willow-Bunch .. 80
Lucille Hudon, Zenon Park .. 80

x

GRADE VIII
Clotilde Lavoie, Gravelbourg . 96
M.-Jeanne Mathieu, Willow-B. 96
Gilberte Palmer, Laflèche ... 95
Lucille Dupras, Gravelbourg . 94
Marguerite Carrobourg, Grav. . 94
Solange Verots, Radville 94
Eugénie Dionne, Radville 93
Gustave Baudais, St-Louis 93
Léo Painchaud, Prince-Albert 93
Stella Bélisle, Gravelbourg ... 92
Bernadette Hébert, N.-Battlef. . 92
Alice Fournier, Prince-Albert 92
Cécile Lacasse, Gravelbourg .. 91
Marg. Bellefeuille, Gravelb. ... 91
H. Longpré, Prince-Albert ... 91
Béatrice Pépin, Montmartre .. 91
Doria Bouvier, Gravelbourg .. 90
Alfred Grenon, Radville 90
Rose Blanchet, Radville 90
J. Leblanc, Prince-Albert 90
Anna Dussault, Prince-Albert . 90
Bibiane Joubert, Pr.-Albert .. 90
Bernadette Lemieux, Wil.-B. .. 90
James Cregan, Montmartre .. 90
Rolande Hébert, Radville 89
Marie Joubert, Prince-Albert . 88
Jacqueline Michaud, Gravelb.. 88
Hildège Dusablon, Radville .. 87
Eva Laverdière, Gravelbourg . 85
Laurent Gouin, Gravelbourg . 85
Jeanne Brosseau, Laflèche ... 82
Marie Roberge, Vonda 81
George Bauche, Bellegarde ... 81
Lucienne Blouin, N.-Battlef. .. 75
Marie Auger, Ponteix 75
Ernest Légaré, Willow-B. 75
Conrad Cyr, Debden 75
Raymond Bélisle, Gravelb. ... 70
Lucille **Nugent**, Gravelb. 50
Maurice **Boucher**, Gravelb. ... 40

x

GRADE VII
Marthe Garbottz, Bellegarde .. 96
Lucienne **Mondor, Laflèche** .. 95
Cécile Crépeau, **Gravelbourg** . 94
Léona **L'Ecuyer, Battleford** .. 93
M.-Thérèse St-Jean, Biggar ... 93
Héléna Le Ruyet, Laflèche ... 92
Irène Smith, Gravelbourg 92
René Hamelin, Montmartre ... 91
Chs-Aug. Caron, Montmartre . 91
Gertrude Saint-Jean, Biggar .. 91

Léona Pagot, Biggar 91
Fernande Boucher, St-Louis .. 91
Katherine Boucher, St-Louis . 90
Madonna Lewis, Laflèche ... 90
Donatienne Hudon, Zenon-Park 90
Irma Petit, Bellegarde 90
R.-Anna La Violette, Vonda .. 90
Marie Beauchesne, Montmartre 90
Rita Landry, Ponteix 90
Marg. George, Bellegarde 89
Paul-E. Béchard, Montmartre . 89
Alma Belair, Debden 89
Eugénie Beaulieu, Gravelb. .. 88
Gabrielle Verhelst, Laflèche . 88
Lauréat Hudon, Zenon-Park . 88
Philomène Huet, St-Louis 87
Jeanne Thery, Montmartre ... 88
Antonia Lévesque, Montmartre 87
Yvon Ménard, Prince-Albert . 85
Noël Bellefeuille, Gravelb. ... 85
Rolande Audette, Gravelb. ... 83
Elise Beauchesne, Gravelb. ... 82
Julienne Lallier, Ponteix 84
Léonie Lacoursière, Ponteix . 82
Nellie Morin, Laflèche 82
Gabrielle Potvin, Ponteix 80
Laura Huyghebaert, Laflèche . 80
Vitaline Lagassé, Laflèche 80
Clément Lagassé, Laflèche ... 80
Régina Lagassé, Laflèche 80
Georges Blouin, Gravelbourg . 80
M.-Anne Boisselle, Gravelb. .. 78
Adelaide Keglovic, Laflèche .. 78
Ethel Lemyre, Gravelbourg .. 77
Marg. Dumas, Gravelb. 75
Jeannette Burlinguette, Laflèche 72
Marie Arcand, Laflèche 70
Elnora Bourassa, Laflèche ... 70

x

GRADE VI
Alberte Lacoursière, Ponteix . 97
Hélène Lacharité, N.-Battlef. . 96
Jeanne Bourdy, Laflèche 96
Claire Lapointe, Willow-B. .. 93
Simonne Pinsonneau, Gravel. . 93
Eva Quirion, Gravelbourg ... 92
Denise Perreault, Willow-B. . 92
Bertha Helman, Bellegarde .. 91
Lorette Corriveau, Montmartre 91
Fernande Painchaud, Pr.-Alb. 91
André Savard, Prince-Albert . 90
Geneviève Labossière, Radville 90
Jeanne Bouly, Montmartre ... 90
Anna Morissette, Radville 90
Bernadette Beaulieu, Montm. . 90
Eliz. Gaudry, Willow-Bunch . 89
Anne-M. Le Ruyet, Wil.-B. ... 89
Héléna Bourgeois, Bellegarde . 89
Emma Lavoie, Montmartre ... 89
M.-Rose Lajeunesse, Debden . 89
Jacques Jaspar, Pr.-Albert ... 89
Estelle Légaré, Willow-Bunch . 88
Georgette Ruel, Debden 88
Thérèse Ménard, Pr.-Albert .. 88
Annette Pollard, N.-Battlef. ... 88
Cécile Leclair, Debden 87
Robert Lajeunesse, Debden ... 86
Raymond Philibert, St-Louis . 86
Laurette Dion, Gravelbourg .. 86
Youville L'Heureux, Gravelb. . 86
H.-A. Brunet, Debden 85
Simonne Savard, Debden 85
Annette Guédo, Pr.-Albert 85
Gertrude Turcotte, Pr.-Albert . 85
Fernande Delage, Radville ... 85
Azilda Dionne, Radville 85
Odeline Beausoleil, Wil.-B. ... 84
Jules Lacasse, Gravelbourg ... 83
Maurice Lacoursière, Ponteix . 83
Irène Noël, Willow-Bunch ... 83
Palmyre Prévost, Willow-B. .. 83
Léo Pépin, Debden 82
Irène Brûlotte, Pr.-Albert 85
Annette Sylvestre, Wil.-B. ... 82
Anita Granger, Willow-Bunch . 82
Jeannette Pâquette, Ponteix .. 82
Alice Lafrenière, Gravelb. ... 81
Béatrice Bellefleur, Wil.-B. .. 80
Lucienne Lizée, Gravelbourg . 80
Eugène Guénette, Gravelb. ... 80
Marguerite Dumélie, Laflèche . 80
Thérèse Therrien, Grav. 79
Patricia Lamone, Gravelb. ... 78
Albert Verhelst, Laflèche 78
Thérèse Van Elslande, Ponteix 78
Annette Prévost, Willow-B. .. 78
Georges Guédo, Pr.-Albert ... 78
Renaud Saulnier, Gravelb. ... 77
Lucienne Beauchesne, Grav. .. 76
Marg. Larrabie, Gravelbourg .. 76
Bertha Breton, Montmartre .. 92
Isabelle Bourget, Gravelb. 72
Géraldine Lallier, Ponteix ... 72
Emile Lafrenière, Pr.-Albert . 72
Phillis Atkins, Gravelbourg .. 70
Anna Luron, Ponteix 70
M.-Cécile Hébert, Ponteix ... 70
Florence Théberge, N.-Battlef. 70
Gisèle Martel, Gravelbourg ... 70
Vera Atkins, Gravelbourg 68
Laurent Beaulieu, Gravelb. ... 66
M.-Anne Lizée, Gravelbourg .. 65
Jeanne d'Arc Beaubien, Pont. . 65
Ione Tétreault, Gravelbourg . 63
M.-Jeanne Hébert, Ponteix ... 66
Victor Gauthier, Gravelbourg 62
Rachel Lacoursière, Ponteix .. 62
Bertha Laflamme, N.-Battlef. . 65
R.-Anna Poirier, Gravelb. 61
Laura Lussier, Gravelb. 60

x

GRADE V
Yvonne Morissette, Radville .. 96
Geneviève Moreau, Bellegarde 95
Eliane Beaulieu, Gravelb. 95
Laetitia Fournier, Montmartre 94
Hervé Saint-Jean, Biggar 94
Simonne Bourdy, Laflèche ... 94
Théodore Bouvier, Gravelb. .. 94
Marthe Nadeau, Radville 93
Hélène Lortu, Biggar 91
Cécile Chevrier, Gravelbourg . 90
Rose-Eva Coupal, Montmartre 90
Irma Pierrard, Bellegarde ... 90
Euclide Morissette, Radville .. 90

Eliz. Dumas, Pr.-Albert 90
Bella Lafrenière, Pr.-Albert .. 90
Simonne Gaudrault, Debden .. 91
Henriette Ruel, Pr.-Albert 90
Claire Savard, Debden 89
Antoinette Vachon, Debden .. 89
Grâce Lalonde, N.-Battleford . 89
Annette Bourassa, Radville ... 89
Myrella Gassot, Pr.-Albert 89
Clara Laclerc, Pr.-Albert 89
Paul Saint-Jean, Biggar 89
Noëlla Perron, Montmartre ... 88
Omer Blais, Debden 88
Omer Fournier, St-Louis 87
Gilles Montreuil, Pr.-Albert .. 87
R.-May Mercier, Ponteix 86
Marthe Brisebois, Radville ... 86
Romuald Savard, Debden 86
Léo Buyold, Debden 86
Jeanne Hébert, Radville 85
Aurore Dionne, Radville 89
Marcelle Lortu, Biggar 85
Marcelle Bernier, Radville ... 84
Jérémie Crépeau, Gravelb. ... 84
Lilliane Goulet, Montmartre .. 84
Adrien Boudreau, Montmartre 83
Joseph Rivet, Bellegarde 83
Philippe Labrecque, Debden . 83
Marie Roussel, Bellegarde 82
Ubald Lajeunesse, Debden ... 82
Edithe Gagnier, Pr.-Albert ... 82
Gérard Roy, Laflèche 82
Robert Gagnon, Ponteix 82
Germaine Bellefeuille, Grav. .. 82
Denise Lespérance, Gravelb. .. 82
Germaine O'Shaughnessey,
Montmartre 62
Cécile Sylvestre, Bellegarde .. 81
Léo Brunette, Debden 81
Noëlla Pieray, Ponteix 85
Lilliane Grenier, Radville 85
Maurice Morin, Bellegarde ... 81
Maurice George, Bellegarde .. 81
Antoine Perron, Montmartre . 80
M.-Jeanne Pépin, Debden 80
Joseph Vachon, Debden 80
Françoise Coutu, Pr.-Albert .. 80
Simonne Luron, Ponteix 80
Elsie Verhelst, Laflèche 80
Edouard Lajeunesse, Debden . 80
Laurette Amiot, Gravelb. 80
Marcelin Cardinal, Gravelb. .. 80
Cécile Noël, Willow-Bunch ... 82
Emilia Cop, Bellegarde 80
Noëlla Demers, Debden 79
Lina Racine, Debden 79
Euclide Bourgeois, Debden .. 79
Dolorès Durand, Willow-B. .. 78
Albert Beauregard, Gravelb. .. 78
Cécile Prud'homme, Gravelb. . 78
Angeline Dumas, Debden 77
Rolland Chalifour, Debden ... 76
Antonin Duhamel, Gravelb. .. 76
Jeanne Beauregard, Gravelb. . 75
Claire Prud'homme, Gravelb. . 75
Laurien Mondor, Willow-B. .. 75
Edouard Helman, Bellegarde . 75
Hélène Cummings, Gravelb. .. 74
Estelle Rainville, Willow-B. .. 72
Gérard Gaudrault, Debden ... 72
Lucille Chevalier, Willow-B. . 70
Irène Baril, Gravelbourg 70
Lionel Houle, Gravelbourg ... 70
M.-Anne Gauthier, Gravelb. ... 70
Laurent Buyold, Debden 70
Dominique Labrecque, Debden 70
Liliane Théberge, N.-Battlef. . 70
Henri Bujold, Debden 70
Thérèse Lajeunesse, Debden .. 75
Lina Racine, Debden 72
Suzanne Morin, Ponteix 72
Emilia Dumont, Ponteix 68
Ena Beauchesne, Gravelb. 68
Geneviève Bouvier, Gravelb. . 65
Imelda Leblanc, Gravelbourg . 62
Léonette Boucher, Gravelb. ... 60

x

Joséphine Nadon, N.-Battlef. . 95
Eva Beaudoin, Laflèche 94
Cécile Martel, Gravelbourg ... 94
Gilberte Lizée, Gravelbourg .. 93
Lucile Larivière, Gravelb. ... 92
Elie Bachelu, Laflèche 91
Pauline Juneau, Gravelbourg . 91

Antoinette Poitras, N.-Battlef. . 90
Jeanne Crépeau, Gravelb. 90
Thérèse Piché, Laflèche 90
Eva Beaudoin, Laflèche 90
Madeleine Jutras, Laflèche ... 89
Elie Bachelu, Laflèche 89
Lina Bélanger, Gravelb. 89
Simonne Mailhot, Gravelb. ... 88
Robertine Piché, Gravelb. 87
Thérèse Beaudoin, Ponteix ... 85
Philippe Marchildon, Zénon-P. 85
Dora Lajambe, Zénon-Park .. 84
Blanche Marchildon, Zénon-P. 83
Eveline Hudon, Zenon-Park .. 82
Edmond Hudon, Zenon-Park . 81
Irène Cardinal, Gravelbourg . 84
Rita Carrobourg, Gravelbourg 83
Eléonore Aussant, Gravelb. ... 82
Anne-M. Valcourt, Ponteix ... 82
Madeleine Bourgéois, Ponteix . 81
Madeleine Bourgeois, Gravel. . 81
Florence Gratton, Gravelb. ... 80
R.-Mary Larivière, Gravelb. .. 80
Cécile Mercier, Ponteix 80
Camille Hudon, Zenon-Park .. 80
Arthur Marchildon, Zenon-P. . 80
Léona Carbotte, Bellegarde .. 80
Alphonse Perron, Montmartre . 80
Wilfrid Dussault, Pr.-Albert .. 80
Blanche Deschambault,
Radville 80
Aline Bourassa, Radville 80
Jeanne Labossière, Radville .. 80
Cléophas Lafrenière, Pr.-Alb. . 80
Doris Brûlotte, Pr.-Albert 80
Lucille St-Arnaud, Pr.-Albert . 80
Pauline Campeau, Laflèche .. 85
Annette Derigny, Laflèche ... 84
Rémi Poirier, Laflèche 84
Laurent Lizée, Laflèche 83
Alcide Sylvestre, Bellegarde .. 79
Georges Tinant, Bellegarde .. 79
Lucien Beauchesne, Montmartre 79
Jeanne Crost, Radville 79
Marie Skorwick, Ponteix 78
Jeanne Côté, Ponteix 78
Alice Béliveau, Ponteix 78
Lucien Garnier, Bellegarde .. 78
Denise Petit, Bellegarde 77
Clotilde Paulhus, Bellegarde .. 76
Henri Perreaux, Bellegarde .. 75
Louis Rousseau, Pr.-Albert ... 75
Vincent Gassol, Pr.-Albert ... 75
Alice Pinsonneault, Gravelb. . 78
Mande Nesta, — 77
Laurette Piché, — 75
Hervé Dion, — 74
Alice Northrup, — 73
Valéda Bouvier, — 72
Edouard Gauthier, — 72
Marcel Therrien, — 71
Elmer Dontie, — 70
Marie Tanter, Ponteix 70
Raymond Sergent, N.-Battlef. . 70
Madeleine Beaudoin, Ponteix . 68
Hélène Tantner, Ponteix 68
Georges Bellanger, N.-Battlef. . 68
Marcel Boucher, Gravelbourg . 69
Gérald Doutre, Gravelbourg .. 68
Philippe Baril, Gravelbourg .. 66
Blanche Northrup, Gravelb. .. 65
Edmond Bélanger, N.-Battlef. . 65
Dieudonné Beaulieu, Gravel. . 63

x

Noëllie Boily, Montmartre 82
Thérèse Page, Prince-Albert .. 81
Marie Brisbois, Bellegarde ... 80
Gaston Hudon, Zénon Park ... 80
Laura Hudon, Zenon Park ... 80
Bertha Dionne, Radville 80
Noëllie Boily, Montmartre ... 80
Edouard Perron, Montmartre . 79
Simone Vander Stichelin, P.-A. 79
Jacqueline Lebel, Zenon Park 79
Léopold Chabot, Zenon Park . 78
Hélène Chabot, Zenon Park .. 75
Arthur Moreau, Bellegarde ... 73
Pauline St-Arnaud, P.-A. 73
Milburge Anctil, P.-A. 70
Simon Roussel, Bellegarde ... 70
Joseph Perreaux, Bellegarde .. 69
Florence Marchildon, Zenon P. 66
Wilfrid Arcand, N.-Battlef. ... 65

Cueillette...

(Suite de la page 9)

lieu de nous, dans la paix et le bonheur. Nous vous souhaitons pour 1931 une bonne, heureuse et sainte année." — *Georgette Damiens*, Montmartre.

x x x

"Ce n'est pas sans une certaine émotion que je viens ce soir en présence de vous tous, parents bien-aimés, formuler mes voeux les plus sincères pour mon cher papa et ma chère maman. Mon coeur plein d'amour et de reconnaissance vous souhaite une bonne année. Après avoir prié Dieu de vous rendre en grâces ce que vous nous donnez en bienfaits." — *Donalda Poirier*, Gravelbourg.

x x x

"Je voudrais, chers parents, cette année, m'appliquer spécialement à vous rendre heureux en étudiant bien mes leçons et en travaillant continuellement à mes études, pour lesquelles vous vous sacrifiez si généreusement afin de me faire continuer l'éducation commencée avec mes bonnes maitresses." — *Liliane Thuot*, Gravelbourg.

x x x

"Chers parents, combien j'apprécie votre grande affection pour moi, votre dévouement pour me ren dre plus heureuse, et le grand sacrifice que vous faites pour me donner la bonne instruction et l'éducation que je reçois maintenant." — *Jeanne Bellefeuille*, Gravelbourg.

x x x

"C'est jour de réjouissance, de fête pour nous tous; mais ce doit être pour vous surtout, parents aimés, jour de consolation. Toute l'année, vous vous dévouez, vous vous sacrifiez pour moi, afin de me procurer une éducation et une instruction qui puissent me servir toute ma vie." — *Lilliane Bellefleur* Gravelbourg.

x x x

"Combien de personnes se considéreraient heureuses si elles possédaient un trésor ! Moi, que puisje désirer sur la terre, puisque Dieu dans sa bonté infinie, m'a donné non seulement un, mais deux trésors, et ces trésors, ce sont vous, maman chérie, et vous, papa si bon." — *Lucille Rheault*, Gravelbourg.

x x x

"En ce jour, je vous souhaite une bonne et sainte année, et vous promet de toujours être sage. Je prie Dieu de vous bénir en toutes choses, de vous conserver encore long temps à notre affection." —*Kathleen Cregan*, Montmartre.

x x x

"Bonne Année, chers parents que j'aime ! Mon âme passe toute entière dans ces deux mots si usités, ces mots qui aujourd'hui traînent sur toutes les lèvres, au bout de toutes les plumes. Que ne puis-je donner à ceux que j'aime tout le bonheur que je leur souhaite ! Il n'y aurait jamais assez de pointes de plume, ni assez d'encre pour écrire tous les voeux que je forme à votre occasion." — *Levina Duperron*, Battleford.

x x x

"En vous disant que je vous aime, bien chers parents, je ne vous dis rien de nouveau, mais cependant mon coeur sent le besoin de vous le répéter. "Je vous aime." Ce sont des mots qu'il m'a été bien doux de vous dire dès que j'ai su balbutier. A mesure que les années s'enfuient, ces paroles s'échappent de mon âme, plus sincères, plus profondes, plus émues. Oui, bien chers parents, je vous aime !" — *Alice Coulombe*, Laflèche.

x x x

"Je ne peux trop remercier Dieu et lui rendre grâce de m'avoir donné des parents bons et chrétiens, quand je vois tant de petits misérables et orphelins. Que je plains ceux qui n'ont pas les tendresses d'un père et les caresses d'une mère pour les consoler, les aimer, et prendre dans le rude combat de la vie." — *Simone Hudon*, Zenon-Park.

Quelques Compositions

Suite à la page 9

voeux : que cette année soit la plus joyeuse, la plus féconde de votre vie !

Votre Mildred reconnaissante.
Mildred de Repentigny,
Gravelbourg.

x

Marie-Claire Hébert, grade XI,
Couvent de l'Enfant-Jésus,
North-Battleford, Sask.

Chers parents,

Nous sommes heureux d'être encore une fois réunies auprès de vous. Depuis longtemps nous attendions avec impatience ce jour béni pour vous exprimer nos voeux et vous témoigner notre affection et notre reconnaissance.

Nous vous aimons et notre affection pour vous ne fait que s'accroitre chaque jour. Notre amour est la seule marque que nous puissions vous donner comme preuve de notre reconnaissance. Cependant nous savons qu'elle vous est agréable et voilà pourquoi tous nos coeurs se sont unis aujourd'hui pour vous offrir nos voeux sincères de joie, santé, bonheur et prospérité.

Nous demandons à l'Enfant de la crèche qu'il vous accorde une longue vie afin que nous puissions jouir encore bien longtemps de votre présence, si douce pour vos enfants bien-aimés.

En plus de la santé, nous demandons la prospérité, car nous savons qu'elle contribuera à votre bonheur; cela vous rendra moins difficile la tâche de rendre vos enfants heureux en leur permettant de leur faire donner une éducation et une instruction solides.

Daigne le Jésus exaucer nos voeux et nous le prierons tout particulièrement d'augmenter votre bonheur en nous rendant dignes de vous.

Oui, chers parents, nous voulons vous procurer ce bonheur par notre application en étant toujours sages, obéissants, studieux et recon naissants.

Ce sont là, je crois, les meilleurs souhaits de bonne année que tous, par l'intermédiaire de leur aînée, puissent vous offrir.

Nous sommes
Vos enfants affectueux.

x

Edithe Lauzière, grade X,
Willow-Bunch, Sask.

Bien chers parents,

Je n'ai jamais été aussi fière qu'aujourd'hui de mon titre d'aînée de la famille, puisqu'il me confère un devoir qui est en même temps une faveur et un plaisir : vous trans mettre les voeux d'amour de tous vos enfants. Certes, je ne suis pas moi-même très habile encore, et si je ne connaissais votre indulgence, j'aurais peur de mal remplir mon rôle. Mais vous vous contentez de nos sentiments et de nos coeurs.

Il vous suffit de voir vos chers enfants réunis autour de vous pour qu'aussitôt vos fronts s'épanouissent et pour que la joie entre dans vos coeurs. Nous voici donc tous, chers parents, grands et petits, nous voici chargés de voeux, de tendresse, de bonnes résolutions que nous venons déposer entre vos mains e npriant Dieu de les bénir.

Ce matin, à la messe, après avoir souhaité la bonne année à Jésus, nous lui avons demandé de sanctifier votre première journée de l'année et toutes celles qui la suivront.

Nous lui avons dit : "Petit Jésus, de nos parents aimés vous savez la tendresse, daignez leur accorder, en retour, le bonheur. Répandez sur eux toutes sortes de bénédictions spirituelles et temporelles; mais surtout préservez-les du plus grand de tous les maux, le péché. Faites-nous trouver dans leur vigilance et leurs soins un conseil, un appui pour toute la suite de notre vie."

L'an passé, nous avons été très touchés de l'affection, des sacrifices, des soins que vous avez eus pour nous; surtout en vous privant de nous pour que nous puissions continuer nos études. Combien de fois, chère maman, vous étiez malade et vous ne vouliez pas que nous manquions notre classe ! Com bien de fois, cher papa, auriez-vous eu besoin de vos grands garçons, mais vous regardiez notre intérêt avant votre soulagement. Merci pour toutes ces bontés, chers parents.

Cette année, pour vos étrennes, nous vous promettons de devenir meilleurs de jour en jour. Nous serons pour vous, plus caressants, et plus affectueux. Nous vous respecterons mieux, nous vous aimerons, consolerons et encouragerons de no tre mieux, nous vous rendrons heureux en paraissant nous-mêmes heureux de tout. Vous trouverez en nous toute votre joie. Nous serons pour vous des anges qui adouciront vos peines, qui vous viendront en aide et qui vous tiendront compagnie. Entre nous, nous nous aiderons, aimerons et donnerons le bon exemple.

Ouvrez bien grands vos bras, chers parents, pour que votre petite famille s'y jette et cherche ses étrennes dans vos si bons et si doux baisers.

Vos enfants reconnaissants.

x

**Thérèse Monette, grade IX.
Laflèche (Saskatchewan).
Bien chers parents,**

Il est dans la vie des jours radieux où tout est paix dans l'âme, joie dans le coeur; de ce nombre est la douce fête de ce premier jour de l'année qui nous réunit près de vous.

Souvent je pense à la tristesse amère de l'orphelin, de tous abandonné. Oh ! qu'il est doux d'aimer ses bons parents ! Pourquoi le ciel nous l'a-t-il ordonné ? Quel est l'enfant dont le coeur insensible peut se fermer à ce touchant amour ? Existe-t-il une âme inaccessible aux tendres soins qu'ils nous offrent chaque jour. Non, chers parents, mon coeur ne pourrait comprendre cette ingratitude et cet égoïsme.

Oh ! que je suis heureuse de vous offrir pour banquet en ce jour l'hommage de ma si vive affection et de ma non moins vive reconnaissance; deux fleurs qui à mesure que je grandis, s'épanouissent de plus en plus pour ne se faner jamais. Puis-je ne pas voir les soins que vous me prodiguez, les sacrifices auxquels vous vous soumettez pour me faire donner une éducation chrétienne et assurer ainsi mon avenir; j'en suis bien touchée et je vois combien je dois m'efforcer de correspondre à tant d'amour et de dévouement.

Oh ! laissez-moi, chers parents, m'abriter sous vos mains bénissantes et là, tout près de vous, demander au bon Dieu de répandre sur vous ses bénédictions les plus précieuses.

Si je vous souhaite une bonne année !.. Oh ! oui, de nombreuses années ! Que le ciel vous garde de tout chagrin, qu'il vous réserve ses joies les plus continues, ses bénédictions les meilleures. C'est vous dire, chers parents, combien sont vifs les souhaits que j'adresse au ciel pour la prolongation et la félicité de votre précieuse vie; que le ciel désormais au-dessus de vos têtes reste calme et serein, toujours pur; qu'aucun nuage noir, précurseur des tempêtes, n'en ternisse jamais le lumineux azur.

Oh ! puisse le Seigneur favorable à mes voeux, vous récompenser en donnant dès ce monde tous les succès qu'attend votre coeur généreux, et les divins trésors de sa grâce pour vous et votre famille, l'unique objet de vos préoccupations. Quant à moi, chers parents, dès aujourd'hui, je veux vous préparer une félicité parfaite par mon application constante au travail, ma sagesse courageuse et mon obéissance à vos moindres volontés. Je veux grandir de plus en plus à l'exemple de Jésus Enfant en sagesse et en âge, orner mon âme de toutes les vertus, qui sont le rayonnement et le charme de la jeunesse. Déjà je vois la neige des ans blanchir vos têtes vénérées. O chers parents, pour vous est-ce l'hiver de la vie ? Quelle raison pour moi d'être par mon affection et ma piété le rayon bienfaisant qui fasse de votre vie un perpétuel printemps. Il en sera ainsi, chers parents.

Pourquoi faut-il que ce jour de fête s'achève ? Hélas ! là-haut seulement les joies sont sans fin. Chers parents, voyez dans cette réunion le symbole de celle du ciel; ici vos enfants qui vous aiment, dans l'autre vie formant à vos côtés votre éternelle couronne.

Bénissez-nous, chers et bien-aimés parents et encore une fois recevez les meilleurs sentiments de

Votre fille affectueuse,
Thérèse.

Histoire du Canada

Par l'abbé J.-G. GELINAS

LA MERE MARIE DE L'INCARNATION

Vous avez vu, le mois dernier, Hélène Boullé, après avoir vécu saintement dans le monde, entrer chez les Ursulines. Nous nous sommes donc laissés chez les Ursulines. Pourquoi ne pas y revenir pour dire quelques mots au sujet de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation? Quelle sainte religieuse! Vous savez donc qu'on l'a surnommée la "Thérèse de la Nouvelle-France." Du reste, mes enfants, la Mère Marie de l'Incarnation fut aussi une grande éducatrice, et vous savez les immenses services que les Dames Ursulines ont rendus et rendent encore à notre pays.

C'est le 18 octobre 1599 que naquit Marie Guyard, celle qui devait illustrer les pages héroïques de notre histoire. Ses parents n'arrivèrent jamais qu'à une modeste aisance, mais ils possédaient l'abondance des vertus. Ah! comme il est important que la maison où poussent les petits soit un sanctuaire où règne la paix du Seigneur, où fleurissent toutes les vertus chrétiennes.

Dès l'âge de sept ans, la petite Marie comprit que Notre-Seigneur avait pour elle des grâces spéciales. Aussi bien elle s'efforça de lui donner tout son esprit et tous son coeur. Elle lui manifestait son amour d'enfant en priant de son mieux, en secourant les pauvres, les infirmes, qui sont les membres souffrants de Jésus-Christ. Y songez-vous toujours, mes enfants, en voyant un pauvre, un malade, un infirme, que Jésus est devant vous? Et puis, les lectures de la petite Marie étaient des lectures de piété.

Quand elle eut atteint ses dix-huit ans, pour ne pas déplaire à ses parents, et après s'être assurée que telle était la volonté de Dieu, elle consentit à épouser Claude-Joseph Martin, fabriquant de soieries à Tours, en France. Epouse affectueuse et dévouée, maîtresse de maison admirable, elle était bien, dans toute l'acception du terme, la femme forte de l'Ecriture. Mais, mes enfants, nous le verrons encore dans nos causeries, les choses de la terre durent peu, et ne valent qu'en autant qu'elles nous aident à aller à Dieu. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis son mariage, lorsque Marie Guyard vit mourir son mari. Un enfant de six mois lui restait. Et pour que la croix fût plus lourde sur les épaules de sa servante, le Seigneur permit que la pieuse veuve perdît ses biens et demeurât dans un dénûment presque complet. Les épreuves purifient, sanctifient, mes enfants, quand l'âme qui souffre sait regarder au ciel d'où partent toutes les grâces et toutes les lumières. Marie Guyard Martin, dans le chemin royal de la croix, devenait de plus en plus intime avec Jésus. Jésus lui faisait connaître bien des choses que les simples mortels comme nous ne savent pas. De son côté, avec quelle ardeur elle s'appliquait à l'humilité, à la patience, à la charité envers le prochain! Puis elle pratiquait de grandes pénitences.

Mais, mes chers enfants, les grandes pénitences que s'imposait cette sainte femme n'étaient rien en comparaison des épreuves intérieures qui souvent réduisent nos âmes à l'agonie. Elles sont terribles ces heures, ces années de désolations! Et quels sont les saints et les saintes qui ne les ont pas connues! Mes enfants, si un jour vous vous sentiez prises de dégoût au service du bon Dieu, si le découragement entrait dans votre âme comme les ténèbres de la nuit, oh! alors serrez plus fort la main de Notre-Seigneur, demandez à la sainte Vierge d'étendre sur vous son manteau et puis attendez. Le soleil reviendra, avec la paix.

Le temps avait passé, et cet enfant de six mois dont nous parlions tout à l'heure, il avait atteint sa douzième année. La vie au milieu du siècle était devenue pour Marie Guyard-Martin, un vrai martyre; elle se sentait plus que jamais attirée vers le cloître. Mais pour entrer au couvent, elle devait s'éloigner de son enfant. Le sacrifice était héroïque. Pour Dieu, qu'est-ce que les grandes âmes ne peuvent pas faire? La mère ne devait pas être seule à souffrir de cette séparation. L'enfant pleura beaucoup, et ne voulut pas d'abord mettre d'entraves aux desseins de sa mère. Que d'inquiétudes, que d'agonies ensuite pour la mère! Que de larmes! que de lamentations de la part de l'enfant! Mais Dieu, mes chers enfants, ne laisse aucun sacrifice fait en son nom sans récompense. En 1631, Marie Guyard-Martin entra chez les Ursulines de Tours, et son fils devint plus tard le célèbre et saint bénédictin dom Claude Martin. Par la porte des abnégations, des souffrances, ces deux âmes étaient entrées dans la voie qui mène à Dieu.

Moi qui vous disais le mois dernier que ce serait court, pas fatigant du tout... et nous sommes encore en France! Courage! En deux mots nous serons au Canada.

Marie Guyard-Martin devint Ursuline sous le nom de Marie de l'Incarnation et, en 1639, elle s'embarqua pour les missions du Canada, en compagnie de Madame de la Peltrie et d'autres religieuses tant Ursulines qu'Hospitalières. Ah! la réception qu'on leur fit à Québec! M. de Montmagny était alors gouverneur, et il savait faire les choses convenablement. On chanta le *Te Deum* à l'église de Notre-Dame de Recouvrance; il y eut des décharges d'armes à feu. Les sauvages n'en revenait pas d'admiration en voyant ces femmes si belles, si bonnes, qui embrassaient leurs enfants.

Ces chères petites sauvagesses, Marie de l'Incarnation et ses compagnes étaient venues pour se faire leurs institutrices, pour leur apprendre à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir. Que leur importait la malpropreté dégoûtante de leurs élèves? Elles voulaient sauver leurs âmes.

Quand nous parlons de malpropreté, mes enfants, vous ne pouvez pas vous imaginer ce que nous voulons dire. La saleté de ces enfants nous soumit à de rudes épreuves. Quand vous serez tentés de vous laisser aller à la mollesse, à vos fantaisies, mes chers enfants, souvenez-vous des souffrances de nos missionnaires.

Et toutes ces souffrances, la Mère Marie de l'Incarnation les avait endurées pour le salut des âmes, pour la gloire de Dieu. Quelques jours avant sa mort, des religieuses lui ayant demandé de leur faire part du mérite de ses souffrances: "Tout est pour les sauvages, répondit-elle avec un sourire, je n'ai plus rien à moi."

Elle mourut le 30 avril 1672. Lorsqu'ils apprirent la triste nouvelle, les sauvages pleurèrent en s'écriant: "Notre Mère à nous est morte!" Les pauvres barbares avaient compris ce qu'ils devaient à cette femme.

Il n'y eut d'ailleurs qu'une voix pour louer les grandes vertus de celle qui fut, avec Madame de la Peltrie, la fondatrice des Ursulines au Canada.

ROME

Fête nationale italienne

Rome. — Au milieu d'applaudissements enthousiastes, la Chambre des députés d'Italie passa, récemment, à forte majorité, une loi abolissant le 20 septembre comme fête nationale, lui substituant le 11 février. Le 20 septembre est l'anniversaire de la prise de Rome, en 1870, alors qu'elle était la capitale des Etats pontificaux. Le 11 février est l'anniversaire du traité de Latran, qui rétablit la paix entre le Vatican et l'Italie.

x

Les ennemis du pape son toujours perdants

Rome. — Mussolini, présentant à la Chambre des députés un bill abolissant le 20 septembre comme fête nationale, a donné cette citation du discours de Gaetano Megri, en 1895 :

"Les hommes qui croient pouvoir combattre le pape par voie de représailles tombent dans la même erreur que tous les ennemis de la papauté, depuis le roi Desiderius jusqu'à Bismark. A savoir, l'erreur de ne pas reconnaître que le Pape, si on le prend pour ennemi, n'est pas un ennemi comme les autres : plus vous tâchez de l'affaiblir, plus il devient fort."

x

ROME. — Les catholiques du Canada, ont fourni environ $3 850 pour la reconstruction de l'autel de l'église de Lombards Corso Umberto. Les contributions des catholiques des Etats-Unis s'élèvent à environ $ 8 000.

x x x

CITE VATICANE. — Parmi les cadeaux de Noël reçus par S. S. le Pape, était un dictaphone envoyé par Thomas Edison, le grand inventeur américain .

Le Souverain Pontife s'est servi de la machine pour la première fois le 29 décembre. Il a ensuite adressé ses remerciements à l'inventeur, à qui il a aussi accordé la médaille papale en or.

x

LONDRES

LONDRES. — On a l'indication que l'aboutissement de la conférence anglo-indienne pourra être un gouvernement responsable pour l'Inde, mais avec des sauvegardes. Le deadlock musulman-hindou n'est pas encore brisé, mais comme les délégués des deux groupes continuent à se réunir, on a le sentiment très net que la vieille intimité ne devra pas faire obstacle à l'oeuvre principale de la conférence.

On fait observer que la divergence hindoue-musulmane n'est pas un empêchement irrémédiable à l'oeuvre de poser le principe général d'une nouvelle constitution pour l'Inde. Cette divergence cependant, si elle n'est pas aplanie, nécessitera une modification du projet en voie d'élaboration.

x x x

LONDRES. — La *Morning Post* apprend de source privée que le patriarche Pierre, chef de l'église orthodoxe de Russie, est mort en exil, en Sibérie.

x x x

LONDRES. — Les nouvelles difficultés que cause au gouvernement travailliste la crise économique actuelle, donnent de nouveau cours à des rumeurs d'élection générale à brève échéance.

Le correspondant politique du *Sunday Times* avoue que les travaillistes eux-mêmes se demandent s'il ne serait pas mieux d'anticiper en s'en remettant tout de suite au verdict du peuple.

MacDonald admet implicitement que son parti perdra plusieurs sièges, mais moins que si les conservateurs avaient eu le temps de se réorganiser plus complètement.

x

OTTAWA

Crédit d'un billion à la Chine

Ottawa. — Un crédit d'un billion de dollars sera offert au gouvernement nationaliste de la Chine, à Nanking, croit-on. Cet argent sera utilisé pour acheter du blé canadien. L'Angleterre, dit-on, semble s'intéresser beaucoup à ce projet.

Près de 50 000 000 en proie à la famine ont besoin de blé. Les Etats Unis et l'Angleterre craignent que les Russes y déversent leur blé et y implante leur fameux système communiste.

La proposition d'un crédit à la Chine rappelle ce qui fut fait envers la Grèce et la Roumanie pour qu'elles pussent acheter des machines agricoles et autres du Canada. Les prêts à la Roumanie se chiffraient à $ 17 000 000. Aujourd'hui, la Roumanie doit près de $ 24 000 000 au Canada. Les crédits faits à la Grèce étaient évalués à $ 7 000 000. Elle doit maintenant huit millions de dollars au Canada.

:o:

Ottawa. — Les voyageurs de commerce, section de Hull, ont décidé d'écrire au premier ministre Bennett et aux ministres canadiens français dans son cabinet pour les prier de donner un représentant au Sénat à l'élément canadien français de la Saskatchewan, qui en est privé depuis 1920.

x x x

OTTAWA. — Le R. P. Byrne Grant, provincial des Oblats, était à Vancouver lorsqu'il a appris que le feu venait de dévaster l'église Saint Joseph d'Ottawa. Il s'est aussitôt mis en route pour la capitale et y est arrivé le jour de l'An. Rien ne sera décidé pour la reconstruction de l'église avant le retour du distingué religieux. Le chef des pompiers croit qu'il devrait toujours y avoir un gardien dans les églises ou dans les salles où il y a beaucoup de décorations, comme dans le temps des fêtes. La présence d'un homme dans l'église Saint-Joseph, où il y avait des extincteurs chimiques, aurait peut-être, dit-il, prévenu ce désastre.

x

WASHINGTON

WASHINGTON. — Le ministère des Postes a annoncé qu'un service postal aérien sera inauguré le 2 février prochain de Minneapolis et Saint-Paul à Pembina (North Dakota), et de là à Winnipeg (Manitoba).

x x x

WASHINGTON. — Le président Hoover a annoncé que les dépenses totales du gouvernement fédéral pendant l'année 1931 pour les travaux publics s'élèveraient à $ 724 000 000. Le président a informé les divers départements que les salaires devront être conservés à leur niveau habituel dans les localités où les travaux seront effectués.

x

MOSCOU

MOSCOU. — La *Pravda*, organe officiel du parti communiste, préconise l'enrôlement des femmes pour aider à résoudre le problème posé par le manque de main-d'oeuvre dans l'exécution du plan quinquennal. Ce journal estime à deux millions le nombre des travailleurs additionnels requis en 1931 seulement.

"La preuve que les femmes pourraient aider, dit-il, c'est que, dans les villes seulement, on compte six millions de filles, épouses et mères employées exclusivement aux travaux de a maison."

Les *Izvestia*, organe du comité exécutif central, prétendent que la menace de guerre plane toujours sur les républiques socialistes. Ce journal cite un article du *Temps* de Paris demandant l'union des pays capitalistes contre l'Union russe des Soviets.

x

PARIS

PARIS. — Le bilan hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 383 millions de francs dans l'encaisse-or qui atteint actuellement 53 milliards 283 millions. La banque conserve le taux de l'escompte à 2 et demi pour cent. Il est possible que ce taux soit prochainement abaissé.

x x x

PARIS. — *Le Petit Parisien* annonçait que l'Europe orientale courait le risque de la bolchévisation, qui déjà a atteint les bords de la Méditerranée, dit-il.

Ce journal ajoute que la France doit se souvenir que la Russie a une population de 120 000 000 d'habitants et que l'Europe doit encore voir des relations commerciales avec ce pays.

x x x

PARIS. — La France, qui a longtemps été à l'abri de la crise économique, commence à en ressentir les effets, a déclaré M. Louis Germain-Martin, ministre des Finances, à une réception aux journalistes.

PARIS. — Les dernières statistiques officielles à propos du mouvement de la population établissent que dix-sept villes possèdent actuellement plus de 100 000 habitants, alors qu'en 1900 il n'y en avait que onze. Ces villes se répartissent aujourd'hui ainsi :

Paris, 2 871,429 habitants; Marseille, 652 196 ; Lyon, 570 840 ; Bordeaux, 256 026 ; Lille, 201,921 ; St-Etienne; 193 737 ; Nantes, 181 509 ; Nice, 184 441 ; Toulouse, 180 000.

Ainsi, en une période relativement courte, Toulouse a augmenté de 42 pour cent; la population de Marseille et de Strasbourg a plus que doublé et celle de Nice presque quadruplé. Il résulte de cette forte inégalité dans ce mouvement ascensionnel que notre ville, malgré son gain, n'est plus que la neuvième de la France, alors qu'elle était la sixième, cédant le pas à Saint-Etienne, Nantes et Nice. Mais elle a subi peut-être plus que d'autres cette transformation qui caractéles grands centres urains ; tapage, vie trépidante, circulation intensive, conversations polyglottes sont un apanage sans cesse croissant.

x

Meeting des banquiers

Paris. — Un meeting des représentants des Banques de France et d'Angleterre a été convoqué à Paris le 3 janvier pour discuter certaines questions financières, entre autres, croit-on, il y fut traité des méthodes pour enrayer l'influx continuel de l'or de l'Angleterre en France.

Mort de Soeur Margarita

La Rde Soeur Margarita, membre de la communauté des RR. SS. de la Charité de l'Immaculée de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), secrétaire à l'hôpital de la Sainte-Famille de Prince-Albert depuis 1927, date de son arrivée en cette ville, vient de mourir à l'âge de 24 ans.

Soeur Margarita (Mlle Helen Schneider par naissance) est née le 10 avril 1906 à Régina. Elle a fait son noviciat au couvent Saint-Vincent, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Elle prononça ses premiers voeux le 26 décembre 1926 et fit sa profession perpétuelle le 26 décembre 1929.

Elle demeura deux ans à Saint-Jean. Lorsque l'ange de la mort vint la toucher de son aile, elle terminait sa quatrième année au service de l'hôpital.

A la communauté, aux parents de la défunte, le *Patriote* offre ses plus sincères condoléances.

R. I. P.

NOUVELLES

Mort de M. le chanoine Pratte

Saint-Hyacinthe. — M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, est décédé le 29 décembre, vers 3 heures, à l'hôpital Saint-Charles de cette ville. Il était malade depuis une dizaine de jours. A son chevet se trouvaient M. l'abbé Lucien Beauregard, son neveu, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, ainsi que ses deux nièces, les RR. Soeurs Sainte-Madeleine-de-Pazzi et Sainte Agnès-de-Jésus, des Soeurs de Saint Joseph de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine Pratte, qui était supérieur du séminaire depuis une dizaine d'années, était âgé de 66 ans et 9 mois.

Il était né à Saint-Charles-sur-Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe, le 28 mars 1864, et était le fils de Léon Pratte, cultivateur, et de Philomène Geoffrion. Il fit ses études classiques et sa théologie à Saint-Hyacinthe et fut ordonné en la même ville le 16 septembre 1888, par S. G. Mgr Louis-Z. Moreau. Il avait été successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, de 1888 à 1893, directeur des élèves de 1893 à 1906, professeur de 1906 à 1909, de nouveau directeur pendant une période d'une dizaine d'années puis supérieur du séminaire, succédant comme tel à M. le chanoine F.-Z. Decelles, devenu depuis évêque de Saint-Hyacinthe.

x

L'ORPHELINAT D'OTTERBURNE

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR L'AGRANDIRONT ET Y AJOUTERONT UNE ECOLE DES METIERS.

L'Orphelinat agricole d'Otterburne, situé à 30 milles au sud de Winnipeg, et dirigé par les Clercs de Saint-Viateur, sera probablement agrandi et comprendra une école des métiers.

Les travaux de construction projetés coûteront environ $ 150 000. Grâce à leur agrandissement, le nombre des élèves de l'orphelinat sera porté de 40 à 75, et grâce à l'Ecole des métiers, ils auront plus de liberté pour choisir leur métier ou vocation. Leurs aptitudes trouveront un meilleur débouché.

Cet orphelinat agricole est très haut coté aux yeux du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Cet orphelinat qui fut fondé en 1904 à Makinak, soit à 175 milles au nord-ouest de Winnipeg, a été transporté à Otterburne en 1912.

C'est en même temps à cet orphelinat que se trouve le secrétariat du Culte perpétuel de Saint-Joseph qui compte 6600 000 membres dans le monde entier.

Le projet a été soumis au conseil de la communauté, dont le R. P. J. Latour est le provincial.

x

Réélu chef du parti libéral albertain

Calgary (Alberta). — M. George W. Webster, député provincial de Calgary, a été réélu chef du parti libéral pour la prochaine session à la législature au cours d'u neaucus des députés libéraux. On a adopté une résolution condamnant la hausse du tarif effectué par le gouvernement Bennett, en déclarant que cette hausse avait contribué à faire monter le coût de la vie, surtout dans l'Ouest. Une autre résolution déplore la situation où se trouvent les fermiers de l'Ouest et favorise la coopération pour l'écoulement des produits, mais sans aucune intervention de la part du gouvernement.

Les concerts au service des missions

Shikoku (Japon). — Pour intensifier toujours davantage la propagande missionnaire, les dominicains espagnols de Shikoku, au Japon se sont servis d'un moyen aussi ingénieux que sympathique. Utilisant la présence et les services désintéressés d'un pianiste espagnol de passage à Kobé, ils ont organisé une série de concerts qui eurent le plus rillant succès. La presse lés avait annoncés longtemps à l'avance pour le premier et le 2 novembre, jours auxquels ils devaient se tenir dans les salons publics de Takamatsu et de Masuyama. L'assistance fut aussi nombreuse que choisie et on y remarquait surtout des étudiants des deux sexes venues en grand nombre pour entendre le virtuose occidental. Pendant les intermèdes un catéchiste exposait l'influence de l'Eglise et de la religion sur les arts et cherchait surtout à faire sentir combien le catholicisme affine le sens artistique et perfectionne l'éducation de ceux qui se consacrent aux beaux-arts. A la fin de ces réunions musicales, de nombreux tracts furent distribués dans lesquels étaient brièvement exposés les principaux points de la doctrine catholique.

x

Le catholicisme au Japon

Les journaux catholiques ont tous publié un compte rendu d'une conférence sur le catholicisme au Japon, donnée par Mme Katsuji Debuchi, catholique japonaise et épouse de l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis. Cette conférence eut lieu à Richmond (Virginie) devant le Club des Dames catholiques de la ville. C'était la première fois que Mme Debuchi parlait en anglais.

"Après des siècles d'isolement et de persécution, la foi catholique fleurit de nouveau au Japon", dit-elle. Quand, après une absence de 200 ans, les missionnaires revinrent, ils trouvèrent vivant encore dans le coeur d'un bon nombre de nos gens, la religion que beaucoup pensaient être complètement éteinte. Dites à vos jeunes prêtres qui s'en vont au Japon qu'ils y seront courtoisement reçus."

Mme Debuchi fit un bref historique du catholici[illegible] japonais jusqu'à sa suppressio[illegible] — q[illegible], dit-elle, fut due à des raisons politiques, — et jusqu'à nos jours.

"L'expansion du catholicisme au Japon a été rapide", continua-t-elle. En dépit d'obstacles apparemment invincibles, même à notre époque, la foi s'est répandue dans toutes les sections de l'empire. Nous comptons aujourd'hui plus de 200 000 catholiques."

Sa figure s'illumina lorsqu'elle se mit à parler de Mgr Januarius Hayasaka de Nagasaki, le premier évêque natif.

En terminant, Mme Debuchi raconta l'émouvante histoire du martyre d'une famille japonaise.

"La mère, dit-elle, liée au bûcher, tenait dans ses bras son plus jeune enfant. Comme la nuit tombait et que l'obscurité se faisait plus épaisse, on alluma le feu du bûcher funèbre. La fumée montant des flammes, cachait la mère de la vue de ses autres enfants. "Maman ! maman ! crièrent-ils, où êtes-vous ? nous ne vous voyons pas." Le coeur déchiré par les cris lamentables de ses enfants, la maman eut tout de même le courage de leur répondre : "Ne craignez rien, mes petits, regardez le ciel, et dans peu de temps vous me verrez."

Mme Debuchi adressa à son audioire une fervente demande de prières pour son peuple et l'expansion de la foi catholique au Japon.

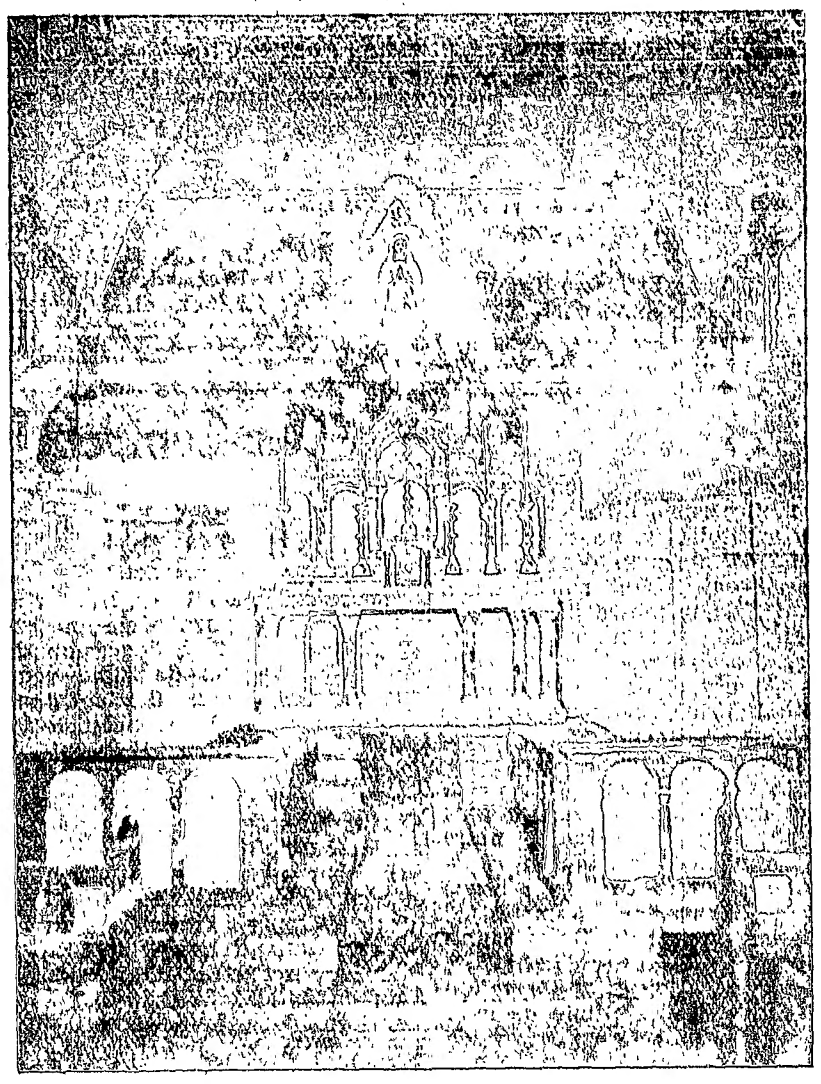

Maître-Autel de l'Eglise Notre-Dame de Lourdes

La conférence indienne

ELLE TIRE A SA FIN.

SUCCES PROBABLE

Londres. — La conférence de la Table ronde, au sujet de réclamations de l'Inde, tire à sa fin. Lord Sankey demande que l'on évite les phrases vagues. Il est inutile, au point où en sont les procédures, de présenter des conceptions de visionnaires, dit-il. Nous voulons un système d'action pratique. Que sert, par exemple à l'Angleterre d'offrir à l'Inde des suggestions qu'elle juge indignes d'elle, et pareillement quel profit pour l'Inde de demander à l'Angleterre ce qui lui est évidemment impossible pour le moment de concéder.

Sir Tej Bahadur a répondu à ce désir en présentant aux délégués le plan bien défini d'un gouvernement responsable pour l'Inde. Il a exposé clairement son idée.

D'après le projet de Sir Tej, le gouvernement fédéral de l'Inde serait responsable au parlement fédéral comme le gouvernement du Canada est responsable au parlement canadien. Ses ministres seraient directement responsables à la législature.

FRANCE ET ITALIE

LES PERSPECTIVES D'UNE ENTENTE NAVALE ENTRE LES DEUX PAYS SONT MEILLEURES

Rome. — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères d'Italie a affirmé, dans une interview, à un représentant de l'*Associated Press, que les perspectives d'une* entente navale entre l'Italie et la France sont maintenant un peu meilleures qu'elles n'ont jamais été depuis la conférence de Londres.

La trève de construction navale que les deux pays ont conclue l'été dernier expire dans quatre jours. Le porte-parole en question n'a pas voulu dire quels projets de construction l'Italie s'emploierait à réaliser si une entente n'est pas conclue le 31 octobre. Mais il est peu probable que le gouvernement italien songe à mettre un seul vaisseau en construction pour le présent.

L'Italie et la France continuent leurs négociations pour une entente navale, et il est bien possible que ces négociations aboutissent avant l'assemblée de la Société des Nations, qui commencera le 19 janvier.

x

DRemise de nouveau sur pieds

Mme Maud Koch, de Pittsburgh, Pa., écrit : "Depuis que je fais usage du Novoro du docteur Pierre, je reprends rapidement des forces et puis faire tout mon travail, y compris lavage, repassage et nettoyage de la maison. Il y a six mois j'étais alitée et devais être lavée et nourrie au lit. Les médecins disaient que je ne pourrais vivre si je ne changeais pas de climat et si je n'avais un repos complet. Maintenant mes voisins me téléphonent et me rencontrent dans la rue et ils me demandent avec émerveillement ce qui m'a sorti du lit et remise sur pieds. Ils me disent que depuis deux ans, ils s'attendaient d'un jour à l'autre, à voir l'entrepreneur de pompes funèbres à ma porte. Un remède herbeux qui procure des résultats aussi remarquables, vaut certainement la peine d'être sérieusement mis à l'essai. Le Novoro n'est pas un article de droguiste; pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

CLOCHES D'EGLISE

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.

Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.

Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.

Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis:

C.Emile Morissette Lée — 236 rue Latourelle, QUEBEC.

Z. O. Tourangeau — Apt. 6; 1656 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, P.Q. Tél: Frontenac 6272

Qui porte votre assurance? Votre veuve ou une Compagnie d'Assurance-Vie?

The Monarch Life Assurance Company

A. C. Howard

Représentant local

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS

(Sans hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC

Téléphone: 2-3337 et 2-0803

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:

VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
Chirurgien et Maladies de la femme
Bureau —415 Avenue Building
Résidence—902 rue Queen
SASKATOON, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de
MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK

Dr Victor BOURGEAULT
Ancien externe des hôpitaux de Paris. Spécialiste: maladies des voies urinaires.
TEL: 22 PRUD'HOMME, SASK.

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste.
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

Gradué en chirurgie de l'Université de Paris, France.
Licencié du Conseil Médical du Canada
Spécialité: Chirurgie abdominal.
UROLOGIE, GENICOLOGIE
Grégorie Longault, B.A. M.D.
HUMBOLDT, SASK. TEL: 108

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste,
Téléphone: Bureau 2177; Res: 3036
Prince-Albert (Saskatchewan)

Le coin du collège

Hommage du collège à Mgr Villeneuve O.M.I.

Les élèves du collège Mathieu n'ont pas, il est vrai, attendu jusqu'au 21 décembre, pour manifester au premier pasteur du diocèse, leurs sentiments d'affection et d'attachement; déjà dans une réception intime avaient-ils exprimé, par la bouche du R. P. Supérieur, tout l'espoir et la joie que leur apportait la venue d'un tel envoyé de Dieu. Toute prisée qu'elle fut par Mgr Villeneuve, cette entrevue était loin de satisfaire aux coeurs des jeunes qui voulaient montrer d'une façon plus concrète l'importance pour eux d'un tel événement. La séance du 21 fut l'hommage public décrété dès l'entrée de septembre.

Le compliment flatteur que Monseigneur adressa aux intéressés dans son discours : "programme capable de faire honneur à des organisations beaucoup plus considérables de grandes villes" — montre combien tous s'étaient donné le mot pour arriver à un succès complet.

Au lever du rideau, la fanfare, soutenue pour la circonstance, par les artistes distingués, exécuta avec l'interprétation voulue une ouverture de belle tenue musicale. Au second numéro, la marche primée *Colonel Bogey* eut spécialement le don de plaire. Comme pièce de résistance, on avait préparé le drame de Botrel, *La Nuit rouge*, si rempli de sentiments nobles de piété chrétienne et de fierté chevaleresque. Nos acteurs, qui pour un bon nombre, apparaissaient pour la première fois sur la scène entrèrent dans leur rôle et pour quelques-uns, donnèrent l'impression de vieux habitués. *Gabik*, enfant chétif de dix ans, pivot de toute l'action, et *Boishardy*, l'audacieux chef des chouans, se firent surtout remarquer par leur diction claire et nette. Notons en passant que le décor était de fort bon goût. En somme un tel succès, presque inespéré, donne bien du mérite au recteur, le R. P. Jubinville, O. M. I. qui n'a pas ménagé son temps pour obtenir plein rendement de ce nouveau matériel.

Une comédie de "chez-nous", *Soixante minutes ambassadeur au Japon*, nous fit toucher du doigt le ridicule d'un homme qui n'a pas conscience de valeur propre et qui, victime d'une grossière méprise, n'a pas la moindre hésitation à se voire hisser aux plus hauts postes de confiance. Nos philosophes rendirent leur rôle avec un brio peu ordinaire. M. G. Robinson en particulier, qui personnifiait le pseudo-ambassadeur fut unique. La tenue facile et dégagée des autres aidait à faire ressortir le grotesque du personnage en question. Comme on l'a souligné, tout en faisant rire, la pièce comportait une leçon de nature à faire réfléchir.

En réponse à l'adresse des élèves qui le saluait comme chef, Monseigneur remplit le dernier mais non le moindre numéro du programme. Arrivé la veille d'un voyage dans l'est, c'était sa première occasion d'assister à une de nos séances; il en profita pour exprimer toute sa pensée sur l'oeuvre du collège. Durant mon asence, dit-il en résumé, à son auditoire, je ne me suis pas désintéressé de mon diocèse. Non, votre souvenir m'était constamment présent à la mémoire de vos problèmes, qui sont maintenant les miens, me hantaient continuellement. Je cherchais des solutions, je sollicitais des sympathies, mais je suis arrivé à cette conclusion et la séance de ce soir m'y ancre davantage, dans la lutte qui se poursuit et qui s'annonce encore plus acharnée dans ce coin de notre pays, le château-fort de la résistance, c'est notre collège. L'heure est aux lutteurs, aux hommes de conviction, aux chefs. Qui va nous les procurer ?... Le collège. Cette oeuvre d'éducation et de formation est donc l'oeuvre capitale de mon diocèse; elle doit être l'oeuvre de tous et de chacun d'entre nous.

En conséquence, on doit s'y intéresser, non comme à une organisation étrangère dont le progrès nous occupe plus ou moins, mais comme à une affaire personnelle qui nous intéresse tout autant que notre propre famille. Notre salut national en Saskatchewan en dépend.

Comme il fait bon sentir à sa tête un chef, dont le plan d'action si logique et si déterminé constitue un véritable labarum qui ne manquera pas d'enrôler tous les courages et de les mener à la victoire.

Merci à Sa Grandeur d'avoir couronné d'une façon si pratique et si opportune cette séance qui nous en sommes convaincus, a été encore plus utile qu'agréable.

PROGRAMME

Ouverture, *Western World*, Chenette : Fanfare.
La Nuit rouge, Acte I.
Adresse des élèves.
La Nuit rouge, Acte II.
Apple Blossoms, Fanfare.
La Nuit rouge, Acte III.
La Nuit rouge, Acte IV.
Violon : R. P. Dussault, O. M. I.
Soixante minutes ambassadeur au Japon, comédie.
S. G. Mgr Villeneuve, O. M. I.
Colonel Bogey March : Fanfare.
O Canada : Fanfare.

LA NUIT ROUGE, personnages
Boishardy .... Paul Legault
Gabik, 13 ans ...... Charles Brûlé
Lestrezec, père de Gabik— Gérard Nogues
Yann-Coz, grand-père de Gabik— P.-E. Tétreault
Barbe-d'Or, lieutenant— Maurice Demay
Penn-Du, lieutenant— Edgard Bouvier
Hervé Garin, chouan fugitif— J. Van Elslande
Le Chef bleu ...... L. Mondor
Chouans : R. Béchard, J. Gravel, L. Dupras, V. Radoux, R. Bourgeois, G. Janelle, O. L'Espérance, A. Blanchette, O. Chamberland, G. Larose, G. Tétreault.
Soldats : C. Marcotte, C. Schmidt, E. Boucher.

"SOIXANTE MINUTES AMBASSADEUR AU JAPON" — Personnages
Maxime Boisvert, député— G. Robinson
Onésime Beauparlant, .. M. Bédard
Maître Labonté, notaire . M. Denis
Dr Sanschagrin, médecin,— A. Saint-Pierre
Lafleur, tailleur ...... P. Lafrance
Pitou, messager au télégraphe— G. Bernuy
Wong Sing, buandier chinois— J. Thibault

LICENCES POUR AUTMOBILES et CAMIONS POUR 1931

Les facilités ordinaires pour se procurer des licences d'automobiles et de camions seront donnés à:
REGINA, SASKATOON, MOOSE JAW, SWIFT CURRENT, PRINCE ALBERT, NORTH BATTLEFORD, YORKTON, ET ROSETOWN.

Plaques pour automobiles et camions privés seront émisés par les greffiers locaux à:
ARCOLA, ASSINIBOIA, BATTLEFORD, ESTEVAN, GRAVELBOURG, HUMBOLDT, KERROBERT, KINDERSLEY, LEADER, MAPLE CREEK, MELFORT, MELVILLE, MOOSOMIN, SHAUNAVON, WEYBURN, WILKIE, WYNYARD, AND YORKTON.

On pourra se procurer des licences temporaires sans plaques, du maître de poste de Climax, et de la Royal Canadian Mounted Police à:
BENGOUGH, BIGGAR, CRAIK, CANORA, CUT KNIFE, DIAMOND CROSSING, ELBOW, ESTERHAZY, FOAM LAKE, HAFFORD, KAMSACK KIPLING, KYLE, LANIGAN, LLOYDMONSTER, NORTH BATTLEFORD, PUNNICHY, RADVILLE, ROSETOWN, ROSTHERN, STURGIS, STRASBOURG, VAL MARIE, WADENA, and WILLOW BUNCH.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

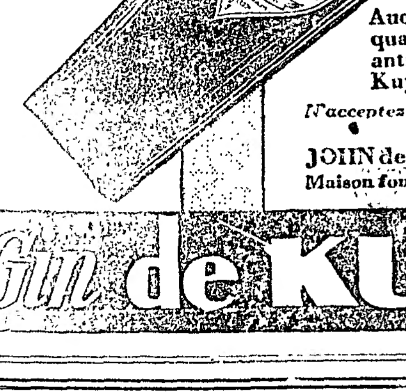

Plus Agréable parce qu'il est Importé!

Aucun autre ne peut égaler la qualité et la saveur hollandaises antiques de l'authentique Gin de Kuyper importé.

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs
Maison fondée en 1695-Rotterdam-Hollande

Gin de KUYPER

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.
P. O. CAFE
Adjoyant le bureau de Poste — Rue Centrale.

Les Centres Franco-Canadiens

DEBDEN, Sask.

Le soir de la fête de Noël avait lieu à la salle paroissiale une réunion des parents à l'occasion des quatre-vingts ans de Mme veuve Laurent Lajeunesse. Il y eut chant et musique, ainsi que présentation d'adresse et cadeaux. Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. et Mmes Ovide Lajeunesse, Cyrille Gilbert, Athanase Lajeunesse, Amédée Ruel, Alfred Lehouillier; Mme Johnny Lajeunesse; MM. et Mmes Alexis Bujold, Emile Couture, Delphis Pelchat, Maurice Proulx, Rolland Lajeunesse, Pierre Bilodeau, Henri Lajeunesse, Ernest Labrecque; MM. Wilfrid Bilodeau, Henri Bilodeau, Léo Bilodeau, Maurice Lajeunesse, Raymond Lajeunesse, Armand Lajeunesse, Cébal Ruel, Laurier Lehouillier, Germain Lehouillier, Léo Lehouillier, Urbain Lajeunesse, Ubald Lajeunesse, Robert Pelchat, Marcel Bujold, Robert Lajeunesse, Fernand Lajeunesse, Edouard Lajeunesse, Luc Lajeunesse; Mlles Cécile Lajeunesse, Simonne Lajeunesse, Béatrice Lajeunesse, Marie-Jeanne Lavoie, Bernadette Ruel, Gilberte Ruel, Bernadette Gilbert, Laurette Gilbert, Annette Gilbert Antoinette Levasseur, Marie-Rose Lajeunesse, Eveline Couture, Georgette Ruel, Henriette Ruel, Thérèse Lajeunesse.

Madame Laurent Lajeunesse, autrefois de Ham Nord (Québec), est venue s'établir à Shell-River en 1912 avec le plus grand nombre de ses enfants. Depuis dix ans, elle demeure au village de Debden.

Elle compte neuf enfants vivants, 85 petits-enfants et 20 arrières-petits-enfants. Les quatre générations étaient représentées à la fête. Mme Laurent Lajeunesse jouit d'une excellente santé. Nous souhaitons à la vénérable jubilaire de nombreuses années de bonheur.

LAFLECHE, Sask.

—La fête de Noël a été fêté d'une manière particulière à Lafleche cette année.

La messe de minuit avec son déploiement du culte; ses chants et ses cantiques, avec la crèche de l'Enfant-Jesus, et surtout avec ses files de communiants qui alors que déjà commence la célébration de la messe de l'aurore, continuent d'approcher de la table sainte, cette messe de minuit nous inspire toujours à tous la même piété, les mêmes joies intérieures, provoque les mêmes élans, même chez nos non-catholiques, dont l'un nous dit ceci à la sortie de la messe : "J'ai été élevé hors de l'Eglise catholique, mais il me semble que ce ne serait pas tout-à-fait Noël, si je ne pouvais assister à la messe de minuit."

Le Père Guy, du collège de Gravelbourg, avait bien voulu venir aider M. le curé à cette occasion, et nous fit bénéficier dans les deux langues d'un magnifique sermon qui impressionna beaucoup les assistants. L'église était remplie à pleine capacité. Plusieurs protestants avaient tenu à assister à cette belle cérémonie.

Le *Minuit chrétiens* d'Adolphe Adam a été chanté avec grande maîtrise par M. Jean-Louis Morin. Le choeur de chant, sous la direction de M. Noël Cantin, exécuta la messe de Lasalle en parties. Pendant la messe de l'aurore, le choeur de chant nous fit entendre les anciens cantiques de Noël qui nous rappellent toujours le bon vieux temps.

Les principaux solistes furent MM. Jean-Louis Morin, Joseph-Hormisdas Lagassé, Noël Cantin, Léo Brunelle, Paul Bourdy, Léon Perrey, Eugène Bachelu et Sarto Cantin.

WHITE STAR, Sask.

—La première partie de cartes de la saison en faveur de notre église eut lieu dans l'école de White Star le 23 décembre.

Cette soirée était organisée par MM. Emile Le Moal et Pierre Logodin, et rapporta la somme de $25.

—Le 19 décembre, il y avait une assemblée des membres du Cartel à l'école. Notre nouveau délégué, M. J. McLeod, était présent, ainsi que M. Graves, de Davis, et M. Mollard, surintendant des élévateurs.

M. McLeod nous assura qu'un orateur français serait ici prochainement. Dans un discours magnifique, M. Graves nous présenta la position exacte du Cartel et son attitude passée et actuelle relative à la crise agricole que nous traversons. Une motion demandant que le gouvernement fédéral fixe le prix minimum du blé à $1.00 fut proposée par M. Mitchell et acceptée. Le comité local pour l'année 1931 fut choisi comme suit : M. H. Sarrazin, président; M. H. Labaye, secrétaire et MM. J. Spratt, A. Logodin, O. Cartier, B. Mitchell, L. Lemoal, M. McNeil.

—Naissance : M. et Mme Huge, un fils.

—Durant les mois d'hiver, notre curé desservant, le R. P. Daigle, O. P., ne viendra à White-Star qu'une fois par mois.

PONTEIX, Sask.

CATECHISME
CONCOURS DE NOEL
entre les huit écoles de la paroisse de Notre-Dame-d'Auvergne

Nombre des concurrents, 234; moyenne générale de la paroisse, 65 pour cent.

1. COUVENT : concurrents, 63; moyenne générale, 87 pour cent; 51 ont conservé 80 pour cent.
2. ECOLE POIRIER: concurrents 70; moyenne générale, 74; 34 ont conservé 80.
3. COMFORT : concurrents, 32; moyenne générale, 74; 10 ont conservé 80.
4. NOTIKEU : concurrents, 18; moyenne générale, 65; 7 ont conservé 80.
5. ECOLE ROYER : concurrents, 24; moyenne générale, 60; 9 ont conservé 80.
6. GOUVERNEUR : concurrents, 16; moyenne générale, 46; 2 ont conservé 80.
7. NOTRE-DAME-EST : concurrents, 15; moyenne générale, 43; 2 ont conservé 80.
8. ECOLE McPHAIL : n'a pas concouru.

PRIX. — Le premier, tiré parmi les concurrents qui ont conservé 80 pour cent, gagné par Amélie Gérard, école Comfort, 2e année préparatoire;

Le 2ème, tiré parmi les 207 concurrents par écrit, gagné par Roméo Houde, école Royer, 3ème année préparatoire:

Le 3ème, tiré parmi les 27 concurrents par oral, gagné par Marie Béliveau, couvent.

DETAILS DE L'EXAMEN

100% — Jeanne Hébert, Alberte Lacoursière, Jeannette Paquet, Lise Lacoursière, Hélène Tanter, Robert Gagnon, Simonne Luron, Gilbert Cantin, Roland Luron, Pearl Larivière, Marie Béliveau, Antoinette Aurat, Rita Gagnon, Suzanne Lupien, Léo Gauvin, Richard Bertrand, Carmine Bédard, Béatrice Houde, Ida Stringer, Gilles Beaudoin, Joseph Dumond, J.-M. Gagnon, A.-Aimée Belcourt, Cécile Mercier, Noëlla Garand, Gérard Bénard, Cécile Marleau, Noëlla Pelchat, Roméo Gauthier.
99% — Robert Gagnon, Alice Béliveau, Hélène Houde, Noëlla Picray.
98% — Rose-May Mercier, Pierre Kerviche, Florence Fontaine, Robert Rousseau.
96% — Marie Comeau, Rose Bélanger, Jean-Paul Potvin.
95% — Emilia Dumond, Léopaul Tousignan.
94% — Willie Fontaine.
93% — Maurice Desautels, Fernand Picray, Pauline Bouchard, X.
92% — Georges Delisle, Raymond Bergeron, Nathalie Van Eslande, Rita Landry.
91% — Annette Houde, Madeleine Beaudoin, Jeannette Côté, Jean Bénard.
90% — Laurette Carignan, Emma Thibault, Roger Larochelle, Roger Désautels, Pauline Potvin, Madeleine Morel, Albert Bégin, Léo Cantin, Marie Shorowick, Madeleine Potvin, Marie-Anna Kléin.
88% — Jeannette Pelchat, Léonel Dorval.
87% — Marie Legros, Lucille Belhumeur, Cécile Dumont, Odilon Duval.
86% — Eugène Lachance, Suzanne Morin, Gabrielle Potvin, Pauline Rousseau.
85% — Réal Liboiron, Ernest Giroux, Marthe Rouillet, Lumina Provencal, Th. Beaudoin, Paul Thibault, Ivonne Saint-Julien.
84% — Vincent Driscol, René Belhumeur, Annette Thiault.
82% — Louise Gauvin, Léo Désautels, Antoinette Gauthier, Marcel Perreault.
81% — Hervé Delisle, Maurice Lacoursière, Simonne Marchessault, Eliza Briand.
80% — Marie Lupien, Maurice Larochelle, Clovis Garand, Hélène Giroux, Irène Thibault, Juliette Pard, Thérèse Côté, Amélie Gérard Alice Piché, Aurel Perrault, Léonie Lacoursière.
79% — Jean Bergeron, Rachel Lacoursière, Robert Loiselle, P. Lacoursière.
78% — Andrée Jacob, Madeleine Potvin, Anna Briand.
77% — Hector Coulombe, Léonel Therrien.
76% — Cécile Désautels, Antoinette Lizée.
75% — Julienne Lallier, Judith Levasseur, Florence Desautels, Roméo Houde, Claire Beauvais, Cécile Roy, René Lallier, Omer Bédard.
73% — Hélène Houde, Thérèse Van Elslande, Annette Cyrenne.
72% — Rose-Alma Saunier, Marcel Levasseur, Mariette Bergeron, André Lacoursière.
71% — Paul Bénard, Hervé Carignan Olivier Rousseau.
70% — Thérèse Therrien, Gérard Pelchat, Constance Bédard, Lorette Pord, Irène Gauthier, Lévis Jérôme.
69% — Anna Luron.
68% — Arthur Binette, Antoinette Mercier.
67% — Claire Carignan, Rubá Driscol, Gabrielle Saint-Cyr.
66% — Léonel Carrière.
65% — Gaston Carignan, Robert Désautels, Marcel Carignan.
64% — Cécile Hébert, Cécile Houde.
[illegible] — Théodore Bertrand, Béatrice Désautels, Jean-Paul Cantin.
61% — Géraldine Lallier.
60% — X.
59% — Albai Larochelle, Phélix Therrien.
[illegible] — Lucien Bonneville, Léonard Bertrand.
57% — Arthur Therrien, Simonne Bonneville.
56% — Berthe Cyrenne.
55% — Aline Bertrand.
54% — Noël Lacoursière, Georges Cyrenne, Léo Carignan.
53% — Thérèse Lallier.
51% — Marcel Privé.
50% — Ernest Désautels, Hervé Cloutier, Clément Bertrand.
49% — Marjorie Cyrenne.
48% — Ovila Carrière.
46% — Gérard Carignan, Roland Lambert.
45% — Roméo Lallier, Jeanne Piché, Philippe Labine.
48% — Fernand Bergeron, Yvette Carrière.
41% — Jacques Choral.
40% — Jeannine Cyrenne.
39% — Juliette Douville.
37% — Hervé de Repentigny.
36% — Marie Stringer, Alfred Provençal.
35% — Julienne Douville, Diane Sévigny.
34% — Elzéar Charron, Henriette Cloutier, Cécile Cyrenne.
33% — Antoinette Giroux.
30% — Onil Pelchat, Thérèse Pelchat, Emile Stringer.
28% — Alcide Bonneville, Albert Roy, Adrien Chicoine, Edouard Bonneville.
27% — Hervé Coulombe.
25% — Roger Carrière.
23% — Réal Carrière.
21% — Béatrice Carignan.
20% — Gilberte Giroux, Véronique Cantin
18% — Madeleine Labine, Yvette Cyrenne.
14% — Cécile Pelchat.
13% — Roger Cyrenne.
10% — Marcel Cyrenne.
8% — Raymond Bonneville.

REMARQUES

1o Résultat moins de 50% n'est vraiment pas suffisant.

2o Le "par-coeur", c'est-à-dire la lettre du catéchisme, devrait être strictement apprise à la maison. Et ce n'est qu'à cette conditions que les parents auraient droit d'exiger du personnel enseignant une explication plus complète et plus intéressante à l'école.

3o On juge de l'importance d'une matière d'étude par les fruits qu'elle rapportera. Or, l'enseignement du catéchisme portera des fruits non seulement pour la vie mais pour l'éternité. Donc la catéchisme l'emporte sur toute autre matière du programme.

Rien ne remplace la qualité

Etiquette Jaune -Salada- 60c la livre
Etiquette Brun -Salada- 70c la livre
"Tous frais des plantations"

SCIENCE

Immense télescope

Toronto. — Un observatoire astronomique qui sera un des plus beaux du monde sera construit prochainement à Toronto, a déclaré à la *Presse canadienne* le professeur C.-A. Chant, chef de la section d'astronomie de l'Université de Toronto. Il sera érigé par Mme D.-A. Dunlap et son fils, D. Moffat Dunlap, à la mémoire de feu David A. Dunlap, décédé il y a six ans, et sera connu sous le nom d'observatoire David Dunlap. L'observatoire sera muni d'un télescope de 74 pouces de diamètre. On est à construire cet instrument en Angleterre. L'édifice s'élèvera près de la ville, dans un endroit qui sera converti en parc, et ce dernier sera appelé parc David Dunlap.

L'astronomie et la géologie étaient les deux sujets favoris de feu David Dunlap, mais ses préférences allaient à la première de ces sciences.

Végétation préhistorique

Ottawa. — On vient de découvrir les restes d'arbres pétrifiés vieux de 15 à 20 millions d'années.

Ils se trouvaient dans des sables bitumeux près de McMurray, dans le nord de l'Alberta. Les ingénieurs du gouvernement ont déclaré que les théories actuelles de la végétation préhistorique pourraient bien s'effondrer devant cette découverte.

Le docteur J.-W. Bailey, de l'Université Harvard, après une étude au microscope des débris en question, soutient que ces derniers renforcent l'hypothèse d'après laquelle l'Amérique du Nord et l'Asie auraient fait autrefois partie du même continent. Le docteur Bailey a constaté, en effet, que l'un des arbres retrouvés était d'une espèce qui existé actuellement au Japon.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

DEPARTEMENT D'OPTIQUE "E.R."
Examen de la vue par correspondance. Prix pour lunettes garanties donnant satisfaction $3.00
Ecrivez pour renseignements:— Département d'Optique "E.R." 381 Villeneuve Est. MONTREAL 40-42-44-46

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques. Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

VENDRAIT: Pur sang Shorthorn de très bonne qualité, 25 p.c., comptant. Pour informations adressez Ephrem Dauvin, Boite 6, Peterson, Sask. 44-48-P.

MIEL RED RIVER VALLEY, PUR. Le plus riche que vous puissiez vous procurer. Caisse de 20 chaudières de 3 livres, $7.20. Les Pères Trappistes, St-Norbert, Sask.

DOULEURS REGULIERES ?

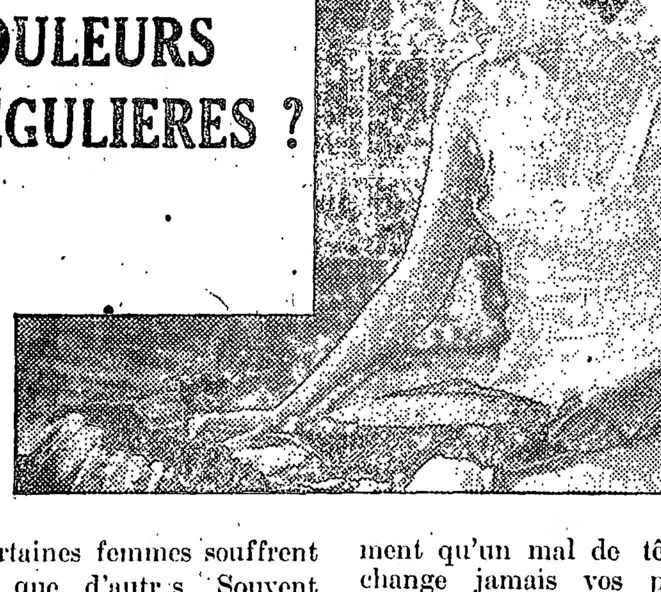

Certaines femmes souffrent plus que d'autres. Souvent sans besoin! Les douleurs propre aux femmes peuvent être soulagées par l'Aspirin aussi bien que toutes les autres. Ces pastilles sont d'une grande assistance en ces moments, et ne sont absolument inoffensive. (Aspirin n'affecte pas le coeur).

Sans doute, vous vous servez d'Aspirin pour maux de tête. Ces pastilles vous soulagent si bien et si promptement qu'un mal de tête ne change jamais vos projets. Elles arrêteront un rhume et guériront la gorge la plus malade. Elle soulagera le plus mauvais cas de neurasthénie et de névralgie.

Lorsque vous avez mal à la tête, pour n'importe quelle raison — lorsque du froid se loge dans vos jointures ou que vous ressentez des douleurs de rhumatismes, sciatique, lombago, prenez un Aspirin et vous pouvez être certain d'être soulagé immédiatement.

BAYER ASPIRIN

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Soulagez le MAL de DOS Avec

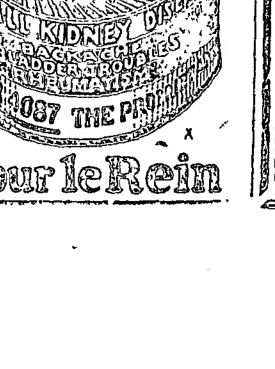

Pilules Dodd pour le Rein

Encaissements et remises

Nous émettons des traites et des mandats à l'intérieur et sur l'étranger. 271 succursales et 306 agences au Canada, une filiale à Paris et des correspondants dans toutes les parties du monde nous permettent d'effectuer rapidement vos encaissements et vos remises.

Banque Canadienne Nationale
Actif excédant: $153,000,000
C. A. ROUSSEAU, Gérant.
PRINCE-ALBERT — — — SASK.

Questions et Réponses

AU SUJET

De la proposée vente de la station génératrice

DE PRINCE-ALBERT

1 QUESTION:—

La ville a-t-elle demandé des soumissions?

REPONSE:—

Oui, la Ville a demandé des soumissions d'après "INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES" détaillées, PREPAREES PAR LES EMPLOYES DE LA VILLE. L'offre des Canadian Utilities du 29 mars 1930, a été soumise tel que requis par la ville d'après "INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES".

2 QUESTION:—

.. offre a-t-elle été suffisamment considérée par la Ville?

REPONSE:—

Oui, Continuellement pendant les derniers neuf mois. D'abord par le Conseil de Ville, par l'Avocat de la Ville, ses Ingénieurs par des Experts du dehors et un Comité aviseur de citoyens. Un Avocat Municipal proéminent de Winnipeg et le comité de fonds d'amortissement de la Ville.

3 QUESTION:—

Quel est la durée de la franchise proposée?

REPONSE:—

Dix ans, après lesquels la ville aura droit de racheter pour la valeur actuelle, tel qu'une compagnie en marche plus 10 p.c.: cet échange exclura toute valeur de franchise ou d'avoir, ou aucune valeur basée sur les gains en donnant une rénumération pour la dépréciation, déterrioration, usure, endommagement, etc. (Voyez la Clause 25 de la Franchise).

Si la Ville ne désire pas faire l'échange tel que mentionné plus haut, elle peut assigner ce droit.

4 QUESTION:—

Quel est le prix de l'achat?

REPONSE:—

$875,000.00, laquelle somme, d'après le Rapport Pilkington, retirera toutes débentures contre le plan et le système de distribution et laissera $601,782.70 à la Ville.

5 QUESTION:—

Le montant ci-haut mentionné est-il tout ce que la Compagnie désire placer dans Prince-Albert?

REPONSE:—

Non, la Compagnie prétend dépenser PAS MOINS DE $200,000.00 DANS LES DEUX ANNEES QUI SUIVRONT LA DATE DE LA FRANCHISE, pour améliorer le plan et système, et POUR LE SURPLUS D'ENERGIE NECESSAIRE, QUE LA COMPAGNIE VEUT ETABLIR en persuadant de nouvelles industries à venir se fixer à Prince-Albert. En plus de ceci, la Compagnie ajoutera des nouvellés machines modernes au besoin. (Voir les Clauses 6 et 33 de la Concession.)

6 QUESTION:—

La Compagnie sera-t-elle exempte de taxés municipalés ou autres tel qu'était l'offre de la Saskatchewan Power Commission?

REPONSE:—

Non, au contraire la Compagnie consent à payer des taxes au taux de 5 p.c., sur le revenu brut et garantit en plus que ce montant ne sera pas moins que $150,000.00 pendant les premiers dix ans de la franchise. (Voir Clause 20 de la Franchise).

7 QUESTION:—

De combien le taux offert par la Compagnie diffère-t-il de ceux offérts par la Saskatchewan Power Commission, et les taux actuels de la Ville?

REPONSE:—

Aux taux offerts par la Commission, les consommateurs auraient payé $1034.65 de plus qu'ils ont payé pour l'électricité en 1929. Sous les taux proposés par la compagnie, les COMPTES DES CONSOMMATEURS SERAIENT REDUITS DE $21,237.85. (Voyez le Rapport Pilkington). Cette économie augmentera toutefois tous les ans.

8 QUESTION:—

Les économies ci-haut mentionnées sont-elles les seules dont la Ville bénéficiera si la franchise est acceptée?

REPONSE:—

Non, la Compagnie consent à opérer l'Usine hydrolique de la Ville à un prix fixe annuel durant la période de la franchise, CE QUI AURAIT SAUVE A LA VILLE EN 1929, $1,008.55. (Voyez les Clauses 15 et 16 de la franchise.) Cette économie augmentera aussi tous les ans.

9 QUESTION:—

Les bénéfices pour la Ville ci-haut mentionnés peuvent-ils être résumés pour le bénéfice du citoyen qui n'a pas le temps d'étudier la Franchise et autres rapports?

REPONSE:—

Oui. Le Rapport Pilkington montre que la somme bénéficiée par la Ville et les Consommateurs pendant les 10 années de la franchise s'élèvera à $1,294,994.24, ou une moyenne de $129,499.42 par année.

10 QUESTION:—

Quelle est l'attitude de la Compagnie envers le Developpement Hydro-Electrique?

REPONSE:—

LA COMPAGNIE OPERE DANS LE MOMENT DES USINE HYDRO-ELECTRIQUES et s'engage qu'au cas où le développement hydro-électrique se ferait sur la Rivière Saskatchewan ou pour autres raisons, et que l'on puisse se procurer l'énergie éléctrique à un prix plus bas, la compagnie se procurera cette énergie et tout surplus sera remis par la Cie à la ville. (Voyez la Clause 14 de la franchise).

Tous les faits, et chiffres ci-haut peuvent être vérifiés d'après des documents conservés au bureau du Greffier de la ville, à l'Hotel de Ville.

Lisez la franchise vous-même

CANADIAN UTILITIES, LIMITED

Une contribuable de la Saskatchewan

:: AGRICULTURE - - ELEVAGE ::

On ne vit pas seulement du blé

Notes des fermes expérimentales

Au moment où nous écrivons ces lignes, le prix moyen du blé livré aux élévateurs locaux est d'environ trente cents le boisseau. Il vaudra peut-être plus avant qu'une autre récolte soit rentrée, mais qu'arrivera-t-il à l'homme qui est obligé de vendre son blé trente ou quarante cents pour payer ses dettes courantes ?

Sans doute on devrait toujours accumuler pendant les bonnes années un compte de banque suffisant pour les années de disette, mais combien d'entre nous le font en pratique ? Lequel d'entre nous peut prédire combien d'années de famine il y aura en succession ou quelle forme de revers on essuiera ? Les banquiers eux-mêmes prêtent généralement de l'argent sur une récolte en quantités. Qui aurait pu prédire que la récolte actuelle, dans certains districts reculés, vaudrait à peine les *frais de transport à l'élévateur* après avoir été battue ? Qui donc peut dire ce *que l'avenir nous réserve*, et *que sert à l'homme* le survivre à deux années de famine pour faire une cession de ses biens à la troisième ?

Sans doute, la culture mixte présente plus de stabilité. Si une récolte échoue ou que sa valeur baisse, on peut vendre autre chose et conserver le produit non marchand jusqu'à ce que son prix ait remonté. Bien des familles se sont gardées en vie au moyen de quelques oeufs, d'un peu de beurre ou de crème et de quelques cochons. En attendant, les volailles, les vaches, les cochons et les produits du jardin fournissent directement la partie substantielle d'un bon menu.

Le Bureau de l'Economie agricole des Etats-Unis fait remarquer, dans son bulletin de novembre, qu'à partir du mois d'août 1929 au mois d'août 1930, la moyenne des prix des produits agricoles est tombée de 25 pour cent, tandis que le coût de l'existence n'a baissé que de 7 pour cent, et les achats du cultivateur de 4 pour cent seulement. Les prix de la matière première sont tombés les premiers et le plus bas; les prix des produits de la ferme ont subi une baisse fantastique. Les prix du gros ont baissé, mais moins, et les prix du détail encore moins. Dans ces conditions, que peut faire l'homme qui n'a ni vaches, ni truies, ni poules, ni jardin, ni chevaux, lorsque les comptes de machines viennent dus, qu'il faut payer la gasoline, qu'il lui faut acheter tous ses produits alimentaires au magasin local, tout cela avec du blé qui ne vaut que trente cents le boisseau ?

Sans doute on économise la main-d'oeuvre par la spécialisation et l'emploi des machines, mais cette économie disparaît en grande partie lorsque l'avoine vaut dix cents le boisseau transportée à l'élévateur, et la gasoline, 31 cents le gallon, d'après la dernière facture reçue par celui qui écrit ces lignes. Un boisseau de blé pour un gallon de gasoline !

Et combien d'autres points nous ne mentionnons pas, faute de place, comme la baisse de fertilité, la multiplication des mauvaises herbes, la pourriture de la racine, les insectes nuisibles, et le reste. En somme, l'homme ou la nation qui ne comptent que sur une seule récolte sont comme le général qui fait une grande poussée en avant en négligeant de protéger ses flancs ou ses derrières.

Sans doute, cette idée de la culture mixte peut être poussée trop loin et entraîner parfois un gaspillage d'effort et de capital. Un cultivateur seul passe son temps à faire un peu de ceci et un peu de cela, et il en résulte des revenus bien modiques. Sur la plupart de nos fermes de la Prairie, il est bon de faire du grain une récolte pour la vente en nature, mais celui qui a quelques industries connexes pour lui aider à vivre et lui procurer un peu de revenu supplémentaire dans une crise comme la débâcle de 1930, s'en tirera beaucoup mieux à la longue.

(W. D. ALBRIGHT, régisseur, sous-station expérimentale fédérale, Beaverlodge, Alberta.)

—x—

Tonte de la laine au Canada, 1930

La production totale de laine au Canada en 1930 est estimée par le Bureau fédéral de la Statistique à 21 016 000 livres, comparativement à 20 283 000 (chiffres revisés) livres en 1929. La valeur de la tonte canadienne en 1930 est estimée provisoirement à $2,522 000, comparée à $4 057 000 en 1929. Le tableau suivant donne la production de laine en 1930 pour chaque province et pour les réserves indiennes :

Ile-du-Prince-Edouard, 496 000; Nouvelle-Ecosse, 1 638 000; Nouveau-Brunswick, 875 000; Québec, 1 968 000; Ontario, 6 325 000; Manitoba, 1 268 000; Saskatchewan, 1 211 000; Alberta, 3 116 000; Colombie britannique, 1 103 000; Réserves indiennes, 16 000.

Les prix de la laine en 1930 sont tombés de 30 à 40 pour cent, si on les compare à ceux de l'année précédente, et à l'heure actuelle sont les plus bas que nous ayons connus. Au début de la saison de 1930, il y eut peu d'activité parmi les commerçants et acheteurs de laine. Dans l'est du Canada, le prix payé aux cultivateurs a varié de 10 à 12 cents la livre. Les producteurs ayant eu beaucoup de difficulté à trouver un débouché local, il en est résulté qu'un très fort volume de laine a été expédié pour vente coopérative et pour classement officiel par des classificateurs fédéraux. Lorsque les producteurs ont constaté que les prix de la laine ne dépasseraient pas 10 à 15 cents la livre, tous ceux qui étaient en mesure d'utiliser leur laine pour la fabrication domestique de lainages ont activé leurs opérations dans l'espoir d'augmenter la valeur marchande de leurs produits. De toute saison au sujet de laquelle nous avons des renseignements, nulle n'a enregistré un volume de laine aussi considérable que celui qui se trouvait cette année dans les entrepôts de la *Canadian Cooperative Wool Growers Limited*. Malheureusement le feu a détruit ces entrepôts et, à l'exception d'une petite quantité de laine domestique de l'Est qui fut vendue avant l'incendie, toute la laine mise en entrepôt pour la vente coopérative a été endommagée et a dû être vendue à sacrifice comme dédommagement.

La revision du tarif canadien contre les lainages importés vise à encourager la fabrication domestique de ces produits. Cependant, étant donné que les laines étrangères sont admises au pays en franchise, il n'est pas probable que l'augmentation en matière de fabrication ait un effet définitif sur les prix de la laine au Canada; il se peut cependant que les manufacturiers canadiens en englobant à l'avenir un plus fort volume qu'ils ne l'ont fait par le passé. En dépit des bas prix de la laine et de la baisse des prix pour les agneaux, on ne cesse de rechercher de bonnes brebis en vue de nouveaux troupeaux. L'amélioration continuelle des troupeaux de brebis et l'emploi de béliers pur sang en vue de types supérieurs se reflètent dans une production plus considérable de laines de qualité médium et fines.

LE RAPATRIEMENT

De tous les services gouvernementaux, c'est le rapatriement qui a donné les meilleurs résultats en 1930.

Et pourtant, le montant mis à la disposition des missionnaires en charge du rapatriement fut ridiculement insuffisant.

Lorsqu'on inaugura cette politique, si nos renseignements sont exacts, le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec devaient débourser chacun 50 pour cent des sommes dépensées au rapatriement des familles qui reviendraient s'établir sur des fermes, dans la province de Québec.

Pour une première année, chaque gouvernement s'engageait à dépenser pour ce service jusqu'au montant de $50 000.

Pour une première année, alors que le Service du rapatriement n'était pas encore organisé, ce montant pouvait être suffisant. Il ne pouvait plus l'être, du moment que ce Service était organisé, que les missionnaires qui en ont la charge pouvaient faire du recrutement, quand il est temps d'en faire.

Dès le début de l'année 1930, le montant à disposer pour le rapatriement en 1930 était déjà épuisé.

Le travail de rapatriement, en 1930, aurait forcément arrêté fin janvier ou commencement de février, si le gouvernement de Québec n'avait décidé de dépenser près de trois fois autant que celui d'Ottawa, pour ce Service.

En dépit des efforts du gouvernement de Québec qui faisait plus que largement sa part, le bureau de rapatriement fut tellement débordé de demandes, que les montants additionnels donnés par le gouvernement de Québec furent insuffisants.

Quand on rencontre les familles canadiennes qui durent s'expatrier pour avoir acheté à trop gros prix des fermes durant ou immédiatement après la guerre, familles qui désiraient revenir mais qui n'ont pu obtenir de secours, on les entend regretter, critiquer très vivement parfois la conduite du gouvernement fédéral canadien qui, pour un Service aussi important *que celui du Rapatriement*, ne débourse que le montant de cinquante mille piastres par année, quand ce même gouvernement a dépensé pendant des décades, des millions annuellement pour faciliter au Canada la venue de centaines de milliers d'étrangers.

Ces familles sont-elles blâmables d'exprimer de telles opinions ?

Nos gouvernants ont d'autres raisons, pour encourager de façon adéquate la politique du rapatriement, parce que c'est une politique qui rapporte, une politique payante.

Du premier janvier 1930 au 30 novembre de la même année, dit un rapport présenté par le ministre de la Colonisation, 882 familles comprenant 3 990 personnes furent rapatriées.

Ces familles reçurent comme aide un montant de $141 185.

Quand les familles expatriées nous reviennent, elles apportent de l'argent et des effets. Les familles canadiennes rapatriées durant cette période ont apporté au Canada de l'argent et des effets pour une valeur de $1 565 847.

En résumé, chaque famille de rapatriés a reçu un montant de $160.07, et elle a apporté la somme de $1 775.33, soit plus de dix dollars pour chaque dollar dépensé.

Et ce n'est *pas tout*.

En plus du million et demi apporté *cette année*, *de l'apport* qu'elles nous donnent comme capital *humain*, ces familles vont défricher des terres nouvelles ou en cultiver *qui étaient abandonnées*.

Celles qui cultiveront des terres qui *étaient en friche rapporteront* à la province, par un surplus de *récoltes*, *plusieurs fois*, annuellement, le montant dépensé pour aider leur retour; celles qui ouvriront des terres nouvelles seront un appoint à ne pas dédaigner dans un pays comme le nôtre.

Plus de 900 familles, avec les recrues du mois de décembre, mais c'est la valeur de neuf paroisses nouvelles de cent familles chacune.

D'après l'abbé Bergeron, un expert, c'est une valeur de plus de deux *millions*, de deux millions qu'il faudrait ajouter au million et demi *apporté par les rapatriés*.

Dans tous les services gouvernementaux, y a-t-il une politique plus payante que celle-là ?

Si l'on veut que ce Service donne toute sa valeur, il faudrait au moins un demi-million annuellement pour le rapatriement. Il faudrait aussi que le recrutement puisse être commencé au mois de novembre pour l'année suivante, il faudrait enfin qu'on veuille faire du rapatriement. Cette année, Québec a fait plus que sa part. Ottawa n'a pas fait toute la sienne.

Devant ces faits, sachant que des milliers de familles expatriées aspirent à revenir, nos gouvernants ne sont-ils pas justifiés de dépenser tout l'argent nécessaire au rapatriement de toutes les familles disposées à revenir s'établir sur des fermes au Canada ?

Dans le commerce ordinaire, dix dollars pour un, c'est payant.

Avec notre politique de rapatriement, nous avons gagné plus que cela sans compter les profits futurs.

Ne pourrait-elle pas s'appliquer à toutes les provinces canadiennes ?

J.-E. LAFORCE.

Nouvelles locomotives géantes du Pacifique Canadien

Une nouvelle locomotive type "Hudson", la première d'une série de dix construites pour le compte du Pacifique Canadien, sera mise en service le mois prochain entre Montréal et Toronto, et sera affectée à la transaction des trains de voyageurs. Ces dix locomotives, portant les numéros 2810 à 2819, seront toutes livrées en janvier prochain et cinq d'entre elles iront sur les lignes de l'Ouest et cinq dans l'Est.

Bien qu'en fait de construction, elles soient semblables aux locomotives de la série 2800 à 2809, qui furent livrées l'an dernier au Pacifique Canadien, ces nouveaux engins modernes de traction comportent plusieurs caractéristiques nouvelles et intéressantes qui les distinguent de leurs prédécesseurs.

Les nouvelles locomotives possèdent un charriot avant de quatre roues, six grandes roues motrices de 74 pouces de diamètre, au centre, et 4 à l'arrière. Le poids de chaque locomotive est de 351 000 livres, celui du tender de 293 000 livres et la longueur totale des deux est de 91 pieds et 1 pouces et cinq huitièmes. La bouilloire en nickel-acier est construite pour subir une pression d'environ 275 livres et la puissance tractive de la locomotive est de 45 300 livres.

—x—

LONDRES. — Plus de 140 000 houilleurs du sud du pays de Galles ont déclaré la grève.

x x x

OTTAWA. — Il est probable que le juge Duff, de la Cour suprême, sera nommé administrateur lorsque Lord Willingdon partira le 14 janvier.

x x x

LONDRES. — On parle sérieusement de Lord Cromer comme prochain gouverneur général du Canada.

x x x

OTTAWA. — La session fédérale ne commencera probablement pas avant la fin de février, peut-être le 19 de ce mois.

—x—

Marché aux animaux Winnipeg

Arrivages : 155 bêtes à cornes, 1 500 veaux, 290 porcs, 10 moutons et agneaux.

Génisses de boucherie, $5 à $6; bonnes vaches, $4.660; vaches d'engrais, $4.75; veaux nourris de choix $11; le reste de $5 à $10; porcs à bacon, $8.25; bons agneaux, $7.50; moutons, $2 à $4.50.

—x—

Marché du bétail à Prince-Albert

Les quelques animaux offerts sur le marché furent emportés à des prix stables. Le marché aux porcs est légèrement plus haut avec $7.95 pour les bacons.

Bouvillons, bons, de choix, $4.50 à $5; moyens, $3.75 à $4.25; communs, $2.50 à $3.25.

Bovins, bons, de choix, $4.50 à $5; moyens, $3.75 à $4.25; communs, $2.50 à $3.25.

Génisses, grasses, de choix, $4.50 à $5; moyennes, $3.50 à $4.25; communes, $2.50 à $3.25.

Veaux allaités, bons, de choix, $5 à $6; moyens, $1.50 à $5.

Vaches, bonnes, $3.50 à $4; moyennes, $3 à $3.25; communes, $2 à $2.75; mise en conserve et coupe, $1 à $1.75.

Taureaux, bons, $2.25 à $2.75; communs, $1.75 à $2.

Bouvillons d'engrais, bons, $4 à $5; communs, $2.50 à $3.50.

Génisses d'engrais, $3.50 à $5.00; communes, $2.50 à $3.25; vaches d'engrais, $2 à $...

Veaux nourris, bons, de choix, $5 à $6; communs et moyens, $4 à $5; veaux d'herbe, $2.50 à $3.50.

Porcs, bacon de choix, $1 de prime par tête; bacons, $7.95; boucherie, $7.60; pesants, $6.95; extra pesants, $6.45; légers et engrais, $7.60. Truies no 1, 6.45; truies no 2 $5.95; mâles, $4.

Agneaux, bons bon-poids, $5 à $6; bons pesants, $5 à $5.50; communs, $2 à $5; mâles, $2 à $5.

Moutons, bons pesants, $2.50 à $3.50; bon-poids, $3 à $4; communs $2 à $3.

Renseignements

Offre de truies portières par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les prix actuels du grain et du lard sont si avantageux qu'il est à peu près sûr que la production porcine au Canada va augmenter rapidement, et lorsque la quantité de bacon produit dépassera les besoins du marché domestique, le cultivateur canadien se verra obligé de chercher des débouchés à l'étranger. Pour cela, et s'il veut obtenir le même prix que ses concurrents, il lui faudra produire une qualité de lard qui égalera au moins, si elle ne dépasse pas, celle des produits semblables offerts sur le marché.

Devant ces faits, l'Hon. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, a décidé d'essayer de venir en aide aux éleveurs afin que les produits de notre industrie porcine offerts à l'exportation soient de la qualité et du type exigés pour tenir tête à la concurrence sur les marchés de la Grande-Bretagne, qui sont ouverts au monde entier.

Il semble que le meilleur moyen d'y arriver soit d'améliorer la qualité et le type de nos sujets reproducteurs, et c'est pourquoi il a été décidé d'offrir de l'aide dans cette voie, et de la manière décrite ci-dessous.

A tous ces cultivateurs qui sont d'avis que leurs truies portières laissent à désirer ou à tous ceux qui désirent se mettre à l'élevage ou à l'engraissement des porcs, le Ministère offre, par l'intermédiaire de la Division de l'Industrie animale, de choisir des jeunes truies d'un bon type aux différents parcs à bestiaux de l'Est et de l'Ouest. Ces truies seront de race pure (non enregistrée) ou de bonnes bêtes croisées, mais dans tous les cas du meilleur type à bacon "Select." Si elles ne sont pas déjà en gestation, elles seront gardées dans les parcs, sans frais pour l'acheteur, jusqu'à ce qu'elles aient été saillies par un bon verrat de race pure, d'un type à bacon "Select", sans frais également.

Ces truies seront achetées et traitées de cette façon à la requête du cultivateur; après avoir été fécondées, si elles ne l'ont pas déjà été, elles lui seront expédiées par le fret, à la station de chemin de fer la plus proche de chez lui. Le cultivateur devra payer la moitié du taux du fret, l'autre moitié sera payée par la Division de l'Industrie animale. Ces truies seront achetées pour l'éleveur aux prix courants des porcs à bacon "Sélects" sur les parcs à bestiaux, et il devra en remettre le prix directement avant l'expédition aux agents des parcs à bestiaux; ou s'il le préfère, les bêtes lui seront envoyées, livraison contre remboursement, à la station de chemin de fer la plus proche de chez lui, à condition qu'il fasse parvenir au préalable un dépôt d'au moins $5.00 par tête aux agents des parcs.

Les cultivateurs qui désirent profiter de cette offre *sont priés* d'écrire au commissaire de l'Industrie animale à Ottawa ou à l'agent d'un des parcs à bestiaux au Canada.

Attention Fermiers !

A ceux qui désirent se procurer une provision de farine avec leur propre blé.

La **Prairie Flour Mills** d'Assiniboia, Sask., produisant la **Tea Table Flour**, qui est *sans égale* pour le pain et les pâtisseries, est à votre disposition.

Nos prix peuvent accommoder tout le monde.

1 Nous donnerons 98 lbs. de farine pour 4 minots de blé No 1.
2 Si vous aimez mieux payer 35cts du minot et les sacs, nous vous donnerons, pour 1 minot de blé, 39 lbs de farine et 20 lbs de son.
3 Si vous préférez l'acheter, le prix est de $2.50 les 98 lbs. par lot de 10 sacs, pris au moulin ou mis sur les chars.

Comparez par le prix du marché actuel ce que vous coûtera votre farine. Nos produits: Pancake Flour, Whole Wheat Flour, son et gru sont incomparables. **Faites en l'essaie.**

Téléphonez 235, écrivez en français ou en anglais:
THE PRAIRIE FLOUR MILLS LTD., Assiniboia, Sask.
W. R. KYLE, Président.

Téléphone 89 987
LA CIE PARENT LIMITEE
COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE
Licenciée et garantie
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez, ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
187—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX WINNIPEG, MAN.

MESDAMES
Protégez-VOUS
Exigez les PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles
ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES
Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Robin Hood FLOUR
Pour toute cuisine domestique

Où l'on constate la qualité
CHARBON ROSEDALE
sans pareil
Confiez-nous votre prochaine commande
McDIARMID Lumber Co. Ltd.
Henribourg Spiritwood
PRINCE-ALBERT
Téléphonez 2733

Fourrures non Tannées
Révillon Frères
Etablie en 1723
PRINCE-ALBERT (Saskatchewan)
Nous sollicitons vos envois de fourrures non tannées
Nous payons le plus haut prix du marché aussi les frais de transports, et faisons remise promptement.
Ecrivez-nous pour vous procurer les derniers prix du marché.
Nous désirons avoir votre nom sur notre liste postale.

SI vous SOUFFREZ de RHUMATISME
DECOUPEZ CECI
BOITE DE 75c GRATIS A TOUT RHUMATISANT

A Syracuse, dans l'Etat de New-York, on a découvert un traitement qui a donné des "résultats splendides" d'après des centaines de personnes qui l'ont suivi. Et de nombreux cas, on rapporté qu'un traitement de quelques jours a rapporté un rapide soulagement, là où tout avait échoué.

Il aide à enlever la matière de rebut empoisonnée qui obstrue l'organisme en agissant sur le foie et en stimulant l'écoulement de la bile, ce qui assure une évacuation régulière et efficace des intestins et semble neutraliser l'acide urique et les dépôts de sel calcaire qui obstruent le sang et irritent les reins et causent la raideur et l'enflure, etc., la douleur semble souvent disparaître.

Le traitement mis pour la première fois sur le marché par M. Delano est si bon que son fils a ouvert un bureau au Canada et désire que tout Canadien qui souffre de rhumatisme ou qui a un ami affecté de rhumatisme, se procure un paquet gratis de 75c, afin de voir ce qu'il fera avant de débourser un seul sou. M. Delano dit: "Pour soulager le rhumatisme, peu importe sa gravité, sa durée et même l'échec de tous les autres médicaments, je vous enverrai gratuitement, si vous n'avez pas encore essayé le traitement, un paquet de 75c si vous découpez cette annonce et m'envoyez vos nom et adresse. Si vous le désirez, vous pouvez nous envoyez 10c en timbres pour défrayer les frais *de poste et de distribution*".

Adressez: F. H. Delano, 1820 E, Edifice Mutual Life, 455, rue Craig Ouest, Montréal, Canada. Je ne peux envoyer qu'un seul paquet à la même adresse.

GRATIS DELANO'S RHEUMATIC CONQUEROR

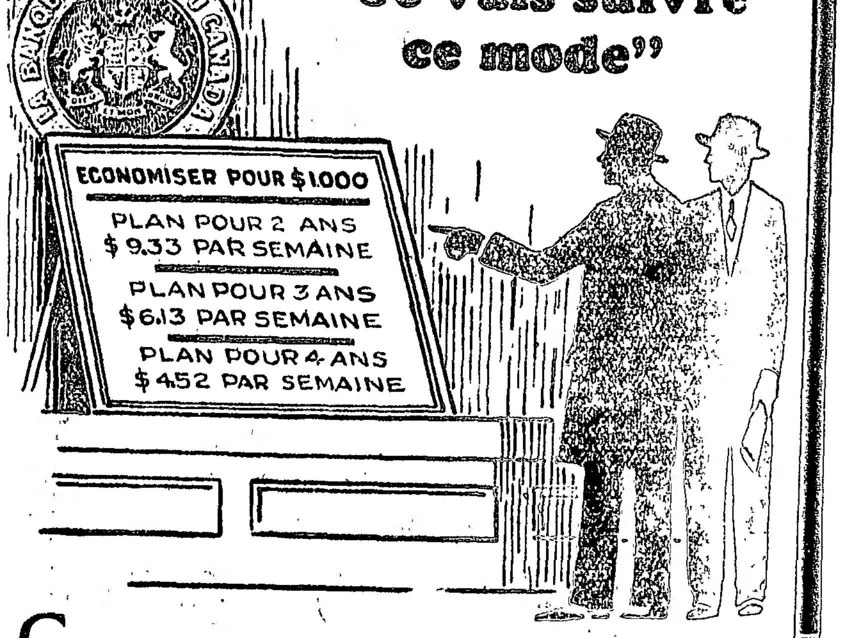

"Je vais suivre ce mode"

CEUX qui vivent au jour le jour sont à la merci de l'avenir—Pour eux la maladie, la dépression des affaires, la perte d'une position équivalent à autant de désastres.

Ceux qui dépensent tout ne connaissent jamais l'indépendance, l'absence de soucis que donnent $1,000—en banque.

Les versements à tempérament facilitent l'épargne

La Banque Royale du Canada
F3002

Ce que disent les journaux

Nos églises, nos écoles et le chomage

Le gouvernement Bennett, par l'entremise de l'Hon. Robertson, vient d'informer l'Hon. Francoeur, ministre du Travail et des Travaux publics de Québec, que les capitaux fournis par le fédéral pour aider aux chômeurs, ne pourront être affectés à la construction d'églises ou d'écoles en cette province.

Les maîtres fédéraux soulèvent ainsi des difficultés légales contre une foule d'entreprises qui ont été autorisées par le provincial et qui devaient secourir un grand nombre de sans-travail. Jusque-là, on croyait, ici, que le service du culte et de l'éducation étaient des nécessités publiques pouvant être mises au moins sur un pied d'égalité avec les chemins, les pavages et les ponts. M. Robertson, se retranchant derrières de vaines subtilités, en décide autrement. Que faut-il en penser ?

L'Hon. Taschereau n'a pas tarder à protester contre la sorte d'ostracisme dont on voudrait frapper la province de Québec. Dans une déclaration à cet effet, samedi dernier il déclare que l'attitude du fédéral va plonger nombre de petites municipalités dans un embarras sérieux. "Je crains, disait-il, que la décision prise par Ottawa n'empêche un bon nombre de municipalités, où il y a du chômage, de bénéficier de la législation passée par le fédéral et le provincial, et, par suite, de pouvoir secourir leurs sans-travail."

En effet, plusieurs municipalités n'avaient, pour le moment, aucun autre travail à donner à leurs chômeurs que la construction d'églises ou d'écoles. Comme l'explique M. Taschereau dans sa déclaration, il semblait entendu que ces entreprises entraient dans le plan général de l'emploi des fameux vingt millions. L'Hon. Francoeur, qui servit d'interprète de notre province, à Ottawa, avait d'autant plus raison d'aller de l'avant dans cette voie qu'il avait la certitude que les fonds fédéraux serviraient à défrayer des dépenses scolaires et même, indirectement, des travaux du culte, dans les autres provinces. Il était loin de s'imaginer que l'objection serait soulevée contre la seule province de Québec.

En outre, la légalité même favorise pleinement l'opinion de notre premier ministre, puisque les travaux pour les écoles ou le culte dans notre province sont, de l'aveu même du *Financial Times*, de "véritables entreprises publiques et correspondent exactement aux dépenses contrôlées par l'Etat ou par les autorités municipales." Ce sont là les propres expressions du confrère. Comment se fait-il, s'il en est ainsi, que le gouvernement fédéral soit pris tout à coup de scrupule à l'égard de nos églises et de nos écoles ?

Est-ce la peur de quelques orangistes de l'Ontario et des fanatiques provinciaux de la Saskatchewan, qui fait agir ainsi l'autorité fédérale ? Nous attendons la réponse de nos ministres canadiens-français, MM. Sauvé, Dupré et Duranleau, qui doivent avoir leur mot à dire dans le conseil de la nation.

(*Le Soleil.*)

x

JUSTICE POUR LA SASKATCHEWAN

Entre autres problèmes *qui sollicitent* l'attention du premier ministre Bennett depuis son retour de la Conférence impériale, il y a les vacances au Sénat qui devront être remplies incessamment. L'une de ces vacances, créée par la mort du sénateur Turriff, nous intéresse d'une façon particulière, car elle pose de nouveau la question de la représentation au Sénat des Canadiens français de la Saskatchewan.

A la mort du sénateur Prince, survenue en 1920, le gouvernement unioniste d'alors ne crut pas devoir se conformer à la tradition qui réservait un siège de la Chambre Haute à la minorité catholique de cette province. Depuis dix ans, nos coreligionnaires de la Saskatchewan sont donc privés d'un droit dont jouissent tous les autres groupes minoritaires. Cette injustice va-t-elle se *perpétuer* ?

Le pourcentage de la population de langue française est pratiquement le même dans les trois provinces de *l'Ouest*. Or, le Manitoba a un sénateur canadien-français, l'Hon. Aimé Bénard, conservateur; l'Alberta a aussi le sien, l'Hon. P.-E. Lessard, libéral. Pourquoi nos *compatriotes* de la Saskatchewan n'auraient-ils pas le leur ? Ils le méritent d'autant plus que, disséminés sur un vaste territoire et ne constituant la *majorité* dans aucune circonscription électorale, ils ne peuvent faire sentir suffisamment leur influence à la législature provinciale.

L'esprit de la Confédération, aussi bien que la coutume établie, veut que les divers éléments de la population soient équitablement représentés au Sénat et dans les divers corps publics. Il appartient donc au gouvernement actuel de réparer *l'erreur commise* et de renouer une tradition fondamentale pour la sauvegarde des droits de la minorité.

En nommant un sénateur canadien-français, M. Bennett ne fera que remplir une promesse formelle faite par son prédécesseur, M. Meighen, *qui avait reconnu le droit* de nos compatriotes et s'était engagé *à le consacrer officiellement.*

Ce simple acte de justice envers la minorité *française de la Saskatchewan* serait aussi un acte habile de la part du gouvernement. Par suite de *circonstances particulières* qu'il est inutile de rappeler, le parti *conservateur dans cette province* passe pour peu favorable, voire hostile à l'élément français et catholilque. Dans l'Est, on reproche à M. Bennett et à ses collaborateurs d'appartenir à un parti qui, en Saskatchewan, ne songe qu'à faire la guerre aux religieuses et aux crucifix dans les écoles. Le gouvernement fédéral a là une belle occasion de montrer que ses sentiments à l'égard des Canadiens français n'ont rien de commun avec ceux manifestés par certains ministres de Régina. Son geste en nommant l'un des nôtres au Sénat aurait une heureuse répercussion dans la province de Québec et dans tout le pays.

On sait que le candidat mis en avant par nos compatriotes est M. Arthur Marcotte, avocat de Ponteix. C'est un homme très estimé et l'accord s'est fait depuis longtemps déjà autour de son nom. Du point de vue strictement politique, il possède toutes les qualifications voulues, ayant fait constamment la lutte de son parti. Il saura faire honneur *à sa position et représenter* dignement les catholiques de sa *province.*

Nous attendons avec un vif intérêt la décision du premier ministre et nous avons pleine confiance qu'elle nous rendra justice.

Donatien FREMONT.

(*La Liberté.*)

x

BRIEVETES

M. ARTHUR DIONNE, très connu dans les milieux de politique provinciale, est mort à Québec, le 30 décembre, à l'âge de 61 ans, après une courte maladie de 24 heures.

x x x

LE CONCILE D'EPHESE. — S. S. Pie XI vient d'ordonner que l'année prochaine marquant le 15ème centenaire du concile d'Ephèse, où fut proclamé le dogme de la divine maternité de la très sainte Vierge, l'événement soit célébré par de brillantes cérémonies. Les détails en seront sous peu communiqués à l'univers catholique.

x x x

LE VICOMTE WILLINGDON. — L'annonce a été faite il y a déjà une semaine, que le vicomte Willingdon quittera le Canada le 16 de janvier. Accompagné de Lady Willingdon, il partira d'Ottawa par *train spécial, le 14, se rendant à* Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), où il s'embarquera sur le paquebot *Montcalm*, en route pour l'Angleterre.

Après un bref séjour en Grande-Bretagne, il partira pour les Indes, où *il est nommé vice-roi et gouverneur général.*

x x x

BRULES VIFS. — Six des neuf enfants de M. Henri Labelle, marchand de beurre à Saint-Janvier (Québec), furent brûlés vifs le 29 décembre, lorsqu'un incendie réduisit leur demeure en cendres.

x

Le téléphone dans le monde

Londres. — Suivant le *Telegraph and Telephone Journal*, le nombre approximatif des téléphones dans le monde entier s'élevait au 31 décembre de l'année 1929, à 34 400 000, en augmentation de 1 750 000 sur le nombre de 1928. De ce total mondial, l'Amérique possède environ 32 millions, l'Europe, 10 millions et l'Asie, 1 500 000.

RADVILLE, Sask.

— La fête annuelle du Père Noël, organisée par les dames de la paroisse pour nos enfants catholiques de Radville, le lundi 22 décembre, a remporté un succès complet. Le dépouillement de l'arbre de Noël a donné lieu à une fête des plus brillantes, et la salle du *Memorial Hall* s'est trouvée remplie. Malgré l'encombrement, tout s'est passé dans le meilleur ordre possible et chaque enfant a eu part à la distribution. A cause des temps dur que nous traversons, les enfants ont eu des petits cadeaux, mais *tout de même ils en ont tous eu*, les pauvres comme les riches. Vers 9 heures, un téégramme annonçait que le Père Noël nous arrivait, revêtu du costume traditionnel. Il fit son entrée dans la salle au milieu des applaudissements de la foule. Les enfants surtout ui firent une réception brillante et enthousiaste. C'était la vraie joie de Noël qui se reflétait sur leur jeune figure souriante.

A cette occasion, sous la direction des Révérendes Soeurs du Couvent, les enfants de l'école séparée avaient organisé une séance bilingue. Tous es parents s'y étaient rendus pour constater les progrès accomplis durant le premier trimestre. La pièce jouée, la musique et le chant ont très bien réussi et ont grandement été appréciés par l'auditoire. M. Louis Hébert, élève du 6ème grade, et M. Albert Martin, élève du 8ème grade, nous ont donné le discours de M. Paul Leduc, *Le Canada et la paix des Nations*, le premier en français et le second en anglais. Ces deux jeunes gens de talent ont très bien réussi. Ils ont été chaudement applaudis. On se serait cru à Washington. Vers la fin de la soirée, Mlle Olivine Labossière lut en français une adresse à M. le curé, et M. Garner MacIsaac en anglais. M. le curé sut trouver le chemin du *coeur pour répondre aux enfants.* Il se dit heureux de venir prendre part à cette belle fête de famille qui procure aux enfants cette joie si naturelle de recevoir des petits cadeaux au temps de Noël et au jour de l'an. Il leur souhaita une *bonne, heureuse année, succès dans* eurs études. Puis il pria le divin Enfant de la crèche de les bénir durant cette belle nuit de Noël.

Voici l'adresse lue à M. le curé :

Monsieur le Curé,

"*Nous voici groupés autour de* vous, ce soir, pour vous offrir nos voeux bien sincères et ardents pour l'année 1931.

"Bonne et heureuse année, Monsieur le curé ! qu'elle soit remplie pour vous de joie, de consolation et de bonheur !

"Ce bonheur que nous vous souhaitons, nous savons que c'est nous surtout qui pouvons le mieux contribuer à vous le donner, en nous montrant de plus en plus dociles à vos enseignements et en nous montrant chaque jour parfaitement chrétiens.

"Nous vous promettons, aujourd'hui, de faire tous nos efforts pour mieux profiter encore de vos leçons et de vos pieux conseils, de telle sorte que l'esprit, le coeur et la volonté tendus vers l'idéal que vous nous dévoilez avec tant d'éloquence et de conviction, nous arrivions à réaliser une large part du bien que votre zèle sacerdotal désire nous voir accomplir.

"Nous demanderons à l'Enfant-Jésus, modèle de toutes les vertus, de nous aider à réaliser notre promesse. Nous le supplierons surtout de vous combler de ses faveurs pendant cette année, afin que 1931 soit réellement pour vous une bonne et sainte année, la meilleure, la plus heureuse entre toutes.

"*Vos enfants affectueux.*"

PROGRAMME

Duo de piano, *On the Alert for Santa* : Solange Vérot, Rollande Hébert.

Choral, *Christmas Chimes* : Les enfants du grade primaire.

Pièce, *Christmas Bride*, Acte I.

Duo de piano, *Golden Rod* : Ethel Healy, Marian Healy.

Drill (avec haltères) : les garçons

Duo de piano, *Orange Blossoms* : Albert Dionne et Louis Hébert.

Solo de piano, *Sonata in "G"* : Kathleen Skelton.

Pièce, *Christmas Bride*, Acte II.

Duo de piano, *Coquettish Smile*, Pauline Kennedy et Anna MacIsaac

Solo de piano, *Rose Petals* : Phyllis Evans.

Chant, *Evangéline* : les Filles.

Adresse en français, Olivine Labossière.

Solo de piano, *Chariot Race* : Pauline Kennedy.

Pièce, *Christmas Bride*, Acte III.

Solo de piano, *Rendez-vous* : Solange Verot.

Choral, *La Bénédiction*.

Adresse en anglais, James MacIsaac.

Lord Wellingdon quittera Ottawa le 14

Ottawa. — S. Ex. le gouverneur général, Lord Willingdon, et la vicomtesse Willingdon quitteront la capitale le 14 janvier prochain à midi et quart, par train spécial. Ils s'embarqueront à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), le 16 janvier. En route, cependant, ils feront un bref arrêt à *Québec. Ce sera leur dernière* visite à la vieille capitale.

La dernière fonction officielle que remplit Son Excellence fut sa réception au Sénat au jour de l'An.

Mort du professeur Brachet

Bruxelles (Belgique). — Le professeur Albert Brachét, directeur de l'Institut d'anatomie de Bruxelles, est mort d'une tumeur médiastine. Il était âgé de 61 ans.

M. Brachet était l'un des savants les plus remarquables de Belgique et était surtout connu pour ses travaux sur l'embryologie expérimentale. Il a fait des conférences aux Etats-Unis.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(suite)

Le grand Etienne, posant en oblique son aviron qui froissait le courant, dirigea le bateau à droite, par le bras de la Loire qui traverse le centre de la ville, et passe au pied du château du Bouffay. Des maisons, la gare, des fabriques bordaient le canal. Une poussière chaude montait, et se colorait en rose à la hauteur, où, par-dessus les collines et les toits, le soleil rencontrait ce nuage que soufflait vers lui la terre battue et usée. Le marinier, debout, godillait sans plus rêver, sauf tout au fond et sans qu'il y parût. Il cherchait à accoster. Les quais étaient bruns et les courants violents. Il dut se jeter à l'avant et se cramponner à un anneau de fer auquel il attacha en hâte son amarre. Le mouvement inclina le bateau. Henriette poussa un petit cri. Mais, avant qu'elle eût perdu l'équilibre, elle était saisie, enlacée, enlevée par le bras du grand Etienne, qui la posait à terre sur la marge de granit où l'eau frisait comme l'huile bouillante. Elle monta un peu à reculons, en donnant la main à Marie qui débarquait. Lui la regarda de bas en haut, et dit, d'une voix de prière:

— Mademoiselle Henriette, je voudrais vous conduire jusqu'à la mer? C'est trop court de venir ici!

Et comme elle répondait en lui tendant la main, il serra bien fort cette main de travailleuse et d'amie.

— Merci, Etienne! Merci, monsieur!

Quand elles eurent fait dix pas sur le *quai en pente*, elles aperçurent le bateau relancé au milieu *du courant*, et Etienne assis près de Gervais, tous deux pliés sur l'aviron, et nageant avec force, pour regagner avant la nuit noire la cabane du pr édes Mauves.

Etienne n'était plus joyeux. Entre elles et lui, il y avait déjà des groupes, de la poussière qui volait, de la nuit et de l'oubli. Le lien était brisé. Le poids de cette morte qu'est une journée heureuse pesait sur l'âme du pêcheur qui remontait le fleuve. Les jeunes filles marchaient légèrement au contraire, dans les rues où les passants du dimanche se mêlaient comme des fumées, Marie redevenue gaie au contact de la foule dont elle était bien une parcelle quelconque, Henriette plus calme, se souvenant avec plaisir du matin, de l'après-midi et de ce soir finissant.

— Ils sont bien paysans, vos amis Loutrel, dit Marie.

— Un peu. Mais de si braves coeurs! Moi, je ne vois que ça, chez eux.

Les profonds yeux noirs interrogèrent le visage de la modiste qui allait, la tête levée vers la première étoile apparue au ras des collines. Marie eut peur de l'avoir froissée. Elle lui prit le bras, qu'elle serra contre elle, en marchant.

— Dites, vous n'êtes pas fâchée? Henriette répondit, dans le rêve:

— Pourquoi fâchée?

— Parce que nous ne sommes pas pareilles. Mais je vous aime bien quand même.

Elle continua vivement, presque violemment:

— Je voudrais être votre amie? Je ne veux pas grand'chose; je vous ferai de la peine, c'est bien sûr, mais je vous aime. Voulez-vous être mon amie?

Cette fois, Henriette interrompit son rêve, et dit tout bas:

— Je veux ien, Marie.

— Je vous dirai tout; vous me gronderez quand je ne ferai pas bien; je tâcherai d'être meilleure.

Leurs yeux se rencontrèrent, et, bien différentes de natures, elles étaient toutes deux contentes de répéter, d'entendre, d'échanger par le regard et par la parole ces mots qui les ravissaient secrètement l'une et l'autre: "Aimez-moi!"

A ce moment, au coin d'une des ruelles borgnes qui descendent sur les quais, un jeune homme déboucha à quelques pas d'Henriette, la reconnut et s'exclama:

— C'est toi? Vrai, je ne m'y attendais pas!

Antoine Madiot, habillé bourgeoisement d'un complet couleur loutre, coiffé d'un chapeau dur de même couleur, restait ouvrier par sa cravate d'un rouge de barrière, par ses mains que gantait la poussière de l'acier limé enchâssée dans la peau, et par l'inquiétude de sa physionomie, tendue vers l'universelle occasion. Sa tête de fouine, ses joues travaillées de fièvre, sa poitrine trop étroite qui l'avait déjà fait ajourner une fois par le conseil de revision, disaient le désordre de la vie. Peut-être se serait-il échappé, selon son habitude, après ce mot banal jeté à sa soeur, s'il n'avait remarqué, près d'elle, l'autre ouvrière, celle qui avait un collet de drap beige et de si grands yeux où s'effaçait lentement la prière à peine achevée: "Aimez-moi."

— Tu te promènes de compagnie? C'est rare de ne pas te rencontrer avec le père Madiot, à cette heure-ci?

— *Une de mes camarades d'atelier*, répondit Henriette; *nous revenons de Mauves.*

— *Je peux bien faire un out de* conduite à deux belles filles comme vous? A moins que mademoiselle ne veuille pas? *ajouta-t-il*, tandis que Marie haussait les épaules, flattée, mais n'osant rien dire.

Il se mit à la gauche d'Henriette et, drôlement, avec le geste de l'ouvrier qui se sait de l'esprit, il raconta une discussion qui s'était élevée la veille, entre son patron et lui, à propos d'une pièce manquée; comment il avait amené le patron à s'emporter, à se donner tort vis-à-vis des camarades.

— Si tu avais vu les vieux mécaniciens, disait-il, qui tordaient la gueule en me regardant, et qui mâchonnaient leur poil, comme pour dire: "Vas-y, blanc-bec! vas-y! t'as raison!" Ils avaient de la braise dans les yeux, je t'en réponds. Et quelqu'un qui n'était pas *fier, c'était l'autre, qui avait eu déjà* sa grève, l'an dernier, pour moins que ça. Quand sept heures *ont sonné, ils m'ont tous entouré*, à la porte, pour me féliciter. Je n'avais qu'un mot à dire, et ça y était.

Marie écoutait, et lui se penchait, parfois, de manière à apercevoir, de l'autre côté d'Henriette méprisante et habituée à ces fanfaronnades, l'autre jeune fille, tout à fait peuple celle-là, et qui buvait si bien la haine, il le devinait d'instinct, quoiqu'elle eût le regard perdu dans les mâtures des navi*res immobiles au bord du canal.*

Ils étaient entrés dans l'ombre plus dense que les collines projettent à leur pied bien longtemps après le coucher du soleil. On approchait de l'extrémité des quais. *La foule diminuait. Les boutiquiers* avançaient leurs chaises sur le trottoir. Antoine continuait de parler avec la même humeur gouailleuse. Il s'adressait maintenant à *Henriette seule, et tâchait*, par elle, d'exciter le vieux Madiot à se montrer exigeant dans le règlement de la pension que devait M. Lemarié. Pour lui, si Victor Lemarié chemin et demandé des nouvelles avait arrêté sa voiture en haut du du blessé, si on avait envoyé des remèdes, c'est que le patron avait peur et qu'il tâchait de gagner du temps.

Il a vu que je ne compais pas dans ses cajoleries, le fils à Lemarié! Il était là, sur son siège, embêté devant nous tous. Il n'en menait pas large... J'espère que l'oncle Madiot ira demain? Répète-lui ma commission. Il n'est pas capable de grand'chose, malheureusement. Il ne sait pas parler ...

Antoine se courba, dans la nuit, pour tâcher de surprendre le jeu de physionomie de sa soeur. Il avait l'air ambigu, l'air de plaisanterie haineuse qu'il prenait souvent vis-à-vis d'Henriette.

— Ah! si c'était toi qui demandais! insinua-t-il tout bas.

— Antoine!

— L'affaire serait sûre; nous l'aurions, la pension, va, et tout de suite.

— Tu es fou, je pense? 'e n'ai pas à me mêler de cette question-là.

Elle s'était écartée un peu, blessée du propos et du ton. Il éclata de rire.

— Parbleu, je le savais, et ce que j'en disais c'était pour en être plus sûr! Mademoiselle ne s'occupe pas de ces questions-là. Qu'est-ce que ça lui fait, les autres? Elle aurait honte plutôt d'avoir un oncle manoeuvre et un frère dans la limaille.

Il ajouta, après un instant:

— Aussi, je n'abuse pas des demandes de service.

— Tu as tort, quand je peux les rendre.

— Même quand je n'ai plus le sou comme aujourd'hui, je ne vais pas *me plaindre.*

Elle s'arrêta, chercha son porte-monnaie, l'ouvrit.

— Tiens, la preuve, Antoine, fit-elle doucement; voici mes derniers quarante sous. Prends-les. Il a fallu beaucoup de remèdes à l'oncle.

L'ouvrier prit la pièce blanche, leva les épaules.

— C'est dégoûtant, tout de même, de gagner de l'argent comme toi. T'en as toujours. Nous autres pauvres hommes...

Puis, avec un geste de la main, moitié salut, moitié remerciement, il tourna par l'avenue de Launay, qui commençait là.

Henriette le vit disparaître dans l'ombre, et dit:

— Croiriez-vous, mademoiselle Marie, que lorsqu'il était tout enfant, il n'avait pas de meilleure amie que moi? Il ne pouvait pas s'endormir si je ne l'avais embrassé!

Elle fit encore quelques pas, s'arrêta de nouveau:

— Vous voyez: toute vie a sa peine.

Et ces mots de douleur firent s'ouvrir leurs bras. Rapidement Henriette attira cette soeur misérable contre sa poitrine; elle sentit deux lèvres chaudes se poser sur ses joues et la remercier.

— A demain!

— A demain!

Elles se séparèrent. La nuit continua de tomber entre elles qui s'éloignaient, chacune gagnant son gîte.

Henriette avait relevé les yeux vers l'étoile qui luisait maintenant au-dessus du coteau de Miséri. Mon Dieu, comme il y a des heures qui apaisent, des douceurs d'air qui émeuvent! Elle ne fut pas plutôt seule qu'elle fut saisie, jusqu'à en tressaillir, par l'intime consolation des choses. Elle songea à demi-voix:

"Qu'y a-t-il donc cette nuit, que j'ai le coeur troublé?"

Elle n'était pas poète. Elle n'était qu'une pauvre fille sans amour qui voulait aimer. Et ce fut lui qui parla, lui qui possède les âmes avant même d'avoir pris une figure et un nom, lui qui nous appelle sans trêve avec des mots qui changent, lui qui nous dit: "Je suis la beauté, la joie, le repos; je suis les larmes séchées."

Elle eut un frisson en s'accoudant à la balustrade de sa fenêtre, dans la clarté, comme si quelque chose d'habituellement secret en elle, son coeur lui-même se fût ouvert à la nuit. Le laurier-rose agitait à peine ses feuilles.

(A suivre.)

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

F. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE

EXTIRPE L'AIGUILLON DES BRÛLURES ET ÉCHAUDURES

Malgré toutes es précautions, la plupart d'entre nous recevons notre lot de brûlures et d'échaudures . . . c'est un objet brûlant que l'on saisit . . . de la graisse qui jaillit . . . les petits qui jouent avec le feu . . . nous ne savons jamais quand viendra notre tour. Et comme il est d'importance vitale que l'on ait toujours sous la main une bouteille d'Absorbine, Jr.

Appliquée immédiatement sur les parties affectées, Absorbine, Jr. fait cesser les élancements et aide la nature à effectuer une cicatrisation rapide et parfaite. Usez-en libéralement et fréquemment pour obtenir les meilleurs résultats.

Absorbine, Jr. est un antiseptique et germicide fortement concentré qui soulage la peau mise au vif, tendre . . . atténue l'inflammation . . . écarte le danger d'infection . . . elle n'est pas graisseuse et ne tache pas le peau. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien—prix: $1.25. Vous serez ravi. 3359

NEW-YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Hâvre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
Paris .... 16 jan. 20 fév. 13 mars
Ile de France .... 6 fév. 27 fév. 31 mars.

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE
(b) Rochambeau 28 jan. 11 mars. 2 mai
De Grasse .... 3 fév. 7 avril 7 mai
Lafayette .... 17 fév. 24 mars 21 avril
(b) Escale à Vigo au lieu de Plymouth,

NEW YORK—VIGO—BORDEAUX
La Bourdonnais ....19 fév. 21 avril

CROISIERE EN MEDITERRANEE
France .... 14 fév 20 mars

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine: $135.00

348 RUE MAIN, WINNIPEG, Manitoba ou aux agents locaux

Un revenu de $100 par mois pour la vie
. . . à partir de 55 ans!

Si vous êtes en bonne santé —$100 PAR MOIS

Pensez-y donc!
A 55 ans, alors que vous êtes encore bien portant et vigoureux, vous recevez un revenu de $100 par mois (en plus de vos autres ressources) garanti pour le reste de votre vie. Vous n'avez qu'à faire des dépôts annuels ou semestriels d'un montant convenu pendant une période fixée à la fin de laquelle vous commencez de recevoir ce revenu mensuel pour le reste de votre vie.

Si vous êtes malade —$100 PAR MOIS

Mais cela n'est pas tout!
Si avant 55 ans, une maladie ou un accident vous rend totalement invalide, vous cessez de payer les primes et recevez $100 par mois pendant votre invalidité. Et à 55 ans le revenu régulier de $100 par mois commencera comme il était convenu.

En cas de décès —$10,000 COMPTANT

Voyez comme votre famille est protégée!
Si vous venez à mourir à n'importe quel moment avant d'atteindre 55 ans, votre famille reçoit $10,000.

Cet exemple est choisi parmi les nombreux plans que la Sun Life of Canada a pour tout âge, toutes conditions et pour tous montants. Remplissez la formule ci-dessous ce qui ne vous engagera en aucune façon, adressez-la nous et les chiffres exacts se rapportant à votre cas individuel vous seront envoyés.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA,
Montréal, Canada.
Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan "$100-par-mois-pour-la-vie" indiqué dans votre annonce
du...
(Nom du journal)
Non (M, Mme ou Mlle)...................................
Adresse (Rue)..........................(Ville)..............

SASKATOON, Sask.

— Belle et imposante fut la messe le minuit chantée par Mgr H. Desnarais, P. A. et vicaire général, ans l'église française de l'Immaculée-Conception. Une messe en parties fut rendue avec grand succès par le groupe de chantres très dévoués parmi lesquels nous remarquons des artistes. Les échos d'un Noël toujours nouveau fut la pieuse réjouissance du plus jeune comme du plus vieux. Monseigneur, dans une éloquente allocution démontra qu'en Marie et par Marie, l'homme, au moyen de la chasteté, attira Dieu sur la terre, et à cause de la vertu d'humilité, Dieu éleva l'homme vers lui. Il conclut que ces deux vertus fondamentales sont et seront tojours à la base des relations entre Dieu et l'homme.

— Le docteur Desrosiers nous a quittés pour quelque temps, en repos. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Plusieurs malades sont signalés dans la paroisse. A eux aussi un prompt retour à la santé.

— Parmi nos visiteurs, nous remarquons : Mgr le vicaire général de Régina, M. l'abbé L. Demers, curé de Blaine-Lake, M. l'abbé J. Cybart, de Krydor, les RR. PP. Duprat et Daigle, O. P.; les RR. PP. Jan, supérieur des Oblats à Prince-Albert, et Tavernier, O. M. I., du *Patriote de l'Ouest.*

x

LE ROSARY HALL DE SASKATOON

Saskatoon lève des impôts sur l'établissement catholique connu dans la ville sous le nom de *Rosary Hall* et dirigé par les Soeurs de Notre-Dame de Sion. Cet établissement se dévoue à une oeuvre de philanthropie éminemment importante et méritoire, l'oeuvre de protection des jeunes filles.

Or, la ville de Saskatoon a une loi exemptant de taxes les associations protestantes — Y. W. C. A. et Y. M. C. A. — précisément parce qu'elles s'occupent de la même oeuvre que le *Rosary Hall*. Y a-t-il deux poids et deux mesures à Saskatoon? Une loi de favoritisme et une autre d'oppression? Il semble que non, puisque la loi exemptant les susdites associations ajoute qu'est aussi exempte toute autre association faisant une oeuvre semblable à celle des Y. M. C. A. et Y. W. C. A.

Le *Rosary Hall* en appelle aux cours et demande non seulement l'exemption pour l'avenir, mais qu'il ne soit pas forcé de payer les taxes pour 1930, affirmant que ce serait illégal.

De son côté, M. R.-D. Phillips, assistant avocat de la ville, reconnait que les Y. M. C. A. et Y. W. C. A. sont exemptés de droit, mais non pas le *Rosary Hall*, bien que la loi exempte toute association s'occupant de la même oeuvre que ces dites associations protestantes.

Il reste à attendre la décision des cours.

Ce que les dyspeptiques doivent manger

Evitez les gaz—et les indigestions

Les maux d'estomac ne nécessitent pas toujours un régime alimentaire rigoureux. Quelques aliments produisent réellement une acidité excessive tandis que beaucoup d'estomacs sécrètent "trop d'acide" et donnent des gaz, de l'aigreur, du ballonnement et des douleurs après les repas; cet état peut-être corrigé rapidement en se servant d'un bon alkalin tel la Magnésie Bisuratée —en poudre ou en comprimés— qui convient idéalement au traitement de ces cas. En en prenant un peu après les repas, on neutralise les excès d'acide, on prévient les aigreurs, on élimine les gaz et on évite les indigestions. Les mets préférés ne pèseront pas à l'estomac et seront digérés facilement et sans douleurs. Nous vous garantissons que vous obtiendrez ces résultats ou nous vous rembourserons. Toutes les bonnes pharmacies vendent la Magnésie Bisuratée avec cette garantie.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Prince-Albert

Funérailles de la Soeurs Margarita

A neuf heures, vendredi matin, le 2 janvier, eut lieu à l'hôpital de la Sainte-Famille, les funérailles de la Soeur Margarita.

La chapelle était remplie. Toutes les communautés religieuses de la ville étaient dignement représentées. On y remarquait des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception, de l'hôpital et de l'orphelinat, des Soeurs de l'Instruction de l'Enfant-Jésus, de la Présentation, de Sion. M. l'abbé Baillargeon, curé de la cathédrale, M. Daoust, chapelain de l'hôpital Saint-Paul, de Saskatoon; le R. P. Grégoire, O. S. B., curé de Meacham; les RR. PP. Duprat et Daigle, O. P.; les RR. PP. Bruck et Valois, O. M. I., assistaient à la cérémonie.

M. et Mme Schneider, Paul Schneider, parents et frère de la défunte, ainsi que la Soeur Rita, supérieure du Rosary Hall de Régina, firent le voyage de Régina à Prince-Albert, pour assister au service.

Des représentants du corps médical prirent part aux funérailles. Le long corridor donnant sur la chapelle était bordé de deux rangées de gardes-malades.

De chaque côté du cercueil étaient agenouillés les porteurs : MM. J.-G. Blanchfield, J.-P. Graham, J. Milligan, C.-S. Lacroix, John Schunck et Bruno Baribeau.

Un peu avant neuf heures, la dépouille fut transportée de la chambre mortuaire à la chapelle. Le R. P. Simard, O. M. I., chapelain de l'hôpital, fit la levée du corps et célébra ensuite la messe. Les RR. Soeurs de l'hôpital et de l'orphelinat chantèrent la messse de requiem.

M. l'abbé Daoust, ancien chapelain de l'hôpital, donna l'absoute.

Immédiatement après, le corps fut escorté au cimetière par une dizaine d'autos. Le R. P. Simard, assisté de M. Daoust, récita les dernières prières et bénit une dernière fois les restes de la regrettée défunte, puis toute l'assistance, profondément émue, offrit une prière pendant que le cercueil descendait lentement dans la fosse pavoisée d'un joli gazon artificiel, emblème sans doute de l'éternel printemps de la vie des élus, que commençait de goûter l'âme qui, depuis des semaines, se sentait enlever de la terre de souffrance par les divines attirances. Amis, n'oublions pas les disparus. Une prière.

—Le R. P. Jan, O. M. I., le nouveau supérieur des Pères Oblats à Prince-Albert, est arrivé d'Edmonton le samedi 3 janvier. Il n'est pas un inconnu ici, et déjà ses anciens amis sont heureux de renouveler connaissance.

—Les RR. PP. Duprat, Couture et Daigle, qui, avec deux Frères coadjuteurs, composent la maison des Dominicains à Prince-Albert, ont fait une visite à M. l'abbé Morin, curé de Duck-Lake, le premier janvier. Puis, avant la reprise de leurs travaux de retraites et de missions, ont passé quelques jours ensemble.

—A la cathédrale, il y a eu au premier de l'an, messe solennelle de minuit comme à Noël. M. l'abbé Baillargeon a exprimé à l'assemblée et à toute la ville ses voeux et souhaits de bonne année. La société chorale de la paroisse a fait, en cette occasion, honneur à sa réputation de talent et de bon goût.

—Etaien tde passage, hier, à Prince-Albert, M. Lapointe, gérant de la succursale de Debden, Banque Canadienne Nationale, et MM Roger Lemire et Maurice Cyr, aussi de Debden.

AU *CANADIEN*

Dimanche dernier nombreuse assemblée et visiteurs distingués. Tel qu'annoncé, il y eut élection dont voici le résultat : président, M. J.-N. Jutras; vice-présidente, Mlle Annette Houle; secrétaire, Mme W. Brodeur; trésorier, M. R. Pelland.

M. Morin annonça son départ pour l'Est et remercia tous les membres pour l'ardente coopération qu'ils lui accordèrent pendant son terme comme présidentdu club. M. Jutras et le R. P. Valois, O. M. I., aumônier, présentèrent à M. Morin les regrets que cause ce départ à ses amis et formulèrent l'espoir qu'il nous revienne avant longtemps.

Le nouveau président fit ressortir tout le bien qu'a déjà accompli le jeune club Canadien. Il est maintenant bien en vue à Prince-Albert et dans les environs, assura-t-il. Tout fait prévoir une année des plus fructueuse.

x x x

Que nos joueurs n'oublient pas la soirée de quilles DEMAIN SOIR, JEUDI, à 9 heures.

x

Ralph Miller, Ltd.

NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES

915 ave Central Prince-Albert

Deux valeurs exceptionelles en fait d'habits

Pour samedi et lundi seulement

HABITS—Variété de patrons et modèles. Nous voulons tout vendre samedi et lundi à des prix remarquablement réduits. Chaque habit très bien confectionné. Valeurs garanties à $35.00. Spécial 14.75

GROUPE SPECIAL — Un avantage sans pareil. Manteaux pour hommes, en tweed de fantaisie et bleu marin. Genre poitrine croisée. Régulier jusqu'à $35.00. Vente 14.75

Meeting des premiers ministres

Les premiers ministres des trois provinces des Prairies ont tenu une réunion hier, à Winnipeg, avec le T. Hon. Bennett, au sujet du secours que les gouvernements provinciaux et fédéral promettent aux fermiers qui n'ont pas de récolte. Il s'agit de pourvoir ces fermiers de nourriture d'habits, de chauffage et de grain de semence pour le printemps. Les provinces et le fédéral fourniront chacun sa quote-part, mais dans quelle proportion ?

x

RADIO

Concert de dimanche, le 11 janvier, de 5 à 6 heures p.m., Chemin de fer national du Canada, Chaine transcontinentale. Artistes : Mlle Ellen Ballon, pianiste; Orchestre symphonique de Toronto, sous la direction du Dr Luigi von Kunits.

PROGRAMME

Ouverture, *Rosamunde*, Schubert.
Concerto pour piano et orchestre, Greig.
Orchestre, *Evening Song*, Schumann. *Finlandia*, Sibelius.
Piano : Mlle Ellen Ballon.
Orchestre, Suite d'anciennes danses angaises, Cowan.

x x x

Concert du dimanche 18 janvier, de 5 à 6 heures p.m.

Artistes : Chef Oskenonton, barytón; Orchestre symphonique de Toronto sous la direction du Dr L. von Kunits.

PROGRAMME

Ouverture, *Manfred* ,Schumann.
Baryton : *Adieu* (Départ d'Hiawatha), Coleridge-Taylor.
Orchestre : *Siegfried Idyll*, — de Wagner.
Chant : Dans la flèche empoisonnée de l'opéra indien *Schanewis*— Cadman.
Finale de la symphonie en do No 1, Beethoven.

x

Une envolée d'une centaine d'avions

Ottawa. — Une escadrille d'une centaine d'avions de fabrication canadienne survolera, au mois de juillet prochain, les grandes villes du Canada afin de démontrer la sûreté des aéroplanes de construction britannique.

Les grosses compagnies d'avions de l'Empire britannique, les clubs d'aviation civile et le ministère de la Défense nationale coppèreront pour faire de cette envolée un succès sans précédent dans les annales de l'aviation canadienne.

Les plus fameux aviateurs canadiens, les as de la grande guerre, les intrépides découvreurs aériens du nord canadien dirigeront d'Halifax à Vancouver une véritable escadrille d'aéronefs de toutes les marques, et pour toutes sortes de transport.

x

La Russie et le Canada

Ottawa. — M. Burkholder, d'Ottawa, président de l'Association des Marchands de fourrure, a déclaré au gouvernement que la Russie songe à détruire le commerce de fourrures dans le monde entier en mettant sur le marché, à prix ridiculement bas, des fourrures accumulées depuis cinq ans, et obtenues au moyen d'une méthode qui ressemble à de l'esclavage. Le Canada commence à se sentir de cette concurrence injuste et les intéressés demandent une meilleure protection douanière.

x

Quand Lucullus voyage

(*Photo Canadien National*)

Notre photographie montre M. Edouard Carteron, Consul Général de France, discutant avec le chef James Duncan, du C.N.R., la composition du menu du diner gastronomique. A la gauche de M. Carteron se tient l'"atoctégic" M. Vinant et, à l'extrême gauche de la photographie, Victor Bowser, maître d'hôtel du wagon-restaurant.

Depuis deux ans la Chambre de Commerce Française de Montréal organise des réunions gastronomiques mensuelles dont le but est de réunir à table français et canadiens pour goûter des plats préparés selon les règles de l'art gastronomique, lequel exige, comme on le sait, la qualité et non la quantité des mets. L'organisation du premier des diners de la saison 1930-31 avait été confiée à M. Georges Vinant, importateur français établi à Montréal. Celui-ci eut l'idée originale de le donner dans un wagon-restaurant de la plus grande compagnie de chemin de fer canadienne, le Canadien National. Il stipula aussi que le menu serait arrêté d'après le choix de plats offerts chaque jour, à la mode américaine, aux voyageurs dans les wagons-restaurants. Autrement dit il fit servir aux convives un repas comme il s'en sert chaque jour dans les wagons du Canadien National, démontrant ainsi que la bonne cuisine a sa place partout.

Le diner présidé par M. le commandant Maurice Quédrue, président de la Chambre de Commerce Française et honoré de la présence de M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada et animateur de ces réunions gastronomiques, réunit dans un wagon de luxe du Canadien National 34 convives choisis. Le menu se composait d'un consommé Julienne, d'un poisson blanc au gratin, d'un rosbif, de pommes risolées, de choux de Bruxelles, d'un pouding au figue, sauce au vin, d'un fromage Oka et d'un café. Il fut servi un Chauvenet "White Flag", 1923, un Château Rausanségla 1923 et une fine champagne Monnet, 1858.

Selon la coutume établie pour ces réunions les convives furent invités, après le café, à discuter les mérites de chaque mets et de chaque vin puis à donner une note à chacun en partant du principe que le maximum, cinq, représente la perfection et n'est accordée qu'aux plats qualifiés par M. le consul de France, de "divins". Malgré ces restrictions l'assemblée vota au diner préparé par le chef James Duncan 48 points sur un total possible de 55. Elle vota de plus la note cinq à la fine champagne et aux garçons du wagon-restaurant dont le service fut impeccable.

Tout le monde loua l'heureuse idée de l'atoctégic (mot iroquois qui veut dire organisateur) M. Vinant, d'avoir eu la bonne idée de réunir les gourmets de Montréal dans ce décor nouveau d'un wagon-restaurant. Au nom de la Chambre de Commerce Française sous les auspices de laquelle le diner était donné M. le commandant Maurice Quédrue remercia le chef James Duncan et les autorités du Canadien National pour l'excellent diner qu'ils avaient préparé.

Les premiers ministres en conférence à Winnipeg

M. BENNETT ETUDIE LE PROBLEME DU BLE AVEC LE CHEF DE L'AGENCE DU *POOL* — LES RESSOURCES NATURELLES.

Winnipeg (Manitoba). — Les quatre premiers ministres, R.-B. Bennett, du Canada, John Bracken, du Manitoba, J.-T.-M. Anderson, de la Saskatchewan, et J.-E. Brownlee, de l'Alberta, se sont rencontrés dans le bureau du premier ministre du Manitoba, mardi, le 6 janvier, pour étudier les problèmes aigus de l'Ouest.

Bien que la question de secours aux fermiers qui n'ont pas de bonnes récoltes et des prix très bas du blé a été discutée, l'objet principal de la conférence a été de régler certains points relatifs au transfert des ressources naturelles par le fédéral aux provinces.

Les premiers ministres en sont venus à une entente au sujet de la coopération du dominion et des gouvernement provinciaux de l'Ouest au sujet de l'aide aux fermiers.

Les détails de l'entente ne sont pas encore publics.

Bennett et MacFarland

Winnipeg. — Avant la conférence, M. Bennett a interviewé M. MacFarland ,chef de l'agence centrale de vente du *Pool* du blé, au sujet du marché du grain et des projets pour la vente de la récolte de 1931.

x

Un nouvel hôtel pour Yarmouth (Nouvelle-Ecosse)

"La construction du nouvel hôtel de Yarmouth (Nouvelle-Ecosse), le *Lakeside Inn*, sera immédiatement commencée, et les travaux devraient être terminés en juin prochain, à temps pour la saison du tourisme", a déclaré M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien. Le contrat de construction a été accordé à la *Parsons Construction Co.*, de Moncton (Nouveau-Brunswick), et comportera le déboursé d'une somme considérable d'argent consacré à l'achat de matériaux dont la majeure partie sera de provenance canadienne.

Ce sera le troisième hôtel du *Dominion Atlantic Railway* en Nouvelle-Ecosse; il contribuera à faciliter la visite de la province aux touristes qui s'y rendent de plus en plus nombreux chaque année. Depuis quelques années, les chemins de fer *Dominion Atlantic* et Pacifique Canadien ont largement contribué à stimuler le mouvement touristique en Nouvelle-Ecosse, tout d'abord en construisant un premier hôtel à Digby (Nouvelle-Ecosse), le *Pines Inn*, le *Cornwallis Inn*, dont la construction s'achève à Kentville (Nouvelle-Ecosse), et finalement, en décidant de doter Yarmouth de cette dernière hôtellerie. De plus, un nouveau vapeur très moderne, le *Princess Hélène*, a été mis en service sur la baie de Fundy, entre Saint-Jean et Digby.

L'hôtel *Lakeside Inn* sera construit sur une éminence, à quelque distance de la route principale conduisant à Digby et en sera séparé par un joli lac que traversera un pont donnant accès aux terrains de l'hôtel. Il sera du type "chalet" et contiendra 55 chambres avec bain, pouvant loger plus de 100 personnes. Plusieurs autres chalets plus petits seront érigés sur le terrain surplombant le lac et chacun contiendra 15 chambres avec bain. Ces derniers chalets, qui logeront en tout 140 personnes, s'harmoniseront, quant à leur style, avec l'hôtel principal.

x

Deux aéroplanes italiens forcés d'amerrir

Rome. — Deux aéroplanes de l'escadrille du général italien Balbo ont dû amerrir au cours de l'envolée trans-atlantique, en raison de légers accidents et de pannes de moteurs. Les occupants n'ont point été blessés.

x x x

Rio de Janeiro (Brésil). — Le 6, mardi, un télégramme de l'agence nationale, rapportait que quatre machines du "Noire escadrille" avaient atteint le port de Natal.

x

VIENT DE PARAITRE.

POU RCLORE L'ANNEE LITTERAIRE

Pour clore l'année littéraire 1930, M. Abert Lévesque, éditeur, présente au public canadien deux ouvrages que la critique a déjà accueillis comme chefs-d'oeuvre du genre : *La Vie en rêve*, par Louis Dantin, et *A l'ombre de l'Orford*, par Alfred Desrochers.

La Vie en rêve est un recueil de nouvelles et de conte, dont l'un en vers. Chaque récit révèle une inspiration nettement canadienne, par le sujet de son interprétation; une originalité débordante; une saveur d'expression captivante; une haute distinction de style et un souci de beauté littéraire et artistique digne de nos meilleurs écrivains canadiens. Louis Dantin signe, depuis plus de vingt ans dans nos revues et journaux canadiens, des articles de critique de conception et d'expression neuves et vigoureuses. Son ouvrage, *Poètes de l'Amérique française* lui a conquis désormais une réputation de juge avisé et sûr. *La Vie en rêve* manifeste peut-être des qualités supérieures. Ici c'est non seulement l'artiste-arbitre, c'est l'artiste vivant, incarnant l'idéal littéraire et artistique dont il s'est fait l'apôtre fidèle. Les *Contes de Noël* que l'ouvrage contient, malgré leur venue tardive, sauront ressusciter les heures mystiques de la messe de minuit et prolonger les traditions que nous ramène chaque fin d'année.

A l'ombre de l'Orford, par Alfred Desrochers, est le premier volume de poésies d'un jeune maitre. M. Desrochers a déjà réuni ses poèmes en plaquettes pour les distribuer, à ses intimes. Mais ses amis, grands indiscrets, n'ont pu retenir leur admiration. Et la *Librairie d'Action canadienne-française*, toujours à l'affût des meilleurs ouvrages, mérite des félicitations pour avoir pris l'initiative d'assurer à celui-ci une large diffusion. *A l'ombre de l'Orford*, sans rechercher la publicité, a fait son tour de presse et mérite les appréciations les plus flatteuses de la critique officielle. Dans son récent recueil d'histoire littéraire, Mgr Roy consacre deux pages d'éloge à saluer la venue du jeune poète.

"Qu'il s'agisse de méditation, écrit-il, ou de retour sur soi-même; qu'il s'agisse de descriptions purement objectives, ou d'interprétations de la nature; qu'il s'agisse de peindre une scène rustique de la campagne canadienne, le poète s'y applique avec un goût très sûr, un sens aigu de la réalité, une vigueur d'expression et de coloris qui en font l'un des artistes les plus puissants de notre poésie. Et ce qu'il faut louer surtout chez lui, c'est une originalité d'inspiration qui va chercher dans la vie du poète aussi bien que dans les choses qui l'entourent des impressions neuves, des symboles ou des images qui s'ajusteront exactement sur la réalité.

M. Alfred Desrochers pourrait bien être, à l'heure qu'il est, notre meilleur poète."

Voilà un témoignage qui nous dispense, certes, d'insister.

La Vie en rêve et *A l'ombre de l'Orford*, présentés dans une toilette originale et distinguée, comme l'éditeur, M. Albert Lévesque, a pris désormais l'habitude de le faire, se vendent chacun $ 1.00 dans toutes les librairies bien assorties et à la Librairie d'Action canadienne-française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

x

TRIBUNE LIBRE.

UN BON CONSEIL

Lorsque ces messieurs de notre province qui s'opposent à l'enseignement du français, auront le temps d'aller en Europe, ils apprendront là-bas par leur propre expérience combien l'usage de cette langue est utile un peu partout où l'on voyage. Le bon vin de la France lavera le venin de leur langue. Pareil voyage leur sera utile pour la santé du corps et aussi pour leur âme, car il leur sera donné une leçon de charité. Il serait bon pour eux d'apprendre que pour bien vivre soi-même il faut laisser vivre le voisin.

Tous ces conférenciers qui parcourent notre province, parlant contre le bilinguisme et les religieuses, ne sont pas de vrais Canadiens. Leurs idées et leurs expressions ne font que vomir l'attaque et inspirer la révolution ; on dirait que ces gens ont fait leurs études dans une caverne de conspirateurs. Ils sont injustes et sans charité. Qu'ils fassent donc quelques économies et se paient un tour d'Europe. Cela éclaira leurs âmes.

J.-C. ROY.

Willow-Bunch.

ARTICLES POUR LES MISSIONS

Une spécialité toute différente.

Livres de librairie: Taux spéciaux pour libraires

Vins de Messe: des Harrach Hills, échantillons envoyés sur demande

Landy & Co. Limited
16 rue Dundas Ouest
TORONTO (2) Ontario

Livraison Tél: A.D. 0166

TOITURES
métaliques sont notre spécialité

CHAUFFAGE
à l'air chaud par pression ou gravitation

VENTILATION
adaptée à vos besoins

Venez chez nous d'abord

Nos années d'expérience et notre excellente réputation doivent vous inspirer pleine confiance.

CHARLEBOIS & LAFRENIÈRE
117—8e rue Est. Prince-Albert.
Téléphone 2565

QUINCAILLERIE

NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET, ET NOS PRIX SONT LES MEILLEURS

NORTHERN HARDWARE LTD.
QUINCAILLERIE DE QUALITE
Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

BOIS DE CONSTRUCTION — CHARBON ET BOIS
A Prix Raisonnable.
NOUS LIVRONS PROMPTEMENT

North Star Lumber Co. Ltd.
Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.
TEL: 2275
Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.